Assemblée Générale 2025 – 28 mars 2026

RAPPORTS D'ACTIVITES 2025 DES SERVICES, COMMISSIONS et GROUPES DE TRAVAIL

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR
ENGIE
PARTENAIRE OFFICIEL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

- **VIE FEDERALE**
  - INFORMATIQUE
  - RELATIONS INTERNATIONALES
  - PARTENARIATS

  COMITE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE
  COMMISSION DES CLASSES

- **PRATIQUES SPORTIVES**

  HABITABLE/COURSE AU LARGE
  - COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE
  - COMMISSION INTERSERIES OSIRIS
  - COMMISSION DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE
  - COMMISSION MATCH RACING
  - FLOTTE PARTAGEE LNVOILE

  VOILE LEGERE ET GLISSE
  - GT PRATIQUES SPORTIVES JEUNES

  - **GROUPES DE TRAVAIL PRATIQUES SPORTIVES**
    - COMMISSION VOILE ENTREPRISE
    - COMMISSION CALENDRIER
    - COMMISSION SPORTIVE DES LIGUES
    - GT SUIVI ET RELANCE DE LA PRATIQUE JEUNE
    - GT RESEAU GRANDS CLUBS SPORTIFS
    - GT MUTUALISATION DES MOYENS D'ENCADREMENT CF JEUNES
    - GT REGLEMENTATION SPECIALE OFFSHORE
    - GT VOILE TRADITION / BATEAUX D'EXCEPTION
    - GT FLOTTE PARTAGEE
    - GT VRC
    - GT SERIE JEUNES D'ACCES HABITABLE
    - GT EVOLUTION CF ESPOIRS FLOTTE PARTAGEE
    - GT STRUCTURATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE COMPETITIVE WINDSURF
    - GT STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRATIQUE COMPETITIVE ESAILING

- **DEVELOPPEMENT**

  - **GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX PRATIQUES SPORTIVES/DEVELOPPEMENT**
    - GT VOILE HANDIVALIDE
    - GT FEMINISATION DE LA PRATIQUE
    - GT RALLYE

- **FORMATION ET EMPLOI**
- **GROUPE DE TRAVAIL ETABLISSEMENTS**
- **GROUPE DE TRAVAIL SECURITE**
- **RESPONSABILITE SOCIALE DES ORGANISATIONS (RSO)**
- **DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE**
- **COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE**
- **JURY D'APPEL**
- **COMMISSION MEDICALE**

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
VIE FEDERALE

Anne DOS SANTOS et Jean-Christophe COUR
Secrétaire Générale et Secrétaire Général Adjoint de la FFVoile

Nous avons vécu pour la première fois une assemblée générale élective sur le nouveau format issu de la loi pour la démocratisation du sport. De ce fait dès le début de l'année 2025, nous avons pu mettre en place les commissions et les différents groupes de travail qui ont œuvré toute l'année sur des sujets transversaux ou spécifiques.

Sur l'année 2025, un gros travail sur notre couverture assurantielle a été menée pour permettre de développer et rendre accessible notre offre assurantielle auprès de nos clubs et de nos pratiquants licenciés que ce soit en compétition ou en loisir. Ainsi les échanges avec tout d'abord, notre assureur, la MAIF, puis avec le cabinet MADER et d'autres acteurs de l'assurance ont porté sur 5 points :

- Une option de garantie monde pour les licenciés participant à une compétition en dehors de l'étendue géographique de notre contrat groupe,
- La mise en place de mémentos assurantiels à destination des structures et des licenciés club reprenant de façon synthétique l'étendue des garanties du contrat fédéral,
- Une assurance pour les acteurs notamment de la course au large (liée à une licence professionnelle),
- Une assurance dommage aux biens des embarcations des licenciés propriétaires (plaisance et compétition),
- Un complément de couverture (dit contrat club) pour nos structures afin de couvrir leurs infrastructures et leurs embarcations en complément de la couverture déjà souscrite dans le cadre du contrat groupe,
- La couverture d'activités nautiques annexes à la pratique de la voile associées aux scolaires dans nos structures incluant également la dimension d'hébergement sans qu'une licence ne soit à délivrer.

In fine, nous allons pouvoir proposer ces offres en 2026.

Merci au service juridique pour l'obtention des différents compléments de garanties assurantiels ainsi que pour la bonne gestion de ces dossiers.

Dans le cadre de la recherche de diversification de nos recettes propres, et pour donner suite au vote favorable de l'assemblée générale ordinaire 2024 pour sa création, nous avons développé la filiale qui est en phase finale de lancement d'activités.

Enfin, dans le contexte électoral des deux années qui viennent, il nous a semblé important de défendre la cause du sport, de son action bénéfique sur les territoires tant en termes de cohésion sociale, de santé et de tourisme. Nous avons donc rédigé un plaidoyer pour que les clubs et structures affiliées puissent défendre leur position centrale dans le bien vivre ensemble et le rayonnement de leur territoire.

L'organisation interne

La FFVoile, en 2025, a renforcé ses équipes, notamment en consolidant certains postes. En 2026, cette dynamique continue avec une création de poste a minima. Comme les autres organisations, trouver nos talents reste un défi majeur, compliqué et chronophage, qui mobilise notamment le service des ressources humaines.

Au cours du second semestre 2025, la politique RH a été consolidée et présentée aux opérationnels. De nouvelles actions ont déjà pu être engagées avec pour objectif de fluidifier les relations de travail et de formaliser la gestion des relations contractuelles. Le travail de (ré)écriture de nos ressources documentaires se poursuit.

Enfin, la formation du personnel, essentielle à notre développement et accompagnée depuis plusieurs années, continue de s'intensifier.

Encore une année avec des voiles sur l'eau !

La très belle saison 2025 se traduit par une hausse de la délivrance de nos licences et titres. Cependant, dans le détail, nous constatons que les licences club jeunes, après un recul de plus de 5% l'année dernière, accusent cette année encore une baisse de 4,8%. Cela confirme la nécessité de mettre en place une politique sportive adaptée pour nos licenciés jeunes avec l'aide de nos clubs, en déployant les outils développés par les pratiques sportives et en augmentant l'offre des écoles de sport pour permettre une pratique attractive de la voile à l'année non compétitive, afin d'abord de gouter au plaisir de la voile et d'acquérir les premiers niveaux de compétences de navigation. A terme, ils pourront rejoindre une filière sportive ou non.

L'activité apprentissage est toujours en très forte hausse dans nos clubs avec près de 225 000 licences Passeport ; la baisse de l'année dernière est compensée par la hausse de près de 3,25% cette année 2025.

Finalement, sur l'année, nous mesurons une progression des licences et titres de + 2 % (tirée par le Passeport Voile et Pass FFVoile) en comparaison de 2024 et hors licences du club fédéral et licences individuelles.

Tableau des données licences & titres (2019-2025) - Hors licences du Club Fédéral/primo licences/ licences individuelles

Types	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variation 2024/2025
Adultes	57 043	48 351	48 011	54 737	57 217	55 298	55 101	-0,35%
Jeunes	17 838	15980	17 504	17 803	17 640	16 648	15 847	-4,8%
Passeports	166 971	157034	186 899	185 872	227 717	219 467	226 578	+3,24%
Pass voile	17 765	15 658	7 957	5 982	5 832	8 416	10 363	+23,13%
Tempo 1j	9723	2770	6 699	8 772	8 730	9 658	8 490	-12,1%
Tempo 4j	5871	1270	3 169	5 651	6 311	4 942	4 450	-9,96%
TOTAL	**265 134**	**236 951**	**270 239**	**278 817**	**323 447**	**314 449**	**320 829**	+2,03%

Focus sur la licence Club FFVoile prise en ligne

Pour rappel, courant 2023 à la suite du vote de notre AG, il a été donné la possibilité de prendre une licence individuelle en ligne. Cette disposition est ouverte pour les licenciés qui n'ont pas pris leur licence à la FFVoile depuis au moins 20 mois et souscrivant une licence club adulte ou jeune. Les souscripteurs peuvent demander leur rattachement à une structure affiliée.

Nous comptons en 2025, 3 838 licences clubs (3 590 adultes et 248 jeunes) prises en ligne (pour 2 976 en 2024 sur la base d'une année de fonctionnement) dont une majorité (57 %) a fait la demande de rattachement à un club (56 sont en attente de réponse de la part du club et 605 ont été refusées et par conséquent rattachées à une ligue), les autres étant rattachés à la ligue de leur choix.

Sur les 3 838 licences prises en ligne, on relève 40% de retour de licenciés et 60 % nouveaux licenciés.

Notre réseau fédéral

L'attractivité de la voile et de notre fédération se mesure également par l'évolution des affiliations des structures. Ainsi, en 2025 nous avons accueilli 41 structures supplémentaires. Bienvenue à elles !

Le réseau fédéral comprend également 52 coach plaisance répartis au sein de 40 structures affiliées. 36 coach plaisance indépendants conventionnés fin 2025 et 24 coach kite conventionnés.

La fédération accueille ainsi 1 134 structures affiliées et indépendants conventionnés à la fin de l'année 2025.

Un pilotage budgétaire 2025 réussi et une construction du budget prévisionnel 2026 marquée par une relative prudence

Le suivi du budget 2025 a permis un bon pilotage des finances de notre fédération. Le bilan financier 2025 présente un résultat positif avec une très belle année qui permet de renforcer nos capitaux propres.

La construction du budget 2026 a notamment intégré dans ses charges :

- une légère hausse de la masse salariale de la fédération ;
- une projection maitrisée des dépenses de fonctionnement ;
- les besoins en investissements mais en baisse par rapport à 2025 à la suite des importants travaux réalisés au siège avec notamment l'EPMR ;

ainsi que dans ses produits :

la projection prudente des recettes liées aux licences et subventions ;

- une progression des partenariats ;
- les opportunités liées aux appels à projets mais en nombre limité.

Les comptes 2025, ainsi que le budget prévisionnel 2026, font l'objet d'une présentation détaillée lors de notre assemblée générale ainsi que dans les documents diffusés en amont de celle -ci.

La poursuite des actions du projet relevant de la vie fédérale

Réforme des licences & titres : malgré la satisfaction globale du dispositif expérimenté, il s'est avéré dans les analyses fines du modèle économique que certains clubs, notamment à forte activité sportive compétitive, se trouvaient désavantagés économiquement par le scénario choisi. En pleine responsabilité, le conseil d'administration a donc acté la fin de l'expérimentation au 31 décembre 2025.

Le bureau exécutif a reprécisé les objectifs du groupe de travail avec comme cadre la sécurisation du taux de recettes propres :

- Licencier l'ensemble de nos pratiquants
- Proposer un (des) outil(s) pour aider/attirer les clubs à la délivrance des titres
- Veiller à la simplicité et à la lisibilité de l'offre

La Fondation de la Voile sous abritans de la fondation du sport a reçu 93 060€ de dons au 31 décembre 2025. Nous remercions l'ensemble des généreux donateurs, espérant pouvoir compter sur eux sur la durée pour une voile plus durable et plus sociale.

Les projets soutenus en 2025 ont été :

- Prévention des violences : 30 000€
- Eduquer à la mer : 35 000€

La fondation est un levier important pour le financement des projets sociaux du réseau fédéral, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Chaque don compte !

https://www.fondation-du-sport-francais.fr/les-fondations-abritees/fondation-de-la-voile

Un engagement fort pour un sport intègre et éthique

Notre fédération est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre les violences. Nous réaffirmons notre volonté d'une exigence forte et collective des acteurs de notre réseau. La fédération se place auprès des victimes.

Il est de notre devoir de veiller à ce que le contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants soit mené avec la plus grande rigueur et honnêteté.

Le plan de prévention fédéral et autres documents sur la page dédiée : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/prevention.asp

Rappel du courriel dédié aux signalements : stopviolence@ffvoile.fr

Et toujours les actions de fonds

Cette année encore, l'ensemble des services de la vie fédérale est resté disponible pour accompagner nos clubs, CDV/CTV et ligues dans leur développement en particulier sur un plan juridique, réglementaire, assurantiel, informatique ou encore lié aux licences.

Dans le cadre de ce service de qualité offert au terrain, je souhaite en particulier mentionner le service juridique de la FFVoile qui a pleinement contribué à l'accompagnement des structures du réseau en répondant à un besoin renforcé d'assistance juridique, notamment sur les sujets de responsabilité & d'assurances, sur les questionnements en droit associatif ou droit du travail ainsi que sur les problématiques fiscales (en particulier autour du sponsoring et du mécénat).

Sans oublier leur participation active à la gestion des signalements, notamment en lien avec les violences sexistes et sexuelles, reçus par la FFVoile et à la sécurisation juridique de l'activité de la FFVoile et de ses différents services se matérialisant par plusieurs axes : évolutions règlementaires, contribution à la forte activité contractuelle, veille juridique, accroissement des dossiers disciplinaires...

La gestion de la fédération implique de très nombreuses actions et mobilise de façon importante nos opérationnels (en particulier des fonctions supports) entre le quotidien et les actions plus structurantes.

Outre les actions du service juridique déjà mentionnées, je souhaite citer ici au titre de quelques exemples non exhaustifs : la poursuite des travaux du siège à la suite de l'EPMR qui s'est achevé en début d'année, le travail institutionnel et la mise en place d'une nouvelle AG élective pour la désignation du représentant des entraineurs Homme au CA de la Voile, action qui se poursuivra en 2026 pour la désignation de la représentante des entraineurs suite à la carence observée jusqu'ici, le travail de nos services partenariat (renouvellement des partenaires majeurs/officiels et signature de nouveaux fournisseurs) et communication (nouveau salon nautique au Bourget, nouvelle localisation au Casino de Paris pour l'organisation de la soirée de la révélation du marin de l'année), ou encore de l'informatique avec de nombreux développements logiciels en 2025 (cf le rapport de ce service) et qui se poursuivront aussi en 2026 avec la forte implication du service financier pour la réforme de la facturation électronique et des RH avec l'étude du nouveau Système d'Information des Ressources Humaines.

Vous l'avez compris, la gestion de la fédération et le suivi des projets ne sauraient être rendus possible sans une équipe technique compétente et que je sais complètement engagée. Nous ne sommes pas toujours d'accord sur les axes de développement et les solutions proposées, mais le respect mutuel que nous accordons à notre relation se traduit par la bonne marche de notre fédération et un bilan globalement positif.

Merci à toutes et tous pour tout ce que vous faites tout au long de l'année.

INFORMATIQUE

Le service informatique de la FFVoile joue un rôle clé dans l'accompagnement des clubs, des licenciés et des différents services de la fédération en mettant à leur disposition des outils et un support technique adapté à leurs besoins, en veillant à garantir un environnement numérique fiable et sécurisé.

L'année 2025 a été riche et intense pour le service informatique de la FFVoile, entre modernisation de nos outils, renforcement de notre infrastructure et gestion d'une fuite de données massive (fin 2025 / début 2026).

Sur le plan du développement logiciel, le service informatique mène depuis 3 ans maintenant un travail de fond de refonte visuelle et ergonomique de l'ensemble de ses outils — une ambition qui nécessite en parallèle une migration en profondeur de la stack technique. Cette évolution vise à proposer des interfaces modernes et, à la hauteur des standards actuels, pour dynamiser l'engagement des clubs et des licenciés et faciliter le quotidien des équipes fédérales.

Cette migration s'est intensifiée en 2025, avec deux réalisations majeures : le lancement de regates.ffvoile.fr, nouveau portail compétition dont la fréquentation a quasiment doublé dès son lancement, et la réécriture de notre API de prise de licences, ouverte aux partenaires début 2026. Cela a notamment été rendu possible par l'arrivée de Delphine RICHARD au poste de développeuse logiciel.

Par ailleurs, 2025 confirme une tendance engagée avec SCORE : le recours à des solutions existantes sur le marché lorsque cela se justifie. Le déploiement de Nolio pour le suivi de l'entraînement du haut niveau en est un nouvel exemple — une approche qui permet à la fois de concentrer nos efforts de développement là où ils apportent le plus de valeur, et de proposer aux utilisateurs des outils d'une qualité que nous ne pourrions pas atteindre seuls avec nos moyens.

Sur le plan de l'infrastructure, deux chantiers majeurs ont été menés : l'internalisation de notre solution de sauvegarde, qui améliore la fiabilité et réduit les coûts, et l'amélioration de notre Plan de Reprise d'Activité, renforçant notre capacité à faire face à un incident grave.

L'année a également été marquée par une fuite de données touchant les données personnelles (mais pas sensibles) de nos licenciés, survenue entre décembre 2025 et janvier 2026. Nous rejoignons malheureusement la longue liste des fédérations touchées ces deux dernières années. Nous avons géré cet incident avec le plus de transparence et de réactivité possible, et il a conduit à un plan de renforcement substantiel de notre sécurité — l'ensemble est détaillé plus loin dans ce rapport.

Enfin, 2025 a marqué la généralisation et l'approfondissement de l'usage de l'intelligence artificielle générative dans le quotidien du service informatique, comme outil de productivité et d'aide à la décision — une adoption que la FFVoile envisage d'étendre à l'ensemble de ses collaborateurs.

Développement logiciel : projets et réalisations 2025

Lancement de regates.ffvoile.fr

Le projet le plus structurant de l'année 2025 a sans conteste été le déploiement de **regates.ffvoile.fr**, nouveau portail public dédié à la pratique compétitive. Ce site permet de consulter le calendrier des compétitions inscrites au calendrier de la FFVoile, les résultats d'épreuves, les classements nationaux, les profils des coureurs et des clubs.

Développé en TypeScript / React (Next.js) côté frontend et NestJS côté backend, ce projet incarne concrètement la transition de notre « stack technique » historique (ASP.net / C#) vers des technologies modernes offrant une expérience utilisateur significativement améliorée, notamment sur mobile. La transition depuis l'ancien site s'est faite directement par la mise en place de redirection permanentes depuis les anciennes URL vers les nouvelles, garantissant une continuité de service pour les habitués des anciens liens.

L'accueil a été très positif : le nombre de visites hebdomadaires a quasiment doublé par rapport à l'ancien site, témoignant d'une adoption rapide par la communauté. Les retours utilisateurs ont été globalement très favorables. Comme pour tout changement d'interface, certains utilisateurs n'ont pas retrouvé immédiatement leurs repères ; nous avons dans ces cas analysé les remontées et ajusté l'outil lorsque cela était pertinent, dans une logique d'amélioration continue.

SCORE : déploiement progressif et montée en puissance

Le logiciel SCORE, développé par SailTi – entreprise espagnole référence internationale sur le sujet – a été officiellement lancé en début d'année 2025, après une préparation menée tout au long de 2024. L'année 2025 a ensuite été celle de l'itération continue : à la fois pour répondre aux retours terrain des clubs et organisateurs, et pour enrichir progressivement les formats de course supportés par l'outil.

Ce travail a été piloté en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage, et en particulier avec Bernard PORTE de la CCA, dont le suivi rigoureux des remontées terrain via le forum dédié a constitué un relais précieux entre les utilisateurs et les équipes de développement de SailTi.

Les résultats sont tangibles : la part des résultats d'épreuves remontés via SCORE est passée d'environ 20 % au printemps 2025 à 65 % en décembre, et atteint 75 à 80 % sur les premiers mois de 2026. Cette progression s'explique en grande partie par la réactivité des équipes de SailTi, avec lesquelles nous entretenons une excellente relation de travail. La tendance est encourageante, même si le travail n'est pas terminé (les chiffres d'usage sont notamment à prendre avec précaution, le printemps 2026 - période avec de nombreuses compétitions - donnera une meilleure indication de l'adoption de SCORE).

Dans ce contexte, le Président a annoncé la fin de la maintenance de l'ancien logiciel Freg pour fin 2026, confirmant SCORE comme le futur unique outil de classement de la FFVoile.

Évolutions sur des solutions développées récemment (Progression / Inventaire) et création du site Marques

Livret de Progression Dématérialisé. L'année 2025 a été marquée par des évolutions significatives de la plateforme de progression FFVoile. La principale nouveauté est la possibilité pour les clubs de créer des groupes de stagiaires, de désigner le(s) moniteur(s) responsable(s) et de procéder à une saisie collective des progressions en fin de stage — une évolution demandée qui fluidifie considérablement le travail des encadrants. Un effort particulier a également été porté sur l'expérience mobile, afin de rendre l'outil véritablement utilisable en situation de terrain.

La prochaine étape pour ce projet est d'élargir son adoption : la plateforme, encore relativement confidentielle, mérite d'être mieux connue et davantage utilisée par les clubs. Des connexions avec des partenaires tiers comme Axyomes ou Les Glénans sont également envisagées, afin d'enrichir notre base de données (et donc notre connaissance du niveau de nos pratiquants).

Inventaire. L'outil de gestion du parc matériel de la FFVoile, développé en 2024, a été enrichi en 2025. Rappelons que cette solution permet de gérer l'ensemble du matériel fédéral, en particulier celui dédié au haut niveau : assignation du matériel aux athlètes, génération automatique de conventions de prêt, etc. Les évolutions de cette année ont principalement visé à donner plus d'autonomie aux équipes métier dans la gestion quotidienne de l'outil, en réduisant leur dépendance au service informatique pour les opérations courantes.

Marques FFVoile. Le service informatique a accompagné le service développement dans la refonte de son offre de labels avec la création des marques. Un site dédié a été réalisé pour permettre aux structures de soumettre leurs demandes de marque en ligne, en remplissant un formulaire qui se veut simple et rapide à remplir.

Nolio – Suivi de l'entraînement du haut niveau

Dans le cadre de la volonté du service Haute-Performance de la FFVoile d'améliorer le suivi de l'entraînement de ses athlètes de haut niveau, le service informatique a accompagné le déploiement de Nolio, plateforme française de planification et de suivi de l'entraînement, conçue *pour optimiser la relation entraîneur/athlète en simplifiant la gestion et le suivi des séances tout en offrant une analyse fine de la progression et des performances*.

Nolio a été déployé en 2025 pour l'ensemble des Pôles France et des Pôles Espoir.

Le rôle du service informatique a été double. D'une part, nous avons développé une passerelle technique entre notre système d'information et la plateforme Nolio, permettant d'alimenter automatiquement l'outil avec les données de référence issues de notre base : liste des pôles, collectifs, séries, et affectation pour chacun des athlètes et des entraîneurs. D'autre part, nous avons joué un rôle de facilitateur dans les échanges, en aidant à la traduction des spécificités de la voile de compétition en termes techniques.

Indicateurs FFVoile – Ajout des vues multi-années

Le site Indicateurs FFVoile est un espace public qui rassemble et met en valeur les données clés traduisant la bonne santé de la fédération et de son réseau, organisées autour de ses trois piliers : la Haute Performance, les Pratiques Sportives et le Développement. Il s'adresse aussi bien au grand public qu'aux clubs, aux élus et aux partenaires souhaitant disposer d'une vision synthétique de l'activité fédérale.

En 2025, le service informatique a enrichi cet outil en ajoutant des graphiques d'évolution pluriannuelle pour chaque indicateur. Jusqu'alors limité à une photographie annuelle, le site permet désormais de visualiser les tendances sur plusieurs années consécutives, offrant ainsi une lecture bien plus riche de la dynamique fédérale : progression du nombre de licenciés, du nombre de régatiers, évolution des résultats du haut niveau, dynamisme des clubs (fréquentations, bénévoles, …) etc.

Modernisation de l'API de prise de titres et licences

En parallèle de regates.ffvoile.fr, un chantier de fond a été engagé en 2025 sur la modernisation de notre API de prise de titres et de licences. Ce service, utilisé quotidiennement par les nombreux partenaires tiers autorisés (Axyomes, AwoO, Bloowatch,OuiRésa etc.), reposait jusqu'alors sur des webservices historiques dont la technologie vieillissante et le manque de documentation constituaient des griefs récurrents de la part des intégrateurs.

Le travail de réécriture de cette API dans notre stack moderne (NestJS / TypeScript), en cohérence avec l'ensemble du mouvement de migration technologique engagé par le service, a été réalisé en grande partie au cours de l'année 2025. Le service a été ouvert en début d'année 2026. L'enjeu pour 2026 est désormais d'accompagner la migration de l'ensemble des tiers vers cette nouvelle API, afin de pouvoir progressivement mettre fin aux anciens webservices.

Maintenance d’outils existants

Au-delà des nouveaux projets ou des refontes / améliorations réalisées, une part importante et souvent invisible de l'activité du service informatique consiste à maintenir le bon fonctionnement continu des solutions existantes : API historique et des web services pour la prise de titre, Observatoire de vitesse, gestion des certificats de jauge OSIRIS, Algorithmes de classements, outil de gestion de l'arbitrage, Suivi Individualisé du Sportif, outil de suivi de la comptabilité, outils de la formation, Mise en liste des sportifs de haut-niveau, calcul des pouvoirs de vote pour l’Assemblée générale etc.

Nous sommes également régulièrement sollicités par les services « métier » de la FFVoile pour établir des analyses / rapports statistiques ponctuels.

Infrastructure : Projets et réalisations 2025

Internalisation de la sauvegarde

La FFVoile faisait appel à un prestataire externe en mode SaaS pour assurer la sauvegarde de ses données. Cette solution a montré ses limites : incidents récurrents et coût croissant difficile à maîtriser. La fédération a décidé de reprendre la main en déployant sa propre infrastructure de sauvegarde, basée sur des équipements dédiés et un logiciel professionnel. Résultat : une meilleure fiabilité, une indépendance vis-à-vis d'un tiers, et une réduction significative des coûts à moyen terme.

Refonte du Plan de Reprise d'Activité (PRA)

Le Plan de Reprise d'Activité définit comment la fédération remet ses systèmes informatiques en fonctionnement après un incident grave (panne majeure, cyberattaque, sinistre). Dans le cadre de la modernisation de l'infrastructure, le PRA a été entièrement refondu : la solution logicielle a été remplacée et les sauvegardes de secours sont désormais hébergées dans un environnement maîtrisé par la FFVoile. Cette évolution garantit une meilleure réactivité en cas de crise et une capacité de reprise plus prévisible et plus sécurisée.

Matériel et support informatique

Le service informatique assure également la gestion du parc matériel fédéral et le support au quotidien : assistance aux utilisateurs (personnels, cadres, élus), maintenance des postes de travail et équipements mobiles, garantie d'une connexion Internet fiable au siège (filaire et WiFi), mise à disposition d'outils de collaboration (conférences en ligne, partage de documents, espaces de suivi de projets), gestion des sites Internet et Extranet (hébergement, noms de domaine, sécurisation SSL), assurance de l'environnement de travail au siège (vidéoprojecteurs, visioconférence, copieurs), accès sécurisés à distance pour le télétravail, et assistance des structures affiliées dans leurs opérations de gestion sportive et administrative.

Le parc informatique fédéral se compose actuellement de :

- Dispositif de virtualisation VMWare de production : cluster de 3 nœuds hyperconvergés VxRail
- Un serveur physique contrôleur de domaine
- Un environnement de virtualisation en test
- Un cluster de baies de stockage type NAS pour la haute capacité
- Une solution de sauvegarde internalisée en 2025 *(cf. section Infrastructure)*
- Une solution de protection des postes (Endpoint Protection)
- Un dispositif de reprise d'activité (PRA) refondu en 2025 *(cf. section Infrastructure)*
- Un cluster de firewalls avec équipement d'analyse des logs et statistiques
- Un firewall applicatif (WAF) protégeant les services exposés sur internet
- Des équipements d'interconnexion Gigabit et POE (fibre & cuivre)
- 17 bornes WiFi + contrôleur assurant la couverture du siège
- 35 serveurs virtuels
- 98 ordinateurs portables
- 60 téléphones mobiles
- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain

Fuite de données – Décembre 2025 / Janvier 2026

Entre décembre 2025 et janvier 2026, la FFVoile a été victime d'une extraction malveillante de données personnelles de ses licenciés. L'incident a été rendu possible par l'utilisation d'identifiants de compte club compromis, combinée à l'absence de limitation du nombre de requêtes sur notre outil de gestion des licences. Les données extraites concernaient les informations d'identité des licenciés (nom, prénom, coordonnées, date de naissance, situation de handicap). Aucune donnée sensible (ex : donnée bancaire ou mot de passe) n'a été compromise, et aucune modification de données n'a été opérée.

La gestion de l'incident a été conduite avec transparence et réactivité : déclaration à la CNIL, communication publique et notification à l'ensemble des licenciés et clubs dans les 48 heures, dépôt de plainte. Un plan de renforcement de la sécurité a immédiatement été engagé : réinitialisation des mots de passe de l'ensemble des comptes structures, mise en place d'un rate limiting sur nos interfaces exposées, déploiement prochain de la double authentification pour les comptes structures (validé par le Bureau Exécutif, prévu T2 2026), et mise en place d'un audit de sécurité en 2026.

Sensibilisation des collaborateurs aux cyber menaces

Si les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont offert au sport français une visibilité exceptionnelle, cet héritage a aussi eu une contrepartie : l'exposition accrue des fédérations sportives aux cybermenaces, attirées par cette même lumière médiatique. La FFVoile n'a pas échappé à cette tendance, ce qui a renforcé la nécessité d'agir concrètement sur la sensibilisation de nos collaborateurs.

En janvier 2025, une campagne de simulation de phishing a été menée auprès de l'ensemble des collaborateurs, sans préavis, afin d'établir un état des lieux objectif de notre exposition au risque. Les résultats ont été révélateurs : 83 % des employés ont ouvert l'e-mail malveillant, 34 % ont cliqué sur le lien piégé, et 26 % ont été considérés comme compromis, avec un temps de vulnérabilité médian de seulement 5 minutes.

Face à ce constat, un programme structuré de sensibilisation a été déployé en février 2025 via l'outil RIOT, auprès d'un panel d'environ 140 personnes (salariés, CTS, alternants, bénéficiaires du VPN). Le programme couvre les principales thématiques cyber (phishing, mots de passe, ingénierie sociale, etc.) et est accessible aussi bien via Microsoft Teams que par navigateur web. En janvier 2026, les participants ayant complété la première année ont accédé à un programme avancé avec de nouvelles thématiques.

En parallèle et en réaction à quelques cas concrets de phishing, l'activation progressive de la double authentification (MFA) sur les comptes Microsoft 365 se poursuit. Après plusieurs vagues successives depuis 2023, 100 % des utilisateurs disposant d'une licence E3 (salariés, CTS, quelques élus) ont maintenant leur MFA activée. L'objectif en 2026 est de mettre la MFA en place pour une partie des comptes utilisateurs FFVoile (comptes structure notamment).

Utilisation de l'Intelligence Artificielle

L'intelligence artificielle générative s'est installée en 2025 comme un outil du quotidien au sein du service informatique. Elle est aujourd'hui utilisée dans de nombreuses situations : aide à la rédaction et à la revue de code, génération de documentation technique, rédaction de communications, analyse de logs et diagnostic d'anomalies, recherche et synthèse d'information.

Elle nous permet à la fois de gagner en productivité sur les tâches courantes, et de mieux aborder les sujets à forte valeur ajoutée : benchmark de solutions, exploration des différentes options techniques possibles avant de prendre une décision, aide à la conception. Un outil qui, utilisé avec discernement, élargit le champ des possibles pour une équipe à taille humaine comme la nôtre.

Au-delà du service informatique, la FFVoile envisage de proposer une formation à l'IA générative à l'ensemble de ses salariés — et potentiellement à ses CTS — via un organisme externe. Une partie des collaborateurs utilise déjà ces outils ; l'objectif est d'en généraliser un usage éclairé et efficace à tous. Cette démarche s'accompagnera, pour ceux qui souhaitent aller au-delà des cas d'usage basiques, d'une réflexion sur la prise en charge d'abonnements premium aux outils concernés.

Équipe du Service Informatique

- **Hugo HERROU**, Responsable du service

  Pilote l'ensemble du service. S'occupe en particulier des projets de développement logiciel, i.e. la création, l'amélioration et la maintenance d'outils numériques pour les licenciés, clubs, salariés / cadres d'état etc.

- **Julien MARTIN**, Architecte des systèmes d'information / Responsable Sécurité des systèmes d'information
  Pilote l'ensemble de notre infrastructure technique hébergée sur site. Il s'assure que tout fonctionne correctement, sécurise les accès et planifie les évolutions techniques.

- **Ilango BALA**, Administrateur Systèmes et Réseaux

  Assure au quotidien la maintenance des serveurs et des réseaux. Intervient en cas de problème technique et gère également le parc matériel (ordinateurs, équipements, périphériques).

Delphine RICHARD, Développeuse logiciel

Conçoit et développe les solutions logicielles. Elle traduit les besoins utilisateurs en solutions techniques et assure la maintenance des outils existants.

- **Isoufe YATABERE**, alternant en support et assistance
  Premier point de contact pour toute demande d'assistance technique, qu'elle soit interne ou externe. Traite les demandes courantes et oriente vers les bonnes personnes si nécessaire. Assiste aussi Ilango sur la partie Admin Sys & Rés.

RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Luc DENECHAU

Président de la FFVoile, en charge des Relations Internationales

En 2025, la FFVoile a poursuivi son engagement au sein des instances chargées du développement de la voile aux niveaux européen et mondial. Elle a notamment renforcé son implication au sein de World Sailing et pris part de manière active aux travaux de EUROSAF, tout en contribuant aux décisions prises dans de nombreuses classes internationales ainsi qu'au sein de l'European Boating Association.

Les nombreux représentants et représentantes engagés dans ces instances — qu'ils soient dirigeants, athlètes, entraîneurs, arbitres ou experts — veillent bien sûr à défendre les intérêts de la voile française mais leur action vise en premier lieu à promouvoir d'une façon générale notre sport et ses pratiquants. Nous les remercions vivement pour leur engagement précieux à faire de la voile un sport plus universel, accessible, attractif, inclusif et durable.

World Sailing :

Comme chaque année, la Fédération Internationale de Voile a organisé au mois de mai son Mid-Year Meeting en visioconférence auquel plusieurs français ont participé. Corinne MIGRAINE a représenté la FFVoile à la réunion du Council tandis que Ed RUSSO et Cédric FRABOULET ont participé respectivement aux travaux de l'Events Committee et de l'Equipment Committee.

Le principal évènement de World Sailing s'est quant à lui tenu à Dún Laoghaire en Irlande début novembre et cette Annual Conference fut un vrai succès pour la voile française.

Sur le plan institutionnel, tout d'abord, Corinne MIGRAINE a été élue Vice-Présidente de notre fédération internationale au terme d'une belle campagne lors de laquelle elle a su mettre en avant l'importance de l'universalité et de la diversité de notre sport qui ne doit pas se résumer à sa seule dimension olympique. Cette élection historique (Corinne devenant la première française à être élue au Board de notre Fédération internationale) vient renforcer la place de la France dans les instances décisionnelles de World Sailing, un an après que de nombreux français et françaises aient été nommés dans ses différents comités, sous-comités et commissions pour cette mandature 2025-2028.

A ce titre, notons qu'une belle delegation française s'est déplacée en Irlande afin de participer aux réunions annuelles : Guillaume CHIELLINO (Coaches and Team Leaders Commission), Paul-Adrien CUVILLIER (Para Sailing Committee), Cédric FRABOULET (Equipment Committee), Christophe GAUMONT (Race Officials Committee ; Special Regulations Sub-Committee, Safety Commission), Sylvie HARLE (Equity, Diversity & Inclusion Committee), Anne MALLEDANT (Match Racing Committee ; Race Officials Committee ; Race Management Sub-Committee), Arnaud MANTE (Team Racing Committee ; International Umpires Sub-Committee) Fanny MEVELEC (Medical Commission), Yoann PERONNEAU (Race Rules Committee), et Ed RUSSO (Events Committee ; Specialist Sailing Committee). Ces représentants français ont contribué, dans leur domaine d'expertise respectif, aux différents travaux et réflexions de cet évènement au cours duquel plusieurs décisions importantes ont été prises pour préparer les JO de Los Angeles, notamment concernant les formats des courses (un format pour les 4 épreuves de planche/kite et un autre format pour les 6 épreuves de « bateaux » (ILCA, Nacra 17, 49er, 470)).

Cette Annual Conference de World Sailing a également mis en avant plusieurs grands champions de la voile française. Deux d'entre eux (Alexis LOISON et Charlie DALIN) étaient nommés pour le prestigieux Rolex World Sailor of the Year et c'est le vainqueur du Vendée Globe qui est devenu le premier français élu marin de l'année par notre Fédération Internationale. L'équipage français « Match in Pink » de Pauline COURTOIS, cinq fois championnes du monde de Match Race, était également nommé au titre d'équipe de l'année. Notons enfin que l'arbitrage français a été mis à l'honneur avec Bernard BONNEAU

qui a reçu le Trophée Beppe Croce récompensant son engagement considérable au niveau international.

En complément de sa participation à ces deux évènements institutionnels, la FFVoile a également été très active tout au long de l'année 2025 dans l'animation du Groupe D, avec plusieurs réunions à distance et un regroupement à Athènes à la fin du mois de septembre.

En 2025, la FFVoile a également maintenu une forte implication au sein des classes internationales afin de veiller à ce que les décisions prises — qu'il s'agisse des règles de jauge, de la structuration du calendrier ou de la fiabilité du matériel - soient en adéquation avec les intérêts des athlètes français et le développement de ces pratiques. Dans ce cadre, plusieurs experts issus des différentes disciplines, notamment des entraîneurs, ont contribué aux travaux des classes iQFOiL (Senior, Youth & Junior), de l'International Kiteboarding Association ainsi que de l'International Wing Sports Association, une discipline qui continue d'être en plein essor.

Eurosaf :

La FFVoile continue d'être fortement impliquée au sein de la Fédération Européenne de Voile, grâce notamment à Anne MALLEDANT qui a été réélue à la Vice-Présidence de l'instance en avril dernier, lors de l'Assemblée Générale qui avait eu lieu en Autriche et au cours de laquelle la FFVoile était représentée par Olivier BOVYN.

Un peu plus tôt dans l'année, Anne MALLEDANT s'est également déplacée à Londres pour le Race Officials Exchange Programme Meeting qui a eu lieu en janvier 2025. Cette réunion importante permet pour rappel à des arbitres français de participer à un programme européen d'échanges d'arbitres piloté par l'EUROSAF et cofinancé par les différentes fédérations nationales, dont la FFVoile. Dans ce contexte, notre Fédération a soutenu des déplacements d'arbitres sur des compétitions européennes en Suède, Espagne, Italie ou Roumanie et en contrepartie des organisateurs français ont pu accueillir sur leurs épreuves des arbitres étrangers.

D'une façon générale, la FFVoile continue d'être mobilisée sur les projets portés par l'EUROSAF.

European Boating Association :

En tant que membre historique de l'European Boating Association (EBA), la FFVoile continue de porter la voix et défendre les intérêts des plaisanciers (notamment sur des thématiques relatives à la réglementation européenne impactant la pratique loisir). La FFVoile était notamment présente, par l'intermédiaire d'Olivier BOVYN, aux côtés d'une vingtaine d'autres fédérations nationales, aux deux principaux temps institutionnels de l'EBA, au Royaume-Uni en avril 2025 et en Autriche en octobre 2025.

PARTENARIATS

Jean-Claude MERIC

Vice-président en charge du marketing et des partenariats

Le service partenariats de la FFVoile est sous la responsabilité d'Anaëlle Guével, avec l'aide de Chloé Hartmann en alternance.

Ce service a pour mission de développer et de gérer les relations avec les partenaires de la fédération, ainsi que d'identifier et de nouer de nouveaux partenariats.

La FFVoile s'appuie sur un réseau de partenaires engagés, avec **Banque Populaire comme partenaire majeur**, **ENGIE comme partenaire officiel**, ainsi que **Decathlon, Yamaha, Capelli (powered by Yamaha), Le Coq Sportif et Sunsail en tant que fournisseurs officiels**, et **la MAIF comme assureur officiel**, contribuant au développement et au rayonnement de la voile française.

Partenariats et engagement des marques

Banque Populaire, partenaire majeur de la FFVoile :
Depuis 2001, Banque Populaire soutient la Fédération Française de Voile dans le développement de la pratique, notamment via le cofinancement de matériel pour les Écoles Françaises de Voile et son implication dans les Championnats de France Jeunes.

ENGIE, partenaire officiel de la FFVoile :
ENGIE prolonge son engagement et acquiert un nouveau statut de partenaire officiel de la FFVoile. Ce nouveau positionnement permet à l'énergéticien de soutenir les programmes fédéraux de sensibilisation des jeunes générations aux enjeux environnementaux et à la préservation de la biodiversité marine.

Tribord, fournisseur officiel :
Depuis 2021, Tribord accompagne la FFVoile dans une vision commune de développement, avec la co-création de produits adaptés, le soutien aux clubs et la promotion du réseau des Écoles Françaises de Voile. L'accent est notamment mis sur l'éco-conception des équipements.

Yamaha Marine, fournisseur officiel :
Fidèle partenaire depuis 2013, Yamaha fournit les moteurs hors-bord qui équipent les bateaux des entraîneurs de l'Équipe de France et propose également des offres spécifiques à destination des clubs.

Le Coq Sportif, fournisseur officiel :
Marque emblématique du sportswear français, Le Coq Sportif équipe les équipes de France olympiques depuis 2020.

La MAIF, assureur officiel :
La MAIF assure l'ensemble des structures affiliées et des licenciés depuis 2020 et est également mécène de la Fondation de la Voile depuis 2024.

Deux nouveaux fournisseurs officiels ont rejoint l'aventure en 2025 :

Capelli, fournisseur officiel :
Constructeur italien de semi-rigides, Capelli est devenu fournisseur officiel de la FFVoile en 2025. Né des échanges avec Yamaha Motor France, cet accord va permettre à la Fédération Française de Voile de renouveler sa flotte de bateaux destinés aux entraîneurs de l'Équipe de France, avec des semi-rigides développés spécifiquement à la suite de nombreux échanges entre les équipes techniques de la fédération, celles de Yamaha Marine et le chantier italien Capelli. L'objectif est également de développer une offre à destination du réseau FFVoile avec un modèle club.

Sunsail, fournisseur officiel :
Créé il y a plus de 50 ans, Sunsail est un acteur majeur du tourisme nautique, avec plus de 20 destinations et une flotte moderne. Ses croisières sont soutenues par des ambassadeurs issus de la FFVoile, comme Charline Picon, triple médaillée olympique, et Charlie Dalin, vainqueur du Vendée Globe 2024-2025. Grâce à eux, Sunsail valorise la croisière en voilier et partage une vision experte et inspirante de la voile.

Partenaires institutionnels

Aux côtés de ses partenaires privés, la Fédération Française de Voile peut également compter sur l'engagement de ses partenaires institutionnels. Leur soutien contribue au développement de la pratique, à l'accompagnement des athlètes de haut niveau et au rayonnement de la voile en France et à l'international.

Marine nationale :
Partenaire historique de la Fédération Française de Voile, la Marine nationale entretient un lien fort avec ce sport. Chaque année, elle recrute une dizaine d'athlètes de l'Équipe de France en Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP), leur offrant un salaire, un emploi à l'issue de leur carrière sportive ainsi qu'un aménagement du temps de travail pour se consacrer pleinement à leur projet olympique. Cette stabilité a notamment permis à Charline Picon, militaire et championne, de briller aux Jeux Olympiques : médaille d'or à Rio en 2016, médaille d'argent à Tokyo en 2021 et médaille de bronze à Paris en 2024.

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) :
Le Comité National Olympique et Sportif Français représente le mouvement sportif français, et notamment les fédérations, sur le territoire national et à l'international. Il est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et mène des actions d'intérêt commun au bénéfice des fédérations. Il entreprend en leur nom, ou avec elles, et dans le respect de leurs prérogatives, toutes activités visant à encourager le développement du sport de haut niveau ainsi que du sport pour tous.

Agence Nationale du Sport (ANS) :
L'Agence Nationale du Sport finance et organise le sport en France, en favorisant la pratique pour tous et en soutenant le haut niveau et la haute performance. Après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'ANS poursuit son engagement en accompagnant les athlètes vers les prochaines échéances internationales.

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative :
Le ministère définit la politique nationale du sport, en fixe le cadre juridique et veille à l'intérêt général. Son action s'adapte aux enjeux sociétaux actuels, intégrant notamment l'inclusion, la santé, la transition écologique et l'éthique sportive. Il poursuit son engagement pour un sport accessible à tous, le développement du sport de haut niveau, la protection des sportifs et la valorisation des métiers du sport.

World Sailing :
Fondée en 1907 sous le nom d'International Yacht Racing Union (IYRU), World Sailing est l'instance dirigeante de la voile mondiale, reconnue par le Comité International Olympique (CIO). Elle supervise la voile aux Jeux Olympiques et coordonne plus de 120 fédérations nationales. Son rôle englobe l'organisation des régates, l'élaboration des règles, la formation des officiels et des entraîneurs, ainsi que le classement des athlètes, contribuant au développement et à la promotion de la voile à l'échelle internationale.

De nombreux avantages licenciés sont également mis en place avec l'UCPA sur les séjours, Panini sur l'album du Vendée Globe, Sixt sur les locations de véhicules, Voiles et Voiliers sur l'abonnement au magazine, Crosscall avec une réduction sur les produits, Tip&Shaft, avec une réduction sur le Sailorz Film Festival, et Décathlon avec une réduction sur l'ensemble des produits.

Temps de rencontre avec les partenaires

La FFVoile attache une importance particulière à la création de moments privilégiés avec ses partenaires, afin de renforcer les liens et de valoriser leur engagement aux côtés de la fédération.

Dans ce cadre, une opération partenaires a été organisée lors de la Semaine Olympique Française (SOF), réunissant des partenaires de la fédération, de l'événement ainsi que des partenaires locaux. Cette journée leur a permis de découvrir les coulisses de la compétition, d'échanger avec les équipes fédérales et de vivre l'événement au plus près, notamment à travers une sortie en mer pour suivre les régates.

Un autre temps fort a eu lieu le 16 décembre au CNOSF, à l'occasion de la révélation de l'Équipe de France de voile. Cet événement a rassemblé les partenaires de la fédération ainsi que les partenaires des athlètes, offrant un moment de partage autour des sportifs et d'un temps fort pour lancer l'année 2026.

À travers ces initiatives, la FFVoile souhaite multiplier les occasions de rencontre et d'échange avec ses partenaires, afin de renforcer leur engagement et de les associer davantage à la vie et aux succès de l'équipe de France.

Fondation de la Voile : un engagement pour une voile plus inclusive

Dans la continuité de ces engagements et de la volonté de la FFVoile de renforcer son impact sociétal, la Fédération s'appuie également sur la Fondation de la Voile.

Lancée en 2024, la Fondation de la Voile soutient des projets d'insertion sociale et professionnelle par le nautisme. Elle bénéficie de l'expertise administrative et juridique de la Fondation du Sport Français.

Quatre projets structurants sont actuellement soutenus par la Fondation :

- La Mer est à Vous : poursuite du programme d'insertion sociale par la voile, avec un accompagnement renforcé des clubs engagés.
- Course au Large 2030 : projet visant à aligner la course au large avec les objectifs de l'Accord de Paris en définissant une feuille de route commune pour réduire son impact environnemental.
- Éduquer à la mer : programme destiné à favoriser l'accès à la mer pour les scolaires, avec le développement des classes de mer et une sensibilisation aux enjeux environnementaux.
- Prévention des violences dans le réseau FFVoile : une cellule dédiée a été mise en place avec un dispositif de signalement et une stratégie de sensibilisation des pratiquants, en collaboration avec des associations spécialisées. Afin d'ancrer durablement ces actions, la FFVoile renforce son engagement pour que chacun puisse naviguer dans un environnement sûr et bienveillant.

La Fondation peut compter sur le soutien de son principal mécène, la MAIF, ainsi que sur la générosité de donateurs particuliers, que la Fédération remercie chaleureusement pour l**eur engagement en faveur d'une voile plus accessible, responsable et inclusive.**

COMITE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

Michel LA CLAVIERE
Président du CED

Composition du Comité 2025 :

Antoine Carre, Euzhann Lerandy, Margot Talbourdel, Dominique Tincelin, Vice-président, Michel La Claviere, Président

1) Assistance à la réunion de la Commission d'Attribution Finale (CAF) des fonds du PSF.
   Avis du 20 juin 2025

2) Saisine du Comité par le Président de la FFVoile sur un signalement de comportement inapproprié d'un organisateur de compétition de jeunes.
   Saisine en date du 19 novembre 2025 & Décision rendue par le Comité le 18 décembre 2025

3) Assistance au siège du CNOSF à la deuxième édition des rencontres CNOSF/Présidents des Comités d'Ethique et de Déontologie des différentes Fédérations sportives.
   21 novembre 2025

4) Assistance au COMEX de la Fondation de la Voile
   Réunion du 2 décembre 2025.

5) Suivi des ODJ des BE & CA 2025 de la FFVoile.
   Demande de communication du projet du nouveau Code de l'Arbitre.
   Modification demandée acceptée par le BE.
   Sera soumis pour adoption au prochain CA.

COMMISSION DES CLASSES

Jean-Pierre BLACHE, *administrateur chargé de l'animation des classes*
Président de la commission des classes

La commission des classes a été installée, après les élections de ses membres, fin juin 2025, ce compte rendu porte donc sur le seul second semestre 2025.

La première réunion de la commission en présentiel et en visio-conférence s'est tenue le 28/06/2025.

Elle a eu à se prononcer sur la cotisation des classes à la FFV. Son avis a été transmis au bureau exécutif qui a eu à connaître de la question le 15/7/2025. La décision du BE, adoptée par vote électronique du 6/08/2025 a été publiée dans la foulée.

Lors de cette réunion ont été constitué 3 groupes de travail l'un sur l'inclusion de régate et/ou démonstration de VRC lors de grands événements, un autre sur les questions de la communication des classes et notamment via les outils de la FFV et enfin le dernier sur le benchmarking et la mobilisation de moyens matériels et humains.

Durant les congés d'été les groupes ont travaillé et un premier niveau de restitution a été donné lors de la réunion en visio-conférence le 14/10/2025.

A cette date le projet relatif au benchmarking n'avait pas encore réellement démarré, en revanche le projet relatif à l'inclusion de la VRC dans les grands événements a présenté un point d'étape déjà très avancé de même que le projet relatif à la communication pour lequel un questionnaire a été lancé auprès des membres de la commission et vers quelques administrateurs de la fédération.

A cette occasion les représentant du département des pratiques sportives et du service administratif et adhésion ont pu faire une communication sur leurs actualités respectives.

La dernière réunion de l'année 2025 s'est tenue en présentiel le 6/12/2025 au siège de la fédération. Un tour d'horizon a été fait par les représentants des services fédéraux sur leurs actualités respectives.

Les responsables de groupes de travail, G Dadou, P Varin et PF Mironneau ont également fait la restitution de leurs travaux, ce qui a conduit à en débattre. Le projet VRC présenté a été validé par la commission sous réserve que le groupe projet puisse se traduire dans un cahier des charges et un argumentaire afin qu'il puisse être transmis aux organisateurs en vue de la faisabilité. La restitution du projet benchmarking, après discussions doit faire l'objet d'une note ayant valeur d'argumentaire pour un président de classe afin de connaître les voies et moyens de mobiliser les moyens matériels et les énergies des structures affiliées à la FFV lors d'événements patronnés par une classe.

Enfin le projet communication a fait l'objet d'une longue présentation très détaillée et de débats riches sur la méthode qui devra être employée pour faire prospérer le projet dans un contexte tendu des moyens fédéraux à y consacrer. L'idée générale qui y préside est de placer dans le site institutionnel des éléments de nature à définir les classes, les moyens de les contacter, et des éléments attractifs d'activité pour inciter le public lambda à la prise de contact ; par ailleurs les éléments plus techniques relatifs aux classes seraient placé sur un site déporté qui comporterait les éléments réglementaires et procéduraux, les règles de classe et de jauge, les outils pour les classes etc.

En perspective de nos réunions de 2026, et avant le renouvellement des membres de la commission lors d'élections qui se dérouleront en fin d'année, plusieurs suggestions de discussions voire de travail ont été évoquées :

La question de la mutualisation d'événements rassemblant plusieurs classes y compris de nature très différente par exemple des planches, des dériveurs et des quillards de sport afin de mieux gérer les coûts, l'impact carbone etc.

Le parcours des jeunes licenciés des séries minimes vers les supports U19 et adultes. Le service des pratiques sportives a tenu à rappeler à ce sujet la nécessité de considérer la pratique sportive et

compétitive dans son ensemble et ne pas limiter la réflexion à la logique de filière ou de pratiques sur les championnats de France jeunes uniquement.

Le développement de la pratique féminine dans des actions de classes

Le développement des pratiques sportives type rallye et raid

Les présentations projetées ont été transmises aux membres de la commission et également aux représentants des services fédéraux.

Je ne peux que remercier et féliciter les membres de la commission et les représentants des services, Virginie Touzeau, Claire Pruvot et Eric Dufournier, pour leur engagement et leurs contributions respectives qui ont alimenté les discussions et les propositions qui seront faites à la gouvernance fédérale.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
PRATIQUES SPORTIVES HABITABLE ET COURSE AU LARGE

Christophe SCHENFEIGEL et Bernard BOCQUET
Vice-président de la FFVoile en charge de la compétition Habitable et Course au Large, Administrateur de la FFVoile

Bilan de l'année 2025 des Pratiques Sportives - Habitable et Course au Large qui rassemble toutes les formes de compétitions sur quillard, depuis l'accès à la pratique sportive jusqu'aux disciplines de haut - niveau.

Dans un contexte sociétal marqué par des enjeux majeurs, la Fédération poursuit son engagement pour accompagner les évolutions de notre sport. La cellule de lutte contre les violences a continué son travail de sensibilisation auprès des encadrants et des pratiquants, afin de prévenir les comportements inappropriés et de garantir un cadre de pratique respectueux et sécurisé.

Les enjeux environnementaux restent également une priorité. Les réflexions engagées, notamment via le projet Course au Large 2030, pour réduire l'empreinte carbone de nos activités et limiter leur impact sur la biodiversité, se poursuivent, avec la volonté de faire évoluer progressivement les pratiques et les organisations.

La formation demeure au cœur des responsabilités fédérales. Le secteur des bateaux habitables continue de s'attacher à faciliter l'accès des jeunes à ces supports en développant les passerelles entre la voile légère, la pratique Inshore et la Course au Large. Parallèlement, plusieurs initiatives visent à renforcer la pratique adulte et à encourager l'engagement de nouveaux équipages dans les compétitions.

La vitalité de ces actions repose sur l'implication des clubs et des ligues, des entraîneurs, des cadres techniques, des bénévoles et des dirigeants de structures. Tous peuvent également s'appuyer sur les différents services de la Fédération – informatique, juridique, communication, arbitrage – ainsi que sur l'équipe des Pratiques Sportives – Habitable qui accompagne au quotidien le développement de ces disciplines.

La Course au Large :
La Course au Large continue de démontrer son attractivité et sa capacité à mobiliser de nombreux acteurs. Discipline emblématique de la voile française, elle bénéficie d'une visibilité importante et d'un intérêt croissant. Dans le même temps, l'évolution rapide des technologies transforme profondément la pratique. L'augmentation des vitesses liée aux foils, l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle et le développement des moyens de communication embarqués ouvrent de nouvelles perspectives, tout en soulevant des questions importantes. Dans ce contexte, la Fédération reste particulièrement attentive aux enjeux de sécurité des marins et d'équité sportive. La Course au Large demeure, avant tout, un sport mécanique qui doit rester au service de grandes aventures humaines.

Les Compétitions :
Avec 21 255 régatiers en Habitable (un chiffre en augmentation de 6% par rapport à 2024), l'activité sportive en habitable continue de s'appuyer sur un calendrier riche et dense (2090 épreuves organisées en 2025, 169 de plus qu'en 2024), porté par l'engagement des clubs organisateurs et des classes. Les initiatives visant à attirer de nouveaux compétiteurs, notamment chez les adultes, se poursuivent sur l'ensemble du territoire. Les échanges réguliers avec les Commissions Sportives des Ligues ont permis, cette saison encore, de partager les préoccupations du terrain, d'identifier les difficultés rencontrées par les clubs et de valoriser les bonnes pratiques mises en place localement. Des groupes de travail restreints poursuivent leurs réflexions sur différents sujets afin d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux réalités des territoires.

La Flotte Collective et Partagée : Les flottes collectives et partagées continuent de constituer une offre particulièrement pertinente dans le contexte actuel. Elles répondent, à la fois, aux enjeux économiques et environnementaux en facilitant l'accès aux bateaux, tout en optimisant leur utilisation. Souvent organisées autour de supports monotypes, ces flottes permettent de proposer différents formats de pratique et représentent également un levier important pour attirer de nouveaux pratiquants. En fin

d'année 2025, un groupe de travail consacré au développement de la Flotte Partagée a été lancé par la FFVoile, notamment pour accompagner l'essor des circuits régionaux, qui attirent à chaque saison de plus en plus de nouveaux équipages, venus d'horizons très divers. Ce groupe de travail permet de rassembler les bonnes pratiques mises en place sur les différents bassins et de renforce les liens entre les circuits locaux et régionaux avec les épreuves nationales comme la LNVoile, et internationales avec le circuit de la Sailing Champions League. Cela permet également de mettre en avant les passerelles avec les disciplines connexes comme le Match-Racing ou la Course en Flotte Monotype.

Le Tour Voile :
Le renouveau du Tour Voile, autour d'une flotte monotype de Figaro 3, s'est confirmé en 2025. Cette épreuve poursuit son objectif de constituer une passerelle entre les différentes pratiques de la voile, et d'accompagner les jeunes vers la course au large. Au-delà de la compétition, le Tour Voile reste un outil de formation et de transmission particulièrement structurant pour les nouvelles générations de marins.

La Voile en Entreprise : La voile en entreprise continue de se développer et de susciter l'intérêt des structures économiques. Ce format de pratique permet aux entreprises de proposer à leurs collaborateurs une activité sportive favorisant la cohésion et l'esprit d'équipe. Pour les clubs, ces initiatives représentent également une opportunité de renforcer les liens avec le tissu économique local et de développer de nouveaux partenariats.

La Ligue Nationale de Voile :
Pour les 10 ans de cette épreuve en Flotte Partagée 100% interclubs, la LNVoile était de retour où tout a commencé, à La Rochelle, du 16 au 19 octobre 2025. 17 équipages venus des quatre coins de la France ont pu vivre une édition encore une fois enthousiasmante, parfaitement organisée avec les équipes de La Rochelle Nautique avec notamment un moment fort dès le premier jour de course, et des départs lancés au plus près des Tours du Vieux-Port, pour le plus grand plaisir des marins et des Rochelais. Encore une fois, la LNVoile a été fidèle à ce qui fait son succès : un savant mélange entre convivialité - avec une ambiance festive à terre entre tous ces équipages intergénérationnels venus pourtant d'horizons souvent différents, et un solide niveau sportif sur l'eau ; en témoigne, la victoire pour la première fois de son histoire du SNP Le Havre, mené par un Champion du Monde Jeunes de Match-Racing, Marin Micoulot. En 2026 la LNVoile sera confiée, du 16 au 18 octobre, aux mains expertes de l'APCC Nantes, le club le plus titré sur cette compétition !

Le Match - Racing :
Sous la houlette de Nathalie Péberel et de la Commission Nationale Match Racing composée de : Yoann Péronneau, Anne Malledant, Xavier Rohart, Mathieu Richard, Philippe Michel, Cédric Château, Maxime Mesnil, Pauline Courtois, Marc Reine et Thierry Poirey, la Fédération continue de soutenir activement le développement du Match-Racing, convaincue que ce format correspond aux attentes d'une partie importante des pratiquants, notamment les jeunes adultes. Par son intensité et son format court, le match racing offre une excellente école pour l'apprentissage des règles de course, la prise de décision et le travail en équipe. La France confirme sa place parmi les nations majeures de la discipline au niveau international, tant sur les circuits Open que Jeunes et Féminins.

Osiris :
Le système intersérie habitable OSIRIS reste un pilier essentiel de la pratique compétitive en habitable. Son fonctionnement repose sur l'implication de nombreux acteurs répartis sur l'ensemble du territoire, notamment les délégués régionaux, la Commission Nationale et le Centre de Calcul. Le travail engagé pour moderniser les outils et améliorer l'analyse des performances des bateaux, permet de garantir un système de rating fiable et adapté aux différentes configurations de bateaux.

Disciplines de Haut – Niveau Course en Baie (Match Racing et Course en flotte) et Course au Large :
Le développement de la performance sportive reste une priorité pour la Fédération. Les structures d'entraînement et les pôles jouent un rôle central dans l'accompagnement des sportifs vers le haut niveau. Le travail mené au sein des centres d'entraînement, notamment au Pôle France de Port-La-Forêt pour la course au large, ainsi que l'implication des cadres techniques dans les pratiques Inshore, contribuent à structurer la filière de performance. La présence d'équipes françaises engagées sur les circuits internationaux majeurs, notamment en SailGP ou dans les projets liés à la Coupe de l'America, témoigne de la vitalité et de l'ambition de la voile française.

Enfin, c'est grâce à tous, et au travail des entraîneurs, que nous avons obtenu de belles performances cette année. Un grand bravo à tous les coureurs pour ces beaux résultats.

A - <u>Podiums Inshore</u> :

1. **Championnat du Monde SB20** – Singapour (SGP)
   <u>1ère place « jeunes » et « Corinthien » et 3ème place au Classement général</u> : Equipage Paul Loiseau
   Paul Loiseau (CV Ecole Navale)
   Aristide Delin (SNP Le Havre)
   Camille Pfaff (SR du Havre)
   Maxime Hélie (YC Granville)

   <u>Hors podium</u> :
   10ème : Equipage de Paola Amar (YC Cannes)
   21ème : Equipage d'Edward Russo (CN Valeriquais)
   31ème : Equipage de Pierre-Yves Lambert (COYC Hyérois)
   40ème : Equipage de Dominique Bayen (CNS Carqueiranne)

2. **Championnat d'Europe SB20** – Ostende (BEL)
   <u>Hors podium</u> :
   4ème : Equipage de Paul Loiseau
   6ème Equipage de Ian Garreta
   11ème : Equipage de Pierre-Yves Lambert
   18ème : Equipage de Camille Duverger
   19ème : Equipage d'Edward Russo
   38ème : Equipage de Dominique Bayen

3. **Championnat du Monde J80** – Nieuport (BEL)
   <u>2ème place</u> : Equipage de Simon Moriceau
   Simon Moriceau (APCC Nantes)
   Simon Bertheau (APCC Nantes)
   Vincent Guillarm (CV Ecole Navale)
   Alice Bigot (APCC Nantes)
   Julien Augereau (APCC Nantes)

   <u>Hors podium</u> :
   4ème : Equipage de Pierre Laouenan (CV Ecole Navale)
   7ème : Equipage de Paul Loiseau (CV Ecole Navale)

4. **Championnat du Monde Jeune de Match Racing** – Gdynia (POL) :
   <u>1ère place</u> : Equipage Marin Micoulot
   Marin Micoulot (SNP Le Havre)
   Camille Pfaff (SR du Havre)
   Aristide Delin (SNP Le Havre)
   Clarisse Baissac (CV St Aubin Elbeuf)

   <u>2ème place</u> : Equipage d'Ange Delerce
   Ange Delerce (SR Antibes)
   Julia d'Amodio (Cannes Jeunesse)
   Thomas Flachon (SR Antibes)
   Sylvestre De Giuli Morghen (SN Marseille)

   <u>Hors podium</u> :
   6ème place : Equipage de Victorien Eon (FCJ Pornic)

5. **Championnat du Monde Féminin de Match Racing** – Chicago (USA)
   <u>1ère place</u> : Equipage de Pauline Courtois
   Pauline Courtois (CV St Aubin Elbeuf)

Maëlenn Lemaitre (YC Cherbourg)
Louise Acker (SNP Le Havre)
Sophie Faguet (SR du Havre)
Laurane Mettraux (Suisse)

Hors podium :
6ème place : Equipage de Julia D'Amodio (Cannes Jeunesse)
12ème place : Equipage de Kenza Coutard (CV St Aubin Elbeuf)

6. **Le Championnat d'Europe Open de Match Racing n'a pas eu lieu**

7. **Sail GP :**
   5ème place : Sail GP FRA - Quentin Delapierre (CNLB Cataschool) – Equipe de France

B – Podiums Course au Large :

8. **Championnat de France Elite de Course au Large :**
   1ère place : Charlotte Yven (SR Térenez)
   2ème place : Jules Ducelier (SR du Havre)
   3ème place : Alexis Loison (YC Cherbourg)

9. **Championnat de France de Course au Large en Solitaire Mini 6m50 :**

   Proto :
   1ère place : Benoit Marie (SNO Nantes)
   2ème place : Basile Gautier (VADK' Sport)
   3ème place : Alexandre Demange (Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large)

   Série :
   1ère place : Paul Cousin (CV St Aubin Elbeuf)
   2ème place : Amaury Guérin (CV St Gilles Croix de Vie)
   3ème place : Antoine Chapot (La Turballe Course au Large)

10. **La Solitaire du Figaro :**
    1ère place : Alexis Loison (YC Cherbourg)
    2ème place : Charlotte Yven (SR renez)
    3ème place : Arno Biston (CN des Portes en Ré)

11. **Vendée Globe 24 – 25**
    1ère place : Charlie Dalin (SNP Le Havre)
    2ème place : Yoann Richomme (SN La Trinité)
    3ème place : Sébastien Simon (SN Sablais)

12. **Transat Café L'Or**
    1ère place / Ultim : Tom Laperche (SN Trinité) / Frank Cammas (YCPR Marseille)
    1ère place / Class40 : Guillaume Pirouelle (SNP Le Havre) / Cédric Château (CV St Aubin Elbeuf)
    1ère place / Imoca : Jérémie Beyou (CN Lorient) / Morgan Lagravière (BN des Mascareignes)
    1ère place Ocean50 : Baptiste Hulin (APCC VS Nantes) / Thomas Rouxel (CN Port Blanc)

13. **Championnat du Monde Offshore Double Mixte – Cowes (GBR) :**
    1ère place : Théa Khélif (GGVLS Gravelines) et Thomas André (Brest Bretagne Nautisme)
    Hors podium :
    14ème place : Clara Bayol (YC Cannes) et Charles Hénon (EV Cagnes sur Mer)

COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE

Christophe SCHENFEIGEL et Bernard BOCQUET

Bien plus qu'une saison de transition, 2025 aura été une année charnière pour un secteur qui sait devoir se renouveler pour maintenir sa croissance et continuer de rester « une machine à rêve ». Elle s'est achevée très symboliquement avec le départ de « Sodebo » dans sa tentative de record du Trophée Jules, le Tour du Monde en équipages sans escale, que Thomas Coville et ses équipiers battront finalement le 25 janvier 2026 après 40 jours 10 heures et 45 minutes autour du globe ! Quelques heures plus tard c'était au tour d'Alexia Barrier et de son équipage de couper la ligne virtuelle au large de Brest et placer en 57 jours 21 heures et 20 minutes une nouvelle marque de référence pour un équipage 100% féminin.

La Fédération Française de Voile poursuit son travail d'accompagnement des classes. Pour gérer leurs dynamiques, la FFVoile s'appuie sur une équipe toujours très engagée que nous pouvons tous vivement remercier :
Marc Bouvet, Christophe Gaumont, Aline Echaubard, Claire Pruvot et Jeanne Grégoire, mais également une équipe d'élus : Christophe Schenfeigel, Nathalie Péberel, et Bernard Bocquet. Ensemble, ils ont accompagné, harmonisé et développé un calendrier dense.

Au-delà des aspects purement sportifs, la Fédération joue aussi un rôle central dans l'accompagnement de l'écosystème de la Course au Large sur des enjeux de société incontournables. Le Projet Course au Large 2030, mené par Anne Dos Santos, est entré dans une phase constructive avec le lancement en octobre, en amont du départ de la Transat Café L'Or, des ateliers de travail regroupant les classes, les organisateurs et les skippers, pour chercher des avancées concrètes. Des premiers retours seront présentés dès ce mois de mars 2026 avec les 2èmes Assises du projet, à Paris. La Course au Large doit faire face à de nombreux nouveaux défis, pas seulement autour de la protection de l'environnement, mais aussi sur l'impact de la technologie sur la gestion des courses, sur la formation des arbitres, la sécurité des marins, mais également sur la place des femmes dans cet univers encore très masculin. A ce titre, la victoire historique de Charlotte Yven au Championnat de France Elite de Course au Large, après une formidable saison en Figaro - et notamment sa victoire avec Hugo Dhallenne sur la Transat Paprec disputée en double mixte, a été un des moments très forts de cette année 2025. La France a également décroché sa première victoire sur le Championnat du Monde en Double Offshore Mixte, grâce à Thomas André et Théa Khelif, à Cowes, et s'apprête à organiser, à domicile, du côté de Marseille, la prochaine édition en 2026.

La Commission des Directeurs de Course au Large reste, elle, engagée dans la nécessité de former de nouveaux Directeurs de Course au Large et de maintenir un niveau d'expérience et d'expertise élevé. La Commission reste vigilante quant à l'évolution du rôle des Directeurs de Course qui sont de plus en plus sollicités sur des sujets qui, parfois, dépassent le cadre sportif et sont, bien souvent, en première ligne, face à des situations de crises multiples. Nous pouvons nous féliciter d'avoir, en France, les meilleurs et, avec eux, des équipes expertes ; mais nous devons, pour l'avenir, au vu de la multiplication des courses et de leur développement, garder cette exigence et développer cette expertise.

L'engouement pour la Course au Large auprès des jeunes, est organisé autour de sélections à l'initiative de nos partenaires historiques comme Macif, la Région Bretagne et Crédit Mutuel de Bretagne, mais également de ligues : Normandie, Sud, Occitanie et Pays de La Loire qui ont su encourager cette filière autour de sélections vers la Classe Figaro, formidable pourvoyeur de talents. Afin d'augmenter les opportunités pour les jeunes de se former et de réduire la haute marche qui les sépare de la Course au Large de haut – niveau et professionnelle, nous continuons de compter sur la renaissance du Tour Voile en Figaro Beneteau 3, qui a rassemblé en 2025, 30 jeunes embarqués début juillet sur la côte Atlantique.

L'année 2025 aura été marquée par une Transat Café L'Or qui aura offert 4 scénarii très différents pour chacune des classes engagées entre Le Havre et La Martinique. Chez les Ultim, le parcours a été avalé à très vive allure, dès le départ et la victoire est revenue au duo Tom Laperche – Franck Cammas au bout de 10 jours d'une course parfaitement maitrisée. En Imoca, aucun abandon n'aura été à signalé sur cette édition parmi les 18 duos en lice. Dans les Alizées, les foilers ont pu allonger la foulée, et c'est finalement Jérémie Beyou et Morgan Lagravière qui se sont imposés. Chez les Class40, cette Transatlantique s'est jouée en deux étapes, avec un arrêt à La Corogne pour laisser passer la tempête.

On a surtout eu droit à une formidable bataille tactique sur la route vers La Martinique, avec des options complètement différentes entre les deux premiers du classement, les « Sudistes » Cédric Château et Guillaume Pirouelle l'emportant pour quelques minutes à peine devant les « Nordistes » Axel Tréhin et Corentin Douguet. Enfin, pour les Ocean Fifty, la transat a été mouvementée, avec des premières heures de course en Manche dans des conditions musclées fatales à 3 trimarans, chavirés dès la première nuit de course. Grâce au formidable travail des équipes de secours du Cross Jobourg et de la SNSM, les 6 marins ont pu être secourus rapidement et les bateaux ramenés à bon port. De l'autre côté de l'océan, 12 jours plus tard, c'est le duo Baptiste Hulin – Thomas Rouxel qui s'est imposé au bout du suspense, les 4 premiers arrivant en moins de 45 minutes !

L'année 2025 aura été intense en Course au Large, avec notamment The Ocean Race Europe qui a emmené les équipages en Imoca d'Allemagne au Monténégro, en passant notamment par Nice et plusieurs autres escales atypiques. La saison aura aussi été marquée par une Mini-Transat réduite à une étape transatlantique, en raison de l'arrivée de la tempête Gabrielle sur la flotte quelques jours après le départ de la première étape, finalement annulée pour permettre à tous concurrents de se mettre à l'abri. Cette décision de la direction de course, difficile mais pleine de bon sens marin, a pu être facilitée dans son application par la formidable chaine de solidarité qui s'est mise en place pour accueillir les marins dans les ports des côtes espagnoles et portugaises. La deuxième mais finalement unique étape aura, elle, offert un beau spectacle sportif pour les victoires finales, Mathis Bourgnon soufflant la victoire au Champion de France de Course au Large en Solitaire, Benoit Marie dans les derniers milles de course en Proto. En Série, Paul Cousin a confirmé sa belle saison 2025, en s'imposant sur la Mini-Transat et en remportant le titre de Champion de France.

En 2026 et dans les années à suivre, la FFVoile doit veiller à poursuivre ses engagements pour préserver la sécurité des marins, tout en prenant en compte les évolutions technologiques d'un sport mécanique qui a un impact certain sur son environnement. C'est donc tous ensemble que nous devons continuer de construire la Course au Large de demain.

.

COMMISSION INTERSERIES OSIRIS

Patrick FRASQUET
Président de la Commission

La régate interséries habitable est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants.
Au sein de l'intersérie « habitable », on distingue différents systèmes : Osiris, IRC, Multi 2000 etc. C'est de loin la jauge Osiris, entièrement gérée par la FFVoile, qui rassemble le plus de bateaux et de concurrents sur toutes les mers et plans d'eaux intérieurs de notre territoire.
Les solutions proposées par l'« Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » (OSIRIS) sont largement déployées par l'ensemble des clubs nautiques.
Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers dits « standards » et les voiliers « personnalisés ».
Cette jauge répond à la diversité des flottes. Elle s'appuie à la fois sur :

- les tables de ratings des habitables,
- leurs liens avec les quillards de sport,
- les technologies de prévisions de performances de l'ORC, leader mondial en technologie de rating (via le centre de calcul FFVoile).
- Et, dans une moindre mesure, avec la Jauge Classique Handicap (JCH), mise en œuvre en Manche et en Atlantique.

La jauge Osiris est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

En 2025 :

- 1372 compétitions Osiris ont été inscrites au calendrier de la FFVoile : c'est un peu moins qu'en 2024, mais elles ont attiré plus de bateaux-départs au total.
- Les classements nationaux Osiris comptent plus de 3300 bateaux-départs, et près de 12600 licenciés classés dans cette pratique. Des chiffres en légère progression par rapport à 2024.
-

C'est donc un bilan très positif encore pour cette année.

Pour rappel, cette activité est gérée par la **Commission Osiris, dont les missions** couvrent :

- l'administration de flotte,
- la tenue à jour des standards de jauge,
- la réglementation des correspondances entre jauges,
- l'animation sportive.

L'implication des délégués bénévoles concernés permet une forte décentralisation de la gestion, pour couvrir ces missions.
Le Centre de Calcul fédéral facilite l'analyse des nouveaux modèles, et permet aussi le calcul fin du rating des bateaux personnalisés, en exploitant les vecteurs de prévision de vitesse fournis par l'ORC.

1) Administration de la flotte, et fourniture de contrats de jauge

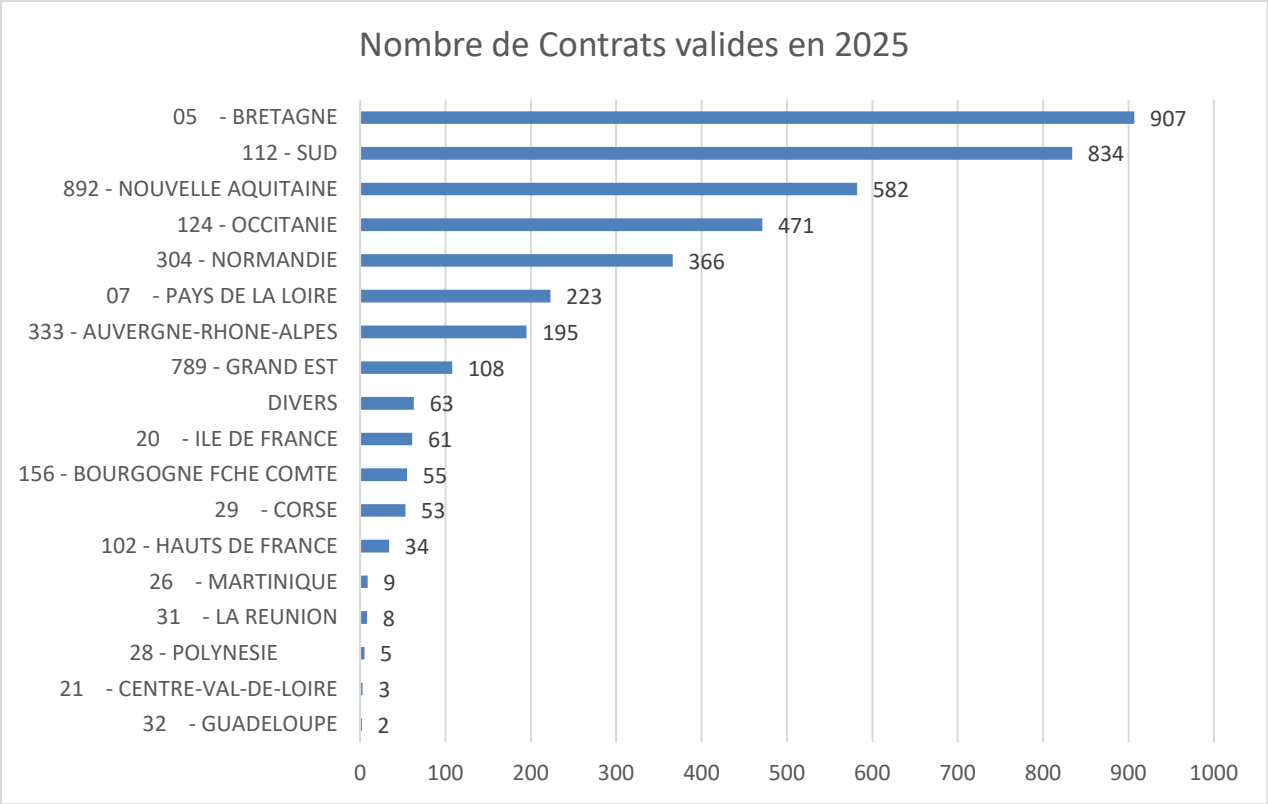
La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge standard passés entre concurrents, contient **3695 contrats en cours de validité, dont 1991 passés ou renouvelés en 2025** (les contrats « standards » on une validité de 3 ans).
Les contrats personnalisés, gérés directement par le Centre de Calcul FFVoile, sont autour de 340 : ils sont renouvelés chaque année. Cela représente donc 17,7% des émissions annuelles.

	2021	2022	2023	2024	2025
Nb de contrats émis	134	1111	1219	1375	1891
Dont ORC		255	341	338	319
Dont JCH				4	13
Nb de contrats valides			**3856**	**4037**	**3979**

Source : BDD nationale des certificats Osiris

Part de l'ORC dans les éditions annuelles	16,9 %
Part de l'ORC dans les contrats valides	8 %

Les demandes de contrats peuvent être faites « en ligne ». Elles sont alors reçues par l'un des 30 délégués régionaux qui sont en charge de les vérifier et de les traiter.



2) Le Centre de Calcul FFVoile

L'intersérie est une discipline à part entière, avec ses contraintes. Parmi elles, la personnalisation de plus en plus fréquente des modèles de bateaux qui régatent.
Cette tendance complique le travail des délégués pour établir les ratings des bateaux des « demandeurs » (skippers qui demandent un contrat de jauge pour leur bateau).
Le Centre de Calcul FFVoile est alors un acteur de premier plan pour travailler en synergie avec les délégués.
Les missions du Centre de Calcul sont actuellement confiées à Romain Lanos, prestataire externe de la FFVoile.

Activité du centre de calcul en 2025 :

- Total de 444 certificats émis pour 319 bateaux différents
- Simulations : 87 demandes de simulation traitées

3) Evolution des tables de rating pour les modèles standards

Le parc des descriptions de types de bateaux comporte 2121 modèles début 2026.

Les mises à jour de tables de ratings ont touché 27 modèles, (15 nouveaux et 12 correctifs avec ou sans évolution de rating) : la connaissance des bateaux s'affine avec l'accumulation des performances.

4) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

L'observatoire des vitesses est un outil fédéral mis en place pour collecter les statistiques de vitesses observées sur les compétitions interséries, que ce soit en voile légère ou en habitable.
Il permet de corriger, au besoin, les ratings de modèles de bateau, basé dans un premier temps sur des calculs théoriques.
Pour qu'il fonctionne à plein, il est impératif que les résultats remontent bien à la FFVoile, et qu'ils comportent les éléments essentiels pour l'établissement des statistiques, notamment la longueur exacte du parcours.

L'année de collecte va de septembre à septembre : un tri des prélèvements permet de ne conserver que des courses se déroulant dans des conditions « normales ».
En fonction de ces moyennes de vitesses constatées dans le « réel », le rating des modèles standard peut être ré-évalué.

L'ensemble des compétitions « utilisables » dans l'observatoire des vitesses s'est accru de 790 sur la période sept 2024-sept 2025, portant le total utilisable à 18482 courses.

5) Les Classements Osiris : Bateaux-skippers et licenciés

5.1) Le classement bateaux - skippers :

Il est accessible en ligne, et classe les bateaux - skippers selon les façades maritimes sur lesquelles ils pratiquent : Manche / Atlantique / Méditerranée et Plans d'eaux intérieurs :
https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C13/C13_BS.aspx

Le classement national OSIRIS bateaux - skippers (nombre de bateaux classés)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Manche	766	476	493	304	446	493	477	554
Atlantique	1229	994	493	590	760	843	836	890
Méditerranée	1542	1127	704	607	1042	1077	1162	1150
Intérieur	1039	734	394	560	769	746	745	773
TOTAL	**4576**	**3331**	**2084**	**2061**	**3017**	**3159**	**3220**	**3367**

5.2) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables

Il est accessible en ligne, et classe les licenciés selon les façades maritimes sur lesquelles ils pratiquent : Manche / Atlantique / Méditerranée et Plans d'eaux intérieurs :
https://www.ffvoile.fr/ffv/Sportif/C10/C10_Classe_HAN.aspx?Annee_Sportive=2024&Facade=4

Le classement national OSIRIS licenciés (nombre de licenciés classés)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Manche	3093	2255	799	1302	2038	2451	2315	2543
Atlantique	3809	3764	1949	2197	3094	3290	3238	3549
Méditerranée	4995	4330	2793	2345	4224	4529	4741	4476
Intérieur	2250	1970	1059	1439	2005	2318	2192	2108
TOTAL	**14147**	**12319**	**6600**	**7283**	**11361**	**12588**	**12486**	**12676**

L’activité 2025 continue de montrer une progression légère mais constante du nombre de bateaux participants, pour retrouver les niveaux de pratique de 2019, avant Covid.
Les records de participation de 2018 ne sont toutefois pas encore atteints.
On constate une reprise de l’activité sur le bassin Manche, une progression en Atlantique, tandis que les bassins Méditerranée et intérieur se maintiennent.
Depuis 2 ans, le Championnat de France des Croiseurs Légers n’est pas organisé sur un plan d’eau du bassin « intérieur » : cela peut jouer sur le nombre de licenciés pratiquants sur ces plans d’eau.

En résumé :

L’activité 2025 en intersérie Osiris habitable est toujours dynamique, et répond aux attentes des pratiquants.
Elle est portée par des clubs engagés, et par la synergie entre les délégués bénévoles qui constituent cette Commission et le Centre de Calcul FFVoile.

Une implication forte de tous ces acteurs est la clé de la réussite de ce système : il est important de reconnaître tout le travail accompli par cette équipe essentiellement bénévole : que ce soient les délégués, mais aussi les adhérents des clubs qui pratiquant l’Osiris à l‘année.

COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE

Christophe SCHENFEIGEL - *Président de la Commission*

1. Fonctionnement administratif – Quelques chiffres :

Depuis 2006, 58 directeurs de course habilités (dont 2 nouveaux directeurs de course en 2025). En 2025, 18 Directeurs de Course au Large habilités (dont 16 renouvelés et 2 nouveaux) pour 41 épreuves (38 encadrées 21B + 17 A) ; 3 annulées : Cannes To Malta Race (A), 1000 Race Brest (A), Route de phares (B).

Sur ces 16 renouvellements d'habilitation, 10 ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves :

. Jacques Caraës :1A et 1B
. Yann Chateau : 2A et 1B
. Hervé Gautier : 2B
. Denis Hugues : 3A et 1B
. Georges Korhel : 1A et 1B
. Yves Le Blévec : 4B
. Francis Le Goff : 3A
. Annabelle Moreau : 1A et 1B
. Guillaume Rottée : 2B
. François Séruzier : 5B

7 Directeurs de Course habilités sur une seule épreuve :
(2 nouveaux + 6 renouvelés), pour un total de 11 épreuves (5B + 6A) :

. Gilles Bricout : 1B
. Miranda Merron : 1B tutorat et 3A
. Grégory Boyer – Gibaud : 1B
. Gilles Chiorri : 1B
. Christophe Gaumont : 1A
. Philip Lawrence : 1A
. Mathias Louarn : 1A
. Lionel Péan : 1B

Sur les 16 renouvellements, seul 1 de ces Directeurs de Course exerçait déjà au cours de l'année 2006 (Denis Hugues).

2 nouveaux Directeurs de course au large en 2025 :
. Gilles Bricout sur 1B : Trophée Laura Vergne
. Miranda Merron sur 1B en tutorat sur la Plastimo Lorient Mini, et 3A : CIC Med Channel Race / CIC Normandy Channel Race / Globe40

3 épreuves nouvelles en 2025 (3A) :
. La Course des Caps (A – Jacques Caraës)
. Cannes To Malta Race (A – Georges Korhel) - annulée
. CIC Med Channel Race (A – Miranda Merron)

Les 38 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :

Epreuves de Type A : 21 identifiées - Epreuves de Type B : 17 identifiées + 1 extra (Tour de Corse)

Equipage type A : 2	Double type A : 13	Solo type A : 4
Equipage type B : 12	Double type B : 12	Solo type B : 10

(certaines manifestations comportant 2 ou 3 catégories différentes).

1500 Bateaux/départ – 128 Abondons – (+) de 2 millions de MN – 50 interventions (27 états ; 13 MarMar/SNSM + 10 accompagnateurs)

Qui sont les organisateurs de ces 38 épreuves en 2025 ?
Des Clubs/Ligues : 22
Des Sociétés évènementielles : 12

2. Les faits marquants de l'année 2025 :

Pornichet Sélect :
2 échouages (sans assistance mais surveillance), abandons avec assistance, 1 démâtage remorqué + 1 remorquage et Évacuation

Solo Maître Coq :
1 blessé à l'œil avec un cordage / consultation hospitalière qui confirme son abandon.

Paprec 600 St Tropez :
Divers incidents techniques de matériel.

Vendée Globe :
Le Vendée Globe s'est déroulé dans des conditions météo variés - 7abandons et 1hors temps.

CIC Normandy Channel Race :
Collision entre 2 concurrents à 2 mn du départ (intervention SNSM). Remorque du Class40 ayant démâté.
Hélitreuillage des 4 membres de l'équipage (sans blessure) / abandons.
Collision entre un porte – conteneurs et un Class40 (coupé en 2). Equipiers hélitreuillés.
Eperonnage d'un class40 aux alentours de Sein.

Les Sables – Les Açores – Les Sables :
Collision avec un OFNI.

Puru Transgascogne :
Chute dans son bateau d'un concurrent avec perte de connaissance ; 1 hélitreuillage et hospitalisation à La Rochelle (sortie au bout de 3h sans problème particulier).

Mini Transat :
1 concurrent a percuté un OFNI et a dû abandonner. Récupéré par un navire de commerce sur zone.

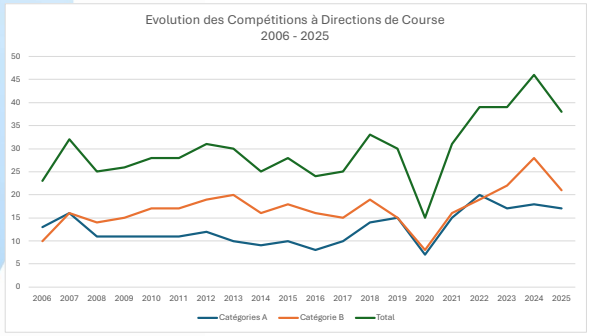
Transat Café L'or :
3 Chavirages et hélitreuillages après le départ (Ocean Fifty)
5 abandons (avarie de matériel, démâtage, raison de santé) / Class40

Sur le plan administratif :
DC pressentis parfois encore indiqués trop peu de temps avant la course (habilitation en urgence).
(Règle et échéances / habilitation DC).
Très peu de compte - rendus reçus des organisateurs et des classes.

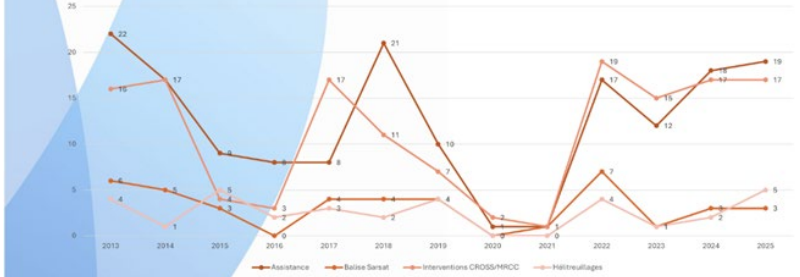
3. Quelques statistiques sur les épreuves :

Evolutions des compétitions à DCAL de 2006 à 2025 :

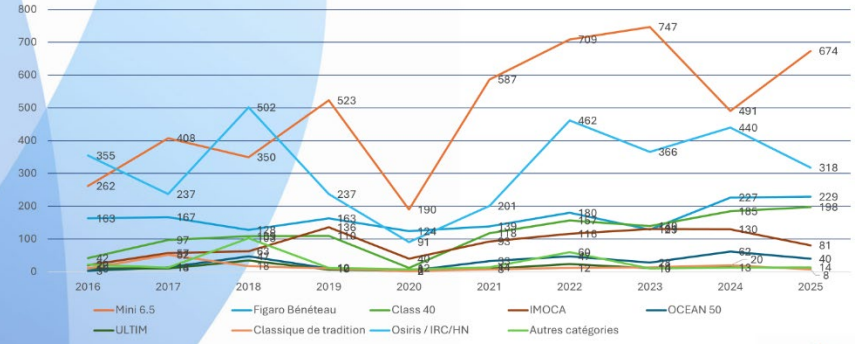
Année	Catégories A	Catégorie B	Total
2006	13	10	23
2007	16	16	32
2008	11	14	25
2009	11	15	26
2010	11	17	28
2011	11	17	28
2012	12	19	31
2013	10	20	30
2014	9	16	25
2015	10	18	28
2016	8	16	24
2017	10	15	25
2018	14	19	33
2019	15	15	30
2020	7	8	15
2021	15	16	31
2022	20	19	39
2023	17	22	39
2024	18	28	46
2025	17	21	38



Assistance / Intervention



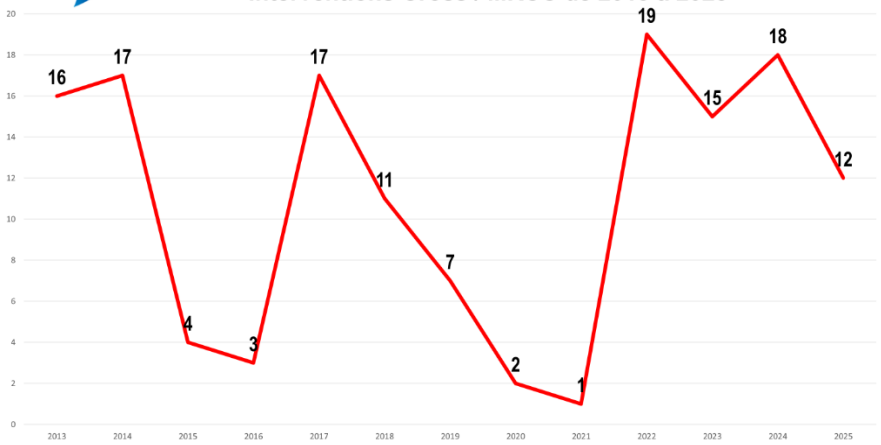
Evolution séries au départ :



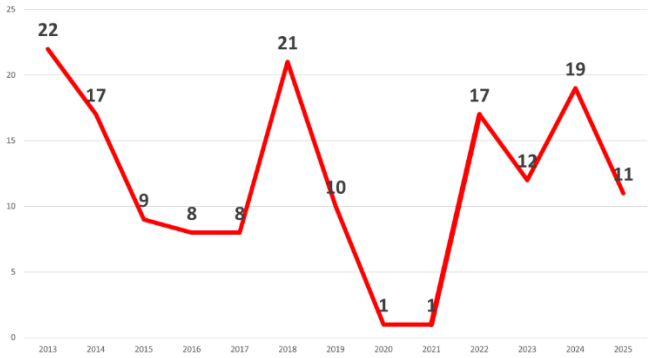
NOMBRE DE BATEAUX AU DEPART ET ABANDONS DE 2014 A 2025



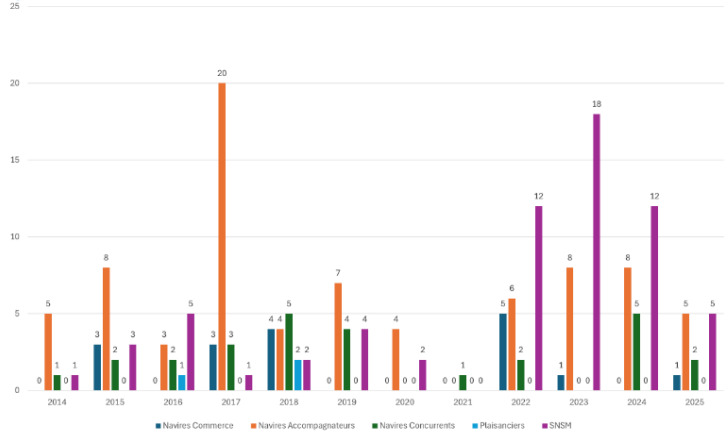
Interventions Cross / MRCC de 2013 à 2025



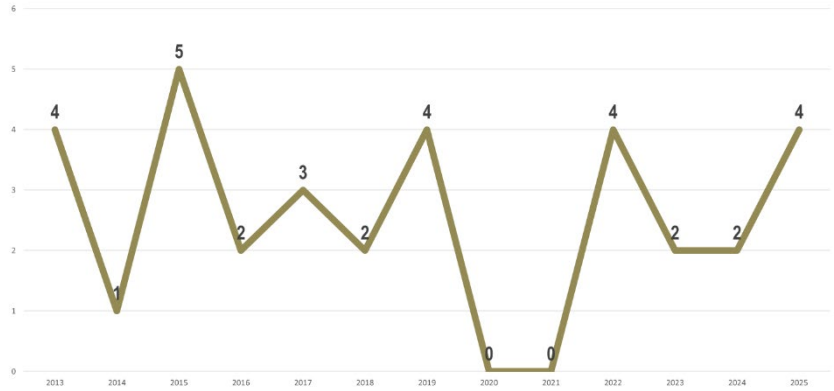
Demandes d'Assistance de 2013 à 2025



Autres interventions de secours de 2014 à 2025



Hélitreuillages de 2013 à 2025



Analyse technique des statistiques :

En 2025, nous ne déplorons heureusement aucune victime. Les dispositifs de sécurité déployés semblent se révéler efficaces :

- des équipes de Direction de Course de plus en plus étoffées et compétentes (dont de plus en plus d'adjoints)

- les stages World Sailing de sécurité et de survie de plus en plus adaptés à la spécificité course au large et des retours d'expériences qui servent à tous.

- les stages médicaux plus adaptés à la mer et / ou au large.

- l'implication de médecins référents et des médecins de course (en rapport avec l'accidentologie en course au large)

- l'obligation renforcée de fournir un dossier médical complet pour les épreuves de catégorie 0, et 1 disputées en Solitaire ou en Double. Mesure recommandée pour RSO 2.

- le renforcement des moyens de repérage d'un homme à la mer

- les équipements des bateaux conformes aux catégories OSR qui évoluent chaque année en tenant compte de l'évolution des bateaux et des incidents rencontrés.

- Les parcours de qualification pour certaines séries qui sont renforcés.

- L'entrainement collectif dans des situations proches de la réalité peut également optimiser la fiabilité des équipages et des bateaux. On peut qualifier cette évolution de plus en plus professionnelle.

Le développement des Centres d'Entrainement en Course au Large participe à la préparation et à la formation des coureurs au large. La FFVoile a d'ailleurs créé un statut de « Centre d'entrainement Course au Large - FFVoile » qui permettra d'animer un réseau d'acteurs impliqués.

- Dans ces organisations, les Directeurs de Course au Large sont des acteurs déterminants de cette évolution. Avec compétence et professionnalisme, ils organisent et supervisent des dossiers ou des épreuves de qualification, puis suivent et assistent les concurrents 24h/24 pendant la durée de la compétition.

- Avant le départ, toutes les manifestations à Direction de Course au Large incluent l'organisation d'un briefing météo et sécurité. Dans de nombreux cas, ils sont renforcés par des interventions d'organismes ou d'institutions en charge des secours et du sauvetage.

- Au fil du temps, on note également une amélioration très sensible de la précision et de la fréquence du positionnement des concurrents pendant la compétition qui ne nécessite plus de vacations audios quotidiennes obligatoires.

- La qualité de ce positionnement constitue un des éléments majeurs de sécurité qui nécessite d'être encore développée et optimisée

- La réactivité et l'efficacité des secours sont également en constante optimisation (Les téléphones iridium sont utilisés dans la plupart des compétitions, certaines comportant plusieurs classes ou séries). Seule la Classe Mini ne rend pas obligatoire ce dispositif sur les compétitions OSR 2 ou 1.

COMMISSION MATCH RACING

Nathalie PEBEREL
Présidente de la Commission

Le Match Racing continue, en 2025, sur sa lancée avec à nouveau une très belle année conclue par de très bons résultats. Tous les bassins impliqués dans la pratique ont ainsi pu organiser leurs sélectives de ligue, ainsi que les différents Championnats grâce à un engagement sans faille de ses acteurs. La ligue Occitanie, avec son dispositif DIO, prend son rythme de croisière et vient ainsi compléter l'offre proposée aux coureurs. Le CN Pornic et le CN Lorient, poursuivent également leur engagement dans l'activité. Tous ces acteurs du match-racing vont permettre d'étendre l'activité et de varier les sites de pratique, d'augmenter l'offre de pratique.

L'activité est bien structurée, en particulier grâce à la réactivité, aux initiatives de développement de nos clubs, de nos sportifs, mais aussi, grâce à l'investissement des membres de la Commission Nationale.

Tous ces acteurs, investis et passionnés, permettent à cette discipline de continuer à vivre et à grandir. Un grand merci à eux.

La saison des Championnats a débuté par le Championnat de France Match Racing Open 2025 organisé par l'AMRA, du 26 au 30 mars, avec 12 équipages. Avec de belles batailles sur l'eau, Aurélien PIERROZ (SR du Havre) remporte le titre, Marin MICOULOT (SNP Le Havre) et Ian GARRETA (SR Antibes) complètent le podium.

Le Championnat de France Match Racing Espoirs se tenait en baie de Pornichet organisé par APCC VS Nantes, du 13 au 17 novembre, il a réuni 10 équipages et a sacré Victorien EON (FCJ Pornic) ; Ange DELERCE (SR Antibes) et Ian GARRETA (SR Antibes), complètent ce podium.

Concernant le Championnat de France Match Racing Féminin, il a été organisé par le Yacht Club de Mauguio-Carnon, du 21 au 23 novembre, avec 8 équipages en lice. Pauline Courtois - CV St Aubin Elbeuf, s'impose devant Julia D'AMODIO (Cannes Jeunesse) et Margaux BILLY (YC de La Grande Motte).

International :

Nos match - racers français sont aussi très présents sur le circuit international, avec un très beau doublé sur le Championnat du Monde Jeunes avec la victoire de Marin MICOULOT (SNP Le Havre) et Ange DELERCE (SR Antibes) Vice - Champion du Monde.

Et puis, il y a Pauline COURTOIS ; car en Match Racing Féminin, à la fin, c'est Pauline (et son équipage) qui gagne ! Elle remporte à nouveau le titre de Championne du Monde, pour la 5ème fois d'affilée, sur les eaux du Lac Michigan – Chicago du 16 au 20 septembre.

Grâce au formidable travail de terrain des entraineurs, des clubs organisateurs et de toutes les personnes impliquées dans le Match - Racing en France, nous avons atteint un de nos objectifs fixés en 2023.

2026 va nous apporter, nous en sommes certains, à nouveau de beaux duels sur l'eau ! Notre objectif d'amener plus de jeunes et de féminines sur le circuit match – racing, passera par le niveau régional, et l'organisation de championnats régionaux en flotte collective qui sera un formidable vivier de nouveaux pratiquants.

GT FLOTTE PARTAGEE - LIGUE NATIONALE DE VOILE

Ed RUSSO

Ligue Nationale de Voile :

Comme lors des trois années précédentes, la Ligue Nationale de Voile s'est disputée lors d'une unique compétition. Pour ses 10 ans l'épreuve 100% Interclubs retrouvait le plan de sa première édition, à La Rochelle. Aux manettes pour l'organisation : La Rochelle Nautique, dont l'expertise n'est plus à démontrer, avec :

- Une bonne expérience en matière de compétition en flotte partagée,
- Une flotte de J80 très bien préparée et homogène,
- Plusieurs zones de courses possibles dont, une, utilisée le premier jour, au plus près des Tours du Vieux-Port, qui a offert un fantastique spectacle aussi bien aux coureurs qu'aux Rochelais !
- Des moyens nautiques adaptés au format de course (semi-rigides pour l'arbitrage et les rotations des équipages, un grand catamaran sur zone pour les équipages en attente),
- Une structure à terre idéale pour les moments conviviaux, notamment lors de la soirée des équipages.

18 équipes étaient inscrites auprès de la FFVoile pour autant de places possibles, avec également des clubs qui ont demandé des places supplémentaires pour inscrire un deuxième équipage. Ces équipages sont restés en liste d'attente, car le désistement tardif de l'équipage du Yacht Club du Calaisis, sur blessure, n'a finalement pas permis un remplacement au pied-levé. Ce sont donc 17 équipages qui étaient présents à La Rochelle sur cette édition.

Au bout d'une 10e édition anniversaire mémorable, la LNVoile 2025 a rendu son verdict au bout d'une dernière journée disputée dans des conditions musclées, après deux jours sous le soleil et dans peu d'air. Pour sa 8ème participation à cette épreuve 100% interclubs, et après un podium en 2022 et deux 4èmes places en 2017 et l'an passé, c'est le Sport Nautique et Plaisance du Havre qui s'est imposé cette année avec un équipage particulièrement talentueux à bord, mené par le Champion du Monde Jeunes de Match-Racing 2025, Marin Micoulot. Avec Aristide Delin, les frères Mathurin et Colin Postel, et Pétronille Lescanne, les jeunes havrais se sont imposés sans trembler en finale devant d'autres grands habitués de la LNVoile, le YC Granville de Benoit Charon et l'APCC Nantes de Mathieu Durand !

Le format avec phase finale, à l'image de ce qui se fait sur le circuit international de la Sailing Champions League, a, une nouvelle fois, permis d'offrir une course à 4 très spectaculaire, avec un niveau de jeu qui est sensiblement monté d'un cran, et avec une dramaturgie renforcée.

La qualité de l'organisation mise en œuvre par les équipes de La Rochelle Nautique, associée aux aspects convivialité et communication (équipe FFVoile présente sur place) ont, une nouvelle fois, participé à la réussite de l'évènement.

En parallèle du versant national, des ponts - via des places réservées sur la LNVoile, sont faits avec le circuit féminin WLS, et les compétitions régionales en Flotte Partagée de Normandie, de Bretagne, des Pays de la Loire et Nouvelle – Aquitaine, et de la Ligue des Hauts de France. D'autres perspectives pourraient s'ouvrir dans les saisons à venir, avec la Ligue Sud et la Ligue Occitanie. Un groupe de travail, lancé par la FFVoile et regroupant tous les acteurs nationaux et régionaux en Flotte Partagée, œuvre dans cet esprit de renforcement des liens entre tous les échelons.

A l'international, on note :

- Finale de la Sailing Champions League (Kiel / 11-13 juillet / 33 clubs / 14 pays)
  - *13ème place, APCC Nantes*
  - *23ème place, SR du Havre*
  - *30ème place, CN Calédonien*
- Women Sailing Champions League (Berlin / 29-31 août / 27 clubs / 10 pays)
  - *Pas de clubs français en lice*
- Youth Sailing Champions League (Altea / 7-9 novembre / 24 clubs / 12 pays)
  - *2ème place : SR du Havre*

En 2026, la LNVoile restera une unique compétition. L'APCC Nantes - le club le plus titré sur cette compétition, sera l'organisateur de la 11ème édition, du 15 au 18 octobre, à Pornichet.
Le nombre d'équipes participantes est fixé à 18. Le règlement a été modifié pour permettre aux équipages de s'inscrire si au moins 75% de l'équipage est licencié au même club, qui sera représenté lors de la compétition. Cette modification permet une meilleure harmonie avec les circuits régionaux, et permet en conséquence, une planification sportive plus logique pour les équipages présents sur le circuit en Flotte Partagée.

A l'international, le calendrier est :

- Qualifier de la Sailing Champions League :
  - Starnberg / 15-17 mai 2026
- Finale de la Sailing Champions League :
  - Kiel / 2-4 octobre 2026
- Women Sailing Champions League
  - Kiel / 7-9 août 2026
- Youth Sailing Champions League
  - A définir

Classement Final de la Ligue Nationale de Voile 2025
La Rochelle Nautique / 16 au 19 octobre

LIGUE NATIONALE DE VOILE

La Rochelle Nautique, du 16 au 19 octobre 2025

Classement Final					
Club	**Classement**	**Total Général**	**TOTAL Phase 1**	**Total Phase 2**	***R1***
SNPH	***1***	***18***	***17***	1	1
YCG	***2***	***20***	***18***	2	2
APCC	***3***	***21***	***18***	3	3
SNO	***4***	***23***	***19***	4	4
CVSAE	5	**20**	**20**	0	
LRN	6	**20**	**20**	0	
VAKS	7	**23**	**23**	0	
SNT	8	**27**	**27**	0	
CNP	9	**30**	**30**	0	
YCC	10	**31**	**31**	0	
BNMV	11	**34**	**34**	0	
CVA	12	**37**	**37**	0	
ASPTT	13	**38**	**38**	0	
YCG F	14	**44**	**46**	0	
CNL	15	**46**	**44**	0	
GGVLS	16	**48**	**49**		
YCR	17	**49**	**48**		

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
PRATIQUES SPORTIVES VOILE LEGERE & GLISSE

Nathalie PEBEREL
Vice-présidente de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse

Une pratique sportive compétitive toujours dynamique

L'année 2025 montre une nouvelle fois que la pratique compétitive séduit toujours, avec une augmentation de 4 % du nombre de licenciés régatiers (+2 % pour la voile légère et la glisse), même si l'on constate toujours une tendance baissière du nombre de licences clubs délivrées par la FFVoile (-1 %), et plus particulièrement chez les jeunes (-5 %).

Ces résultats confirment l'engagement des clubs de la FFVoile pour attirer et fidéliser les compétiteurs. L'énergie déployée sur l'ensemble du territoire porte ses fruits et démontre que la pratique compétitive conserve une dynamique forte.

La pratique jeune : un enjeu majeur

La tendance constatée en 2024 à la baisse de la pratique chez les jeunes se confirme en 2025 (-2 %), même si l'on observe une reprise de la pratique compétitive des poussins (+8 %). Il est toutefois trop tôt pour tirer des conclusions hâtives et les efforts déjà engagés doivent se poursuivre afin d'endiguer cette baisse, qui concerne l'ensemble des pratiques à l'exception du wingfoil.

Le wingfoil et les pratiques de glisse : des perspectives nouvelles

Le wingfoil confirme en effet sa forte dynamique, avec une progression de 49 % du nombre de licenciés régatiers jeunes. Cette discipline constitue aujourd'hui un véritable terrain d'expérimentation pour les clubs, tant en matière de structuration sportive que de réflexion sur de nouveaux modèles économiques pour l'organisation de la pratique en club.

Présent pour la deuxième année consécutive aux Championnats de France jeunes et fort de cette belle dynamique, l'épreuve minimes s'est disputée à guichet fermé.

Plus largement, le développement des pratiques de glisse a invité la FFVoile à renforcer les passerelles entre pratique compétitive et pratiquants libres. Cela a été notamment réalisé à travers le déploiement des bases de vitesse (plus de 30 référencées fin 2025), la mise en valeur des épreuves grand public ou encore la présence fédérale sur des événements tels que les Trois Défis.

Des Championnats de France jeunes toujours mobilisateurs

Les Championnats de France jeunes, remarquablement orchestrés par les structures organisatrices, ont une nouvelle fois occupé une place de choix dans les dynamiques sportives régionales. Ils ont rassemblé 1 554 participants et, en 2026, évolueront avec l'intégration des séries minimes au sein des Championnats Espoirs.

Cette évolution doit permettre de renforcer les passerelles entre les catégories minimes et espoirs, tout en optimisant le modèle économique des clubs organisateurs.

Modernisation et développement des outils fédéraux

L'année 2025 a également été l'occasion de lancer de nouveaux projets de développement avec la mise en place de la commission des classes et la création de nombreux groupes de travail, dont un compte rendu vous est partagé.

Elle a également été marquée par la modernisation des outils numériques dédiés à la pratique compétitive : refonte de Freg, devenu Score, refonte des écrans dédiés au Championnat de France des clubs, ainsi que l'évolution des pages internet du calendrier des compétitions et des classements individuels.

Ces évolutions visent à proposer des outils plus ergonomiques et davantage centrés sur les utilisateurs afin d'améliorer l'accès à l'information et l'expérience des licenciés et des organisateurs.

Des compétitions plus écoresponsables

Dans la diversification des actions entreprises, et sous l'impulsion d'ENGIE, partenaire de la FFVoile, l'année 2025 a également permis de soutenir 15 organisateurs dans la mise en place d'actions visant à rendre les compétitions plus écoresponsables.

Parmi les initiatives mises en place : la mobilisation d'associations locales, le déploiement de bouées géolocalisées issues de l'héritage des Jeux olympiques, la valorisation d'une alimentation plus durable grâce à la mobilisation de producteurs locaux, ainsi que la diffusion de la charte du régatier responsable, largement signée par les participants aux Championnats de France jeunes.

Ces actions participent pleinement au mieux-vivre ensemble et contribuent à réduire l'impact environnemental de l'organisation de nos compétitions.

Le Championnat de France des clubs : un moteur de dynamique sportive

L'année 2025 a été marquée par un Championnat de France des clubs particulièrement passionnant dans les sept disciplines qui composent la voile légère et les pratiques de glisse.

Je tiens ici à féliciter les clubs champions, ainsi que l'ensemble des clubs qui se sont prêtés au jeu de cette compétition stimulante.

Le Championnat de France des clubs constitue aujourd'hui un levier important de valorisation du travail accompli par les clubs, notamment auprès des collectivités locales et territoriales, tout en renforçant les dynamiques sportives au sein des structures.

Perspectives

Ainsi, l'année 2025 a été une nouvelle fois à la hauteur des attentes : une année riche en projets, portée par une équipe des pratiques sportives compétitives dynamique et passionnée. Elle rappelle néanmoins l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir pour relancer durablement les pratiques chez les jeunes, qui représentent l'avenir de notre sport.

Dans un contexte marqué par la baisse du soutien des finances publiques, une réflexion collective doit être menée sur le sens et les priorités de notre action. Il nous appartient d'imaginer un nouveau souffle économique fondé sur une vision globale et sur la mise en place de cercles vertueux de développement.

Plus que jamais, la pratique sportive encadrée — qu'elle soit compétitive ou non — doit rester au cœur de nos priorités. Elle constitue un levier essentiel pour préparer la relève de nos élites sportives, mais aussi celle de l'encadrement de notre activité, qu'il soit assuré par des professionnels ou par des bénévoles.

GT PRATIQUES SPORTIVES JEUNES

Marie-Gabrielle PENN
Administratrice, en charge des pratiques sportives Jeunes

Quelques chiffres 2025 :

7551 jeunes ont régaté en 2025. Soit 39 % des licenciés, en baisse de 2 % par rapport à 2024.

Dont 30 % de féminines.

67 % d'entre eux régataient déjà en 2024 (= taux fidélisation à la régate).

Une moyenne 5,1 épreuves par pratiquant.

Suivi des séries minimes

Maintien d'un accompagnement fort sur les U15.

6 séries sont suivies par un référent national : Optimist – Laurent Gaillot, RS Feva – Yves Léger (remplacé par David Lechene en 2026), Open Skiff – Timothée Watier, Planche à voile 293 – Pierrick Wattez, planche à voile funboard – Julien Magurno, Kiteboard et Wingfoil – François Bovis.

Les cadres référents sont présents sur les grands RDV nationaux, co-animent avec les classes (quand il y en a une) le réseau des entraîneurs et organisent à minima un stage de détection et formation des meilleurs de chaque série (et jeunes entraîneurs).

Par ailleurs un accompagnement (humain et/ou financier) est effectué sur les Championnats d'Europe et ou du monde quand l'épreuve se déroule en Europe dans le cadre de la directive technique nationale sur les délégations jeunes.

Dispositif national de détection – cadre référent : Eric Dufournier

Animation du réseau de la détection et renforcement des liens avec le HN et la pratique U19.

Accompagnement du groupe de potentiels nationaux U15 déterminé début d'année. En mars 2ème Webinaire de présentation du dispositif fédéral et des filières d'accès au haut-niveau.

Stages nationaux organisés à l'ENVSN dans le cadre du dispositif de détection.

Académie FFVoile 100% féminin : 14 au 18 juin - 26 stagiaires 14 15 ans. Formation foil et habitable, atelier projet, interventions sur l'entraînement et la physiologie féminine, tests physiques, témoignage d'athlètes Haut-niveau (course au large, match-race et Olympisme).

Académie extrême glisse : 26-29 août. Funboard, kite et wing. 43 stagiaires 12-18 ans. Navigation sur supports kite, funboard et wing, encadrement et témoignage d'athlètes HN.

Stage projet U15 : 15 – 17 novembre un RDV avec coureurs et parents autour du projet sportif. 9 coureurs et 7 parents. Une première réussie qui sera renouvelée.

Journées nationales de la détection : 2-3 décembre. Ce RDV annuel des référents nationaux de séries et territoriaux du HN et de la détection a permis l'identification du groupe des potentiels nationaux U15 2025 (55 coureurs) qui seront suivis et accompagnés par le réseau en 2026.

Actions de promotions, formation, et développement de la pratique – cadre référent : Eric Dufournier

Formation et développement des compétences des jeunes sur des actions en flotte partagée ou de série.

Coupes de France minimes course par équipe en équipage et windfoil.

Course par équipe 10 et 11 juillet à Cherbourg à l'issue des épreuves du CF Minimes.

L'épreuve en course par équipe s'est courue sur des RS QUEST (3 ou 4 équipiers). Cette épreuve a été l'occasion d'offrir aux jeunes pour la 3ème année consécutive un format ludique de compétition qui renforce la dimension tactique du jeu de la régate et une pratique en équipage très enrichissante pour ce public de minimes. 32 coureurs ont participé à cette épreuve.

Windfoil 10 et 11 juillet à Cherbourg à l'issue des épreuves du CF Minimes.

L'épreuve en flotte partagée windfoil minimes offre une finalité nationale aux minimes sur le support windfoil, permettant de renforcer la formation des jeunes en planche sur une double pratique dérive (293OD) et foil. L'épreuve a réuni 34 coureurs.

Coupe de France jeunes dériveurs à foil

Courue sur la 2nde partie du CFEspoir Flotte partagée Habitable à Martigues du 27 au 30 août. L'épreuve organisée conjointement avec la Classe s'est courue en Waszp. Mettant en valeur les supports volants et la transversalité des pratiques dans la formation des jeunes sportifs.

Forum des entraîneurs de clubs

24 au 27 novembre à Marseille sur le site Olympique. 40 entraîneurs présents.

L'action était portée par les services des pratiques sportives, du développement et du Haut-Niveau.

Pour la 4ème édition, l'événement a fait le plein. Ce fut un moment d'échanges riches autour du projet de l'école de sport, de travaux en atelier sur des sujets techniques, de présentation des outils fédéraux.

Pour conclure sur une note positive, en ce début d'année, les indicateurs des pratiques sportives sont dans le vert.

GROUPES DE TRAVAIL PRATIQUES SPORTIVES

COMMISSION VOILE ENTREPRISE

Cette année, la Commission a organisé 5 réunions (4 en visioconférence et 1 en présentiel en décembre) pour développer la Voile Entreprise en région.

Bilan 2025 sur les actions menées par la Commission Voile Entreprise :

- Actions de développement :

- recherche des régates entreprise dans les Clubs, malheureusement peu de réponses.

- appel auprès des Présidents des Ligues pour avoir un référent Voile Entreprise dans leur région, aucun aboutissement pour cette année 2025, peut - être des possibilités de référent mais incertitudes pour 2026.

- Actions de communication :

En plus des documents de communication mis en ligne, le logo / pastille créé l'an dernier avec un texte spécifique, à mettre dans les Avis de Course pour des régates Voile Entreprise sélectives, comptant pour le Championnat de France, a bien été utilisé.

Nous déplorons cependant un manque d'intérêt de certaines Ligues et certains Clubs pour la Voile Entreprise.

D'autres actions vont être envisagées pour 2026.

- Championnat de France Voile Habitable Entreprise :

Le Championnat de France Voile Habitable Entreprise s'est déroulé dans le Sud en Méditerranée avec le Club Nautique de la Marine de Toulon en tant que Club support, où nous avons été très bien reçus par l'Amiral Philippe Coindreau et l'ensemble de son équipe de bénévoles. Une douzaine d'équipages Entreprise était présente, tous ces équipages étaient de bon niveau, et ce fut un beau championnat. Tous les coureurs ont été très satisfaits de ces trois jours de régates.

Le budget a été respecté et l'aide financière de la Ligue Sud de Voile pour la mise à disposition de bouées géolocalisées, a été appréciée et d'un grand secours.

Un grand merci au Club Nautique de la Marine de Toulon, à la Ligue Sud de Voile et un grand bravo à tous les équipages des Entreprises participantes !

- Challenge National Entreprise – Voile Légère :

La Coupe Nationale Voile Légère Entreprise a été reprogrammée et a eu lieu le dernier week-end d'octobre. L'événement a fêté ses 20 ans, mais n'a pu se courir que sur un jour, à cause d'intempéries.

- Relations avec la FFSE :

Nous avons rencontré le nouveau Président en la personne de Monsieur Roger Paoletti, ainsi que le nouveau Directeur Technique National de la FFSE - Monsieur Marc Massé, avec qui nous allons beaucoup collaborer dans le futur.

Une réunion annuelle s'est tenue pour réactualiser l'avenant suivant les actions et demandes de chaque partie. Nous avons fait un grand pas en avant avec la FF Sport Entreprise qui assure maintenant ses licenciés à la même hauteur que les licenciés FFVoile lors de régates ou événement labellisés Voile Entreprise. Un dossier bien conséquent et long, qu'il a fallu gérer, notamment pour la partie assurancielle, avec notre Service Juridique.

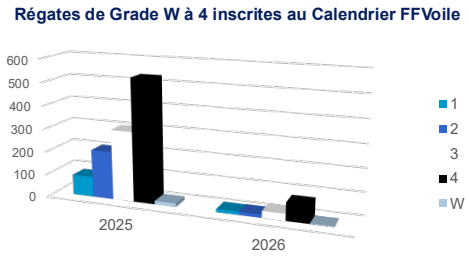
Pour 2025, l'avenant a bien été signé par la Commission Mixte FFVoile / FF Sport Entreprise.

COMMISSION – CALENDRIER

Mission : Coordonne, harmonise et anime le calendrier des compétitions en France

1 réunion d'harmonisation en fin d'année (avec invitation d'un nouveau responsable de calendrier, de responsables commission sportive de Ligues)

Bilan 2025 :
- Harmonisation du Calendrier 2026 pour les épreuves de Grades W à 4.
- Lien annuel avec les Ligues, CDV, Clubs pour faire vivre le calendrier, le mettre à jour si nécessaire.
- Lien avec la Commission Centrale d'Arbitrage
- Lien avec les Classes
- Avis sur les événements internationaux organisés en France



Enjeux et perspectives 2026 :
- Suivi de l'harmonisation du calendrier de la saison
- Faire des choix de gradations qui soient cohérents pour les parcours sportifs des licenciés, pour garder un équilibre sur chaque bassin et pour chaque type de pratiques.

COMMISSION – SPORTIVE DES LIGUES

Mission : Espace d'information et d'échanges avec les ligues de voile

2 réunions annuelles (VL + HAB) au printemps et à l'automne. + 2 réunions HAB (à faire évoluer)
Réunion de réseaux et de partage d'informations avec une partie descendante et une partie montante.

Bilan 2025 :
- Réorganisation des Championnats de France Jeunes
- Evolution de la page Classement / Calendrier et mise en place d'indicateurs
- Echanges sur l'implication et l'engagement des territoires dans la relance des Ecoles de Sport et de la pratique Jeunes

Enjeux et perspectives 2026 :
- Voir les effets de la réorganisation des CF Jeunes
- Questions autour de la série d'accès Jeunes Habitable (actuellement Open 570)
- Gestion de la croissance de la pratique en Flotte Partagée
- Accompagnement et valorisation des pratiques adultes
- Suivis locaux de la relance des pratiques jeunes
- Difficultés rencontrées par certaines classes Monotypes

GROUPE DE TRAVAIL – SUIVI ET RELANCE DE LA PRATIQUE JEUNE

Mission : Relance des pratiques sportives jeunes U15 et fidélisation des U19/U26

2 réunions en 2025

Bilan 2025 :
- Groupe qui va évoluer sur la structuration (ajout des directeurs de structures, mise à jour des entraineurs de clubs suite désistements, etc…)
- Des actions déjà mises en place pour agir sur l'encadrement, l'animation, la communication, la fidélisation, le scolaire…

Enjeux et perspectives 2026 :
- Continuer d'engager de nouvelles actions sur les thématiques déjà visées et sur de nouveaux sujets comme l'activité estivale, la place de la famille, la féminisation ou la pratique Handi.
- Réaffirmer la place des pratiques compétitives jeunes dans un contexte économique difficile pour les clubs.
- Définir un projet global avec une ligne conductrice partagée



GROUPE DE TRAVAIL – RESEAU GRANDS CLUBS SPORTIFS

Mission : Définition des contours d'un tel réseau, intérêt d'accompagnement ; renforcer les liens entre les clubs sportifs et la FFVoile

Bilan 2025 :
- Réunion à la Fédération d'une quinzaine de clubs organisateurs de grands événements (15/10) : mises à jour utiles (règlements, réformes des titres, ect…) + écoute de leurs besoins.

Enjeux et perspectives 2026 :
- Nouvelle réunion avec de nouveaux clubs organisateurs de grands événements
- Construire un réseau de grands clubs sportifs et mettre en place des actions pour les soutenir dans leurs actions de développement
- Lien avec le Service Développement et la Réunion des Directeurs de Grands Clubs
- Réflexion pour scinder les réunions entre HAB et VL



GROUPE DE TRAVAIL – MUTUALISATION DES MOYENS D'ENCADREMENT CF JEUNES

Mission : Entraide entre les Ligues / Diminution du nombre de semi-rigides / Diminution du coût pour les ligues



2 réunions en 2025

Septembre 2025 : adaptations du règlement des CF Jeunes et propositions d'outils à destination des Ligues

Bilan 2025 :
- Outil mis à disposition des Ligues pour rapprocher les entraineurs
- Référencement des entraineurs présents sur les CF Jeunes 2025

Enjeux et perspectives 2026 :
- Evaluation du taux d'encadrements des jeunes (obj : vers une moyenne d'un encadrant pour 6 jeunes ?)
- Nouvelles propositions pour les CF Jeunes à partir de 2026 (marge de manœuvre sur les sujets abordés)

Prochaine réunion début d'année 2026

GROUPE DE TRAVAIL – REGLEMENTATION SPECIALE OFFSHORE

Mission : Suivi des formations des sportifs, des règles de sécurité et de survie en Course au Large – suivi de l'habilitation des centres d'entrainement à la survie / médical



Bilan 2025 :
- Permanence de suivi et d'accompagnement des classes et des centres d'entrainements (contrôles)
- 12 centres habilités couvrant tout le territoire

Enjeux et perspectives 2026 :
- Questions liées à la RSO. Garder un contact régulier avec les classes de Course au Large pour gérer l'adaptation de leurs règles à ces questions (ex : matériel survie, construction des bateaux, …)
- Suivi de l'évolution de ces sujets au niveau international.
- Nouveau règlement RSO 2026 – 2027
- Préparation de la réunion biannuelle avec les Centres

GROUPE DE TRAVAIL – VOILE TRADITION / BATEAUX D'EXCEPTION





Mission : Suivi et accompagnement du CIM (Comité International de la Méditerranée) et des compétitions de Voile de Tradition et de bateaux d'exception

Bilan 2025 :
- Représentation de la FFVoile au CIM

Enjeux et perspectives 2026 :
- Surveillance de la bonne harmonisation de calendrier, notamment en Méditerranée

GROUPE DE TRAVAIL – FLOTTE PARTAGEE

Mission : Développement et promotion de ce type d'organisation. Coordination du calendrier et structuration de l'activité

Page dédiée : https://umbraco.ffvoile.fr/espace-competition/la-flotte-partagee-naviguer-sans-contraintes/

Le concept « Flotte partagée » (FP): bateaux fournis (4 à 10) / plus d'équipes que de bateaux / roulement des équipages / format de course simples et rapides (max 20mn/manche) / format de courses sur 1 à 2 jours / arbitrage direct



Bilan 2025 :
- 1ère réunion de ce groupe le 05/12 : représentation territoriale + élus + techniciens nationaux pour établir la feuille de route (enjeux, perspectives, partage d'expériences, techniques, etc)
- Grands évènements : Ligue Nationale de Voile (LNV) / CF Espoirs Flotte Partagée à Martigues
- Développement des circuits régionaux: avec des « historiques » en Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne. Des récents qui se développent vite dans le Sud et les Hauts-de-France. Et des nouveaux / potentiels : en Occitanie, en AURA, en Corse, dans le Grand Est.

Enjeux et perspectives 2026 :
- Continuer le développement des « circuits » sur d'autres territoires
- Accompagner les clubs pour aider à la mise en place de ce format (pairings, arbitrage, etc…)
- Lien entre les circuits régionaux et les finalités nationales (LNVoile / CF Espoirs FP)
- Harmonisation du calendrier Flotte Partagée selon les activités en match-racing, circuit WLS, universitaire, voile entreprise etc.

GROUPE DE TRAVAIL – VRC

Mission : Développement des pratiques VRC : calendrier, animation sportive et structuration du Championnat de France des clubs, renforcement des liens entre les coureurs et les clubs de la FFVoile

Page dédiée : https://umbraco.ffvoile.fr/espace-competition/voile-legere-glisse/voile-radiocommandee/



Bilan 2025 :
- Représentation des principales classes VRC au sein du groupe
- Harmonisation calendrier 2026

Enjeux et perspectives 2026 :
- Prochaine réunion en Janvier.
- Sujets : Comment mobiliser plus de participants sur les régates grade 4, nationale de classe et Championnat de France : trop de régates / coût / inscription au dernier moment même si une majoration financière est prévue / de nombreux pratiquant en région qui ne souhaitent plus se déplacer.
- Se rapprocher des clubs qui pourraient s'ouvrir à la VRC

GROUPE DE TRAVAIL – SERIE JEUNES D'ACCES HABITABLE

Mission : Cartographie des flottes existantes / Etat des bateaux / Utilisation EV, loisir ou autre. Réflexion sur l'organisation d'un programme en FP et compétitions en flotte monotype ; élaboration du programme semi-national



Bilan 2025 :
- Open 5.70 reconduit comme série Jeunes d'accès Habitable jusqu'en 2028
- Toujours 4 RDV majeurs dans la saison : Spi Ouest France, GPEN, CF Jeunes à Martigues et la Coupe de France (à Granville en 2026?)
- Première cartographie des Flottes existantes. Positif : il reste bcp de bateaux sur des territoires divers. Négatif : ils sont parfois en mauvais état.

Enjeux et perspectives 2026 :
- Prolongation de l'Open 5.70 ? Jusqu'à quelle date ?
- Suite à la cartographie des Flottes : quid des bateaux qui ne sont plus à la Jauge pour naviguer sur le circuit officiel ? Classe toujours gérée par Hobie Cat Europe qui a arrêté de produire le bateau.
- Questions autour du vivier de Jeunes (15-17 ans) qui puissent s'engager dans cette série. Problématique liée à la date du CF Jeunes, en même temps que d'autres séries potentiellement pourvoyeuses d'équipages.
- Créer du lien avec la pratique en Flotte Partagée.

GROUPE DE TRAVAIL – STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE PRATIQUE COMPETITIVE ESAILING

Mission : Préparer la FFVoile à présenter une équipe sur les Olympics eSports Games (programmés en novembre 2027). Développer une offre de pratique compétitive en eSailing intégrée au calendrier des compétitions de la FFVoile. Etudier la mise en place d'une offre « club » pour contribuer à la formation tactique des régatiers.



Bilan 2025 :
- Intégration d'un groupe de travail du Comité Olympique sur le eSport
- Participation aux réunions du Ministères des sports sur le eSport
- Soutien à la candidature de Tristan Péron à la commission World Sailing sur le eSailing
- Accompagnement de Virtual Regatta pour l'amélioration de l'arbitrage direct dans le jeu VR Inshore

Enjeux et perspectives 2026 :
- Nouvelles réunions de travail avec Virtual Regatta pour créer un outil pour les clubs FFVoile.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
SERVICE DEVELOPPEMENT

Pascal BERTHAULT, Pierre LE BOUCHER
Vice-président de la FFVoile en charge du Développement,
Administrateur, délégué du président en charge de l'action éducative

Le service Développement de la FFVoile a en charge les thématiques en lien avec le développement : la pérennité économique, la performance sociale, la plaisance, le tourisme, la professionnalisation, la prospective, les actions éducatives, la voile santé bien-être, l'insertion et l'inclusion... Il travaille en étroite collaboration avec les territoires (ligues et CDV) pour accompagner le développement des activités sur l'ensemble de ces domaines. 2025 marque la première année de l'olympiade et connait des évolutions organisationnelles :

- Création d'un pôle voile et territoire avec une vice-présidente
- Création d'un pôle établissements piloté par un vice-président.
- Réorganisation interne : la formation est un service à part entière hors service développement.

La barre des 220 000 passeports a été une nouvelle fois franchie et ce pour la 3ème année consécutive. Avec 227 630 passeports délivrés au sein du réseau fédéral, 2025 est la 2ème année historique pour la FFVoile en termes de délivrance de passeports. Cette réussite est celle de l'ensemble de nos structures locales. Elle démontre leur capacité à accueillir tous les publics grâce à des offres adaptées et diversifiées. Elle témoigne aussi de leur engagement dans la défense du modèle fédéral malgré un contexte économique plus difficile.

1 – L'animation des réseaux

En application du projet politique fédéral qui prévoit de renforcer les dynamiques de réseaux, le service Développement a contribué, en 2025, à l'animation des différents réseaux de structures à travers des temps de travail et d'échange dédiés.

- **En janvier et février :**
  - **La réunion annuelle des directrices/eurs** (3 jours) co organisée avec le département des pratiques sportives à la Rochelle, elle a offert un temps d'échange avec l'ensemble des services fédéraux autour d'un programme personnalisé et transversal couvrant des sujets variés en lien avec notre plan de développement mais aussi avec les préoccupations des acteurs des structures affiliées.
  - **2ème édition des Journées Plaisance FFVoile**, regroupant les réseaux Ecole Française de Croisière et Coach Plaisance FFVoile (voir point N°5).
- **En octobre et novembre**
  - **Les 2èmes journées de la performance sociale** en octobre 2025 à l'insep ont réuni 30 participants représentant 19 structures engagées dans des actions de performance sociale autour de 3 thématiques : voile scolaire, écoles de voiles itinérantes, insertion sociale et professionnelle. La deuxième journée a réuni une cinquantaine de personnes pour un moment plus institutionnel et de communication avec la remise des trophées de la performance sociale et des diplômes de l'engagement. Lien vidéo
  - **Les 5ème rencontres nationales du réseau des classes de mer** (3 jours) ont réuni du 3 au 6 novembre à Marseille 29 participants représentant 17 centres de classe de mer qui proposent des séjours scolaires avec nuitées (minimum 2 nuits) et pratiques nautiques. Les participants ont pu faire avancer la feuille de route nationale autour de plusieurs axes : travail sur la marque « classe de mer », communication et promotion du réseau, évolution des démarches pédagogiques, offre d'assurance fédérale, dispositif d'aides au départ pour les classes.
  - **Le colloque national du développement** a réuni à Marseille de nombreux acteurs des territoires, représentants de clubs, CDV et ligues. Pour ce 1er colloque du mandat, les contenus et les échanges ont été organisés à partir du projet politique fédéral 2025/2028 et des fonctions attendues de la fédération en tant que tête de réseau. Comme c'est le cas depuis 3 ans, les travaux ont alterné des présentations en plénières (les Nautic meetings) et des ateliers de partage de pratiques avec les structures et les territoires (les Nautic cafés) sur des thèmes variés en lien avec le plan d'action fédéral.

La nouveauté de cette édition 2025 portait sur le "Lab du lundi", journée ouverte aux participants la veille du colloque pour tester des animations (essais matériels, construction de foil, atelier voile virtuelle…), elle a aussi connu un beau succès.

- **Le Forum national des Entraîneurs d'Ecoles de Sport** (3 jours) co-organisé avec les services des pratiques sportives et du haut niveau, il propose un temps de travail transversal et concret au bénéfice des entraîneurs de clubs. Fin novembre, 40 entraîneurs se sont retrouvés à Marseille dans le cadre d'un forum complet, signe d'un besoin fort de partage et de montée en compétence sur ces sujets. Les échanges ont notamment porté sur la relation avec les parents (cadre, posture, communication, gestion des tensions), la construction du projet sportif de l'athlète et de la structure (objectifs, étapes, cohérence, moyens), ainsi que sur des temps techniques dédiés à l'analyse vidéo (méthodes, outils, exploitation pédagogique). Ce rendez-vous a permis de croiser des retours d'expérience, de mutualiser des pratiques et de consolider une culture commune au service de l'accompagnement des jeunes et du développement des clubs.

Les Matinales du développement 2025

De février à décembre : le programme de webinaires thématiques initié en 2024 a poursuivi cette année avec **: « les matinales du développement »**. Le service développement a ainsi organisé 13 matinales sessions thématiques variées de 45 mns. Les matinales 2025 ont rassemblé 230 personnes en ligne et elles ont donné lieu à plus de 4000 replays.

Newsletter « Le club des EFVoile »

En complément de ces réunions, le service développement a continué l'édition d'une lettre d'information numérique **mensuelle « le Club des EFVoile »** qui est adressée à toutes les structures labellisées EFVoile (professionnels et élus). Elle comprend des informations « métiers » en lien direct avec le développement. De nombreux articles de cette newsletter alimentent l'espace Clubs/ l'espace « Label EFVoile » du site internet de la fédération. La newsletter communique sur les actualités fédérales, les AAP, les « vu dans le réseau » avec des actions menées dans les territoires, etc.

Groupes WhatsApp

Pour renforcer l'animation de réseau, le service Développement a réorganisé ses fils WhatsApp pour réunir ses différents groupes sous une seule communauté « Développement FFVoile ». Des réseaux d'information rapide avec différents groupes WhatsApp thématiques (Ecole de Sport, socio sport, forum matériel, école de voile itinérante…) ou dédiés à un public cible comme ceux réservés aux professionnels du réseau EFVoile ou aux cadres conseillers en développement territorial.

Fiches bonnes pratiques FFVoile

Plusieurs fiches de bonnes pratiques ont été créés à destination du réseau : Sport Santé (« Kite santé post cancer »), Location (« Pour développer une offre commerciale »).

Communication

Pour renforcer la communication sur les actions de développement portées par la FFVoile, le service développement organise des actions dédiées comme :

- Organisation d'une réunion mensuelle avec le service communication sur les différentes thématiques du service développement pour un meilleur travail interservice.
- La planification et le soutien aux productions de photos et vidéos nécessaires à la promotion de notre sport : vidéos classe de mer, insertion, point de location etc…

2 – L'accompagnement à la qualité et à la diversification des offres

Refonte du schéma de labellisation : 2 labels et 4 marques

Après 2 années de réflexion avec les territoires, la FFVoile a engagé une refonte de son dispositif de labellisation pour répondre à un besoin de simplification administrative à tous les niveaux, tout en capitalisant sur les atouts de notre système. Le nouveau dispositif s'organise autour de 2 labels (EFVoile et Ecole de Sport) et de 4 marques (Slow tourisme FFVoile, coach FFVoile, Classes de mer FFVoile, Point Location FFVoile). La campagne de labellisation nouvelle formule a débuté cet automne. Pour les demandes de marques, des écrans de saisie simplifiés sont ouverts. Une communication dédiée a été réalisée pour informer les structures.

Voile scolaire

En 2025, de nombreuses actions ont été menées pour accompagner ce développement :

- La diffusion gratuite nationale du « savoir naviguer » à toute les EFVoile grâce au fond d'accompagnement des EFVoile
- Le « Vendée Globe Virtuel 2024, primé à l'occasion des trophées Sporsora

- La « Transat Scolaire Virtuelle 2025 » a accueilli près de 1000 classes à l'occasion de la «Transat des écoles». Trois cycles de voile (réelle) ont été financés par la fédération pour permettre aux élèves de passer du virtuel au réel sur les territoires de Bretagne, AURA et Sud.
- L'accompagnement des territoires dans la mise en place des plans d'action « voile scolaire »
- Le département Développement a décidé de renforcer le montant de l'aide accordée par la Fondation de la Voile pour le programme "Eduquer à la mer". Elle a également décidé d'élargir les critères d'accès. Ces évolutions visent à permettre à un plus grand nombre de classes de partir en classe de mer (séjour avec une activité voile).
- La Fédération poursuit son action de représentation afin de défendre les intérêts du réseau des Classes de Mer auprès des acteurs institutionnels, notamment en faveur d'une simplification des démarches administratives qui conditionnent l'organisation des séjours.

Plaisance et croisière

La formation des plaisanciers est proposée selon de multiples formats, au sein des structures affiliées ou conventionnées de la FFVoile. Les structures labellisées Écoles Françaises de Croisière proposent des stages collectifs embarqués, tandis que le réseau des Coach Plaisance FFVoile s'adresse plus spécifiquement aux propriétaires ou aux plaisanciers souhaitant le devenir, au travers de prestations individualisées et thématiques. En 2025, le réseau compte 38 structures labellisées Écoles Françaises de Croisière, contre 52 en 2024, et 78 professionnel(le)s habilité(e)s Coach Plaisance FFVoile, contre 72 l'année précédente. Parmi eux, 52 Coach Plaisance sont référencés au sein de 40 structures labellisées en métropole et outre-mer, contre 50 Coachs répartis dans 32 structures en 2024. Par ailleurs, 36 Coach Plaisance exercent en tant qu'indépendants conventionnés avec la Fédération, contre 29 en 2024 (et 18 en 2023), traduisant une progression continue de ce mode d'exercice. Les travaux menés au cours de l'année ont permis de faire évoluer et de consolider plusieurs axes structurants :

- Les supports de communication mis à disposition des acteurs des réseaux, afin de renforcer leur promotion locale ;
- La procédure d'habilitation individuelle des professionnel(le)s à la marque Coach FFVoile (Plaisance et Kiteboard), désormais simplifiée et partagée ;
- La solution de prise en ligne des Pass et passeports FFVoile par les plaisanciers, pour le compte des Coachs Plaisance conventionnés.

L'année 2025 a également été marquée par la deuxième édition des Journées Plaisance FFVoile, réunissant les réseaux École Française de Croisière et Coach Plaisance FFVoile, qui s'est tenue du 3 au 5 février au Sailing Lab de Décathlon à La Rochelle. Durant trois jours, seize professionnel(le)s ont travaillé collectivement et partagé les évolutions des labels et des marques, les perspectives de formation et d'évolution professionnelle, ainsi que les enjeux liés à la sécurisation de la pratique au large. Cette édition a été fortement marquée par la thématique de l'éconavigation, complétée par des ateliers en sous-groupes consacrés à la progression et au développement des compétences des plaisanciers.

Slow tourisme FFVoile

Depuis janvier 2022, le service Développement a mis en place un groupe de travail thématique sur la construction d'une offre « **Slow Tourisme FFVoile** ». L'année 2025 a permis de continuer à construire une offre nautique adaptée dans nos différents sites de pratique (mer et/ou plans d'eau intérieurs), permettant de vivre une réelle expérience immersive et inclusive sur l'eau et/ou au bord de l'eau. Ainsi, en 2025 : on a recensé 84 prestataires nautiques proposant 124 offres Slow Tourisme FFVoile (en 2024 : 68 prestataires // 102 offres ; en 2023 : 58 prestataires // 80 offres ; en 2022 : 38 prestataires // 52 offres). L'accompagnement du service développement a aussi permis d'organiser :

- ❖ Une aide individualisée pour le montage des nouvelles offres et l'actualisation des offres déjà existantes
- ❖ Une visio thématique « Bien communiquer et bien vendre son offre » le 03 juin 2025
- ❖ La rédaction d'un descriptif commercial pour chaque offre
- ❖ L'intégration des offres Slow Tourisme sur la plateforme Destination Voile
- ❖ L'animation d'un espace de partage d'information sur Klaxoon

École de Sport FFVoile

En 2025, le réseau des Écoles de Sport FFVoile a compté 200 structures. En 2026, 215 écoles de sport ont été labellisées, soit une progression de 7,5 %, confirmant la dynamique de structuration et de relance des pratiques jeunes dans le réseau. L'école de sport est restée un outil central de fidélisation et de progression, avec une mise en valeur de la pratique au travers de la campagne « 5 bonnes raisons de rentrer en école de sport », et la diffusion de supports pédagogiques visant à faciliter le travail des encadrants (cahier d'expérience, fiche sur la dimension humaine, retour de navigation).Le PSF a été orienté prioritairement vers ces actions : 585 k€ ont été distribués pour 187 actions dédiées aux activités jeunes, permettant de soutenir des projets locaux (animations locales, création d'école de sport, animation du réseau des entraîneurs). Pour renforcer l'impact sur le terrain, 146 kits de communication ont été commandés par les clubs afin d'aider à la promotion et au recrutement. 20 K€ ont été positionnés sur du matériel cofinancé pour contribuer à améliorer l'accès à la pratique sportive et la qualité de l'accueil des jeunes (gréement et voile de planche à voile, voile d'optimist, veste entraîneur, casque et dossard). La saison 3 sur la prise en compte de la dimension humaine dans l'accompagnement des sportifs a été diffusée, avec des outils directement mobilisables par les encadrants. Ces contenus ont contribué à enrichir les séances et à consolider une approche plus globale de la progression, au service de la formation sportive comme du plaisir de pratiquer. En complément, l'écriture et la mise en forme du cahier de l'entraîneur ont été engagées comme un outil opérationnel à destination des entraîneurs de clubs : aide à la construction de séances, propositions de situations, repères méthodologiques, et ressources pour structurer un cycle de progression. Son édition a été faite en décembre 2025, en vue d'une diffusion au printemps 2026, afin d'équiper le réseau.

Socio sport FFVoile

La FFVoile continue son travail en faveur de l'insertion sociale et professionnelle par la voile et soutient son réseau de clubs engagés à travers les actions suivantes :

- Animation du Groupe WhatsApp socio sport : alertes sur des opportunités de financement pour les clubs, partage d'expériences…
- Rencontre pour 2 journées d'ateliers lors des journées de la performance sociale
- Suivi du dispositif Clubs Sportifs Engagés : Lancé en juin 2023 et porté par France Travail, le dispositif « Clubs sportifs engagés » (CSE) a pour but de développer une communauté de clubs sportifs engagés sur des actions en faveur de l'insertion professionnelle et sociale. Le dispositif porte aussi des Appels à Projets pour lesquels les clubs sont encouragés à participer. A ce jour plus de 100 structures ont signé la charte nationale et un club de voile a été accompagné par la FFVoile pour porter un projet « Du stade vers l'emploi » à Nantes en avril 2025 : https://clubs.ffvoile.fr/actualites/?guid=34868&name=stade-vers-lemploi-ffvoile
- Soutien au programme Déclic été : Deux structures ont participé à l'expérimentation « Déclic été 2025 » portée par Bouygues Construction, France Travail et l'APELS ce qui leur a permis d'accueillir 8 personnes sur une durée d'un mois pendant la saison d'été. Au programme : 4 semaines de remobilisation professionnelle par le sport.
- Renouvellement d'un appel à projet via la fondation de la voile sur le volet insertion : l'appel à projets a été lancé fin 2025 pour des actions en 2026.
- Réflexion sur un partenariat avec la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour 2026 : expérimenter, auprès de plusieurs structures de voile en relation avec les antennes locales de la PJJ, des programmes « La Mer est à Vous » à destination des jeunes en rupture sociale pour essaimer le dispositif par la suite.
- Suivi des programmes d'insertion des clubs engagés et mise en place de nouvelles actions via la certification Qualiopi de la FFVoile auprès de nouveaux clubs.

Nouvelles glisses

Les travaux ont porté sur l'harmonisation des parcours de progression, avec la réécriture des cartes de progression en kite et en wing afin d'uniformiser les niveaux FFVoile entre ces supports, clarifier les attendus et sécuriser les parcours d'apprentissage. Cette démarche a visé à améliorer la lisibilité pour les pratiquants, les moniteurs et les structures, tout en facilitant la continuité pédagogique entre disciplines. Par ailleurs, la pocket wing a été engagée dans une démarche de mise en place afin de permettre la délégation : des clubs pilotes ont été mobilisés pour tester et mettre en œuvre le support dans des conditions variées (publics, plans d'eau, organisation). Les retours d'expérience ont permis d'identifier les points de vigilance (sécurité, matériel, conditions de pratique) et d'alimenter la construction d'une fiche expérience (en 2026) destinée à encadrer, fiabiliser et faciliter un déploiement progressif.

Voile Santé Bien être

En 2025, de nombreuses actions ont été menées pour permettre le développement du programme Voile santé bien– être :

- ***Formation et animation de réseau***

- *Les 2 formations initialement prévues en 2025 ont été annulées faute d'un nombre suffisant de stagiaires*
- *Organisation d'une journée nationale VSBE à destination des coachs et référents voile santé des territoires*
- *Migration et actualisation des contenus en lignes des deux formations, sur la nouvelle plateforme*
- *Intervention lors des journées régionales des Pays de la Loire et sur différents RDV (colloque FFVoile, Webinaire Sport Santé ARS HDF, séminaire grands Clubs)*
- *Réalisation de deux clips synthèse (VFBE et VS)*

- ***Projets pour légitimer le positionnement de la voile***

Poursuite de l'accompagnement des projets d'Intégration de la voile dans le parcours de soin des patients atteints de maladies chroniques et de productions d'outils :

- *Accompagnement du projet Voile et addiction, mis en place en Bretagne*
- *Production d'1 clips de promotion et d'1 fiche de bonnes pratiques*

- ***Nautic Santé***

Poursuite du travail collaboratif avec la FFAviron sur l'offre Nautic'Santé

- *Travail de conception de l'outil numérique et alimentation des contenus*
- *Accompagnement à la mise en place de programmes tests dans deux structures (CVAN et CEVB)*

- *Création de documents de présentation (plaquette), de promotion (flyer), d'une série de kakémonos et de fiches outils*





Plan 5 000 équipements
Sur l'année 2025, le dispositif des 6 Écoles de Voile Itinérantes du plan 5000 équipements confirme une dynamique très positive, avec 70 actions déployées, avec une médiane d'utilisation de 85 jours/ an, plus de 7 500 participants accueillis (contre un peu plus de 3 000 en 2024) et plus de 900 séances réalisées. Le programme touche très majoritairement le public scolaire avec plus de 70% des actions. Les premiers résultats de l'évaluation d'impact social sont encourageants et mettent en évidence des effets sur le vivre-ensemble, l'ouverture culturelle et l'égalité des chances auprès des publics éloignés de la pratique. Cette dynamique marque une entrée de la FFVoile dans une démarche de pilotage par l'impact social. Pour communiquer sur le dispositif des écoles de Voile itinérantes, 2 vidéos de 3min ont été produites. Une dans l'Eure à Vernon en lien avec l'EVI du CDV27 et une autre à Vaires-sur-Marne en présence de l'EVI CDV93/Ligue de voile Ile-de-France. En parallèle, le dispositif de l'opération « Toutes voiles dehors » a été présenté aux « Be Active EU sports Awards » dans la catégorie « Physical activity». L'objectif est de promouvoir et de faire reconnaitre, à l'échelle européenne, le savoir-faire de la FFVoile en matière d'accessibilité de la pratique sportive, d'inclusion et de développement/animation territoriale.

Expérimentation
Dans le cadre de son partenariat avec Tribord, la FFVoile a déployé en 2025 une opération nationale de prêt de dériveurs gonflables 5S Pro. L'objectif est de rendre la pratique de la Voile encore plus accessible, innovante et attractive et ainsi briser la représentation sociale d'une activité trop technique. Entre février et octobre 2025, l'opération a permis à 11 clubs participants de tester le support, pour un total de 284 navigateurs ayant navigué sur le bateau. Le niveau de satisfaction globale des structures atteint 4,5/5, traduisant un accueil positif de cette opération. Elle est renouvelée sur 2026.

3 - Le soutien au modèle socioéconomique des structures fédérales

En 2025, le service Développement a continué le travail engagé depuis 3 ans sur l'accompagnement des structures dans la pérennisation de leur modèle économique avec :

- L'organisation de 3 sessions de calcul des coûts qui ont accueilli 11 personnes (niveau 1 et 2) et la mise en œuvre de coachings personnalisés sur ce thème
- La diffusion des outils associés : cahier technique, études tarifaires nationales (offres tourismes sport et loisir et voile scolaire en internat et externat), argumentaire pour mieux défendre le financement de la voile scolaire, outil spécifique pour un évènement nautique …
- Le calcul de coût d'un évènement appliqué à des régates organisées par les clubs
- La reconduction de l'étude tarifaire sur les prix pratiqués dans le réseau

Le service a continué d'assurer une veille sur les financements par AAP et il a également accompagné les structures sur le dépôt de différents appels à projet (AAP).

Mission appui conseil FFVoile :
L'accompagnement et le suivi de 5 structures a permis de calibrer et de structurer la « mission d'appui conseil FFVoile ». Cette mission a pour but d'accompagner les structures sur des sujets variés comme : renforcer son modèle économique, consolider ses emplois, améliorer sa stratégie, revoir son organisation, repenser sa gouvernance et développer ses partenariats. La mission est assurée par le service développement qui assure un rôle de guichet unique pour les structures. Des spécialistes sont mobilisés sur chacune des phases suivant les problèmes identifiés.

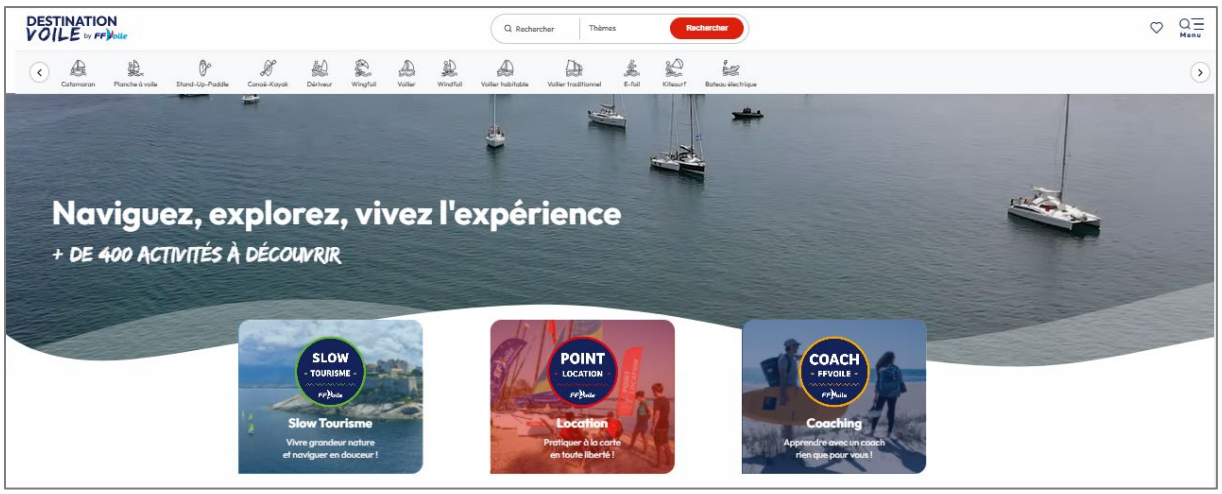
Professionnalisation

- Catalogue des solutions de lutte contre la pénibilité : En 2025, le service développement a continué le travail engagé dans ce domaine dans la prolongation de l'étude menée en 2024 sur la pénibilité au travail dans les structures fédérales. Il assure le suivi et la mise à jour d'un catalogue des solutions de lutte contre la pénibilité : recensement et expérimentation de solutions matérielles d'aide à la manutention (par exemple : équipements d'assistance pour les charges lourdes, outils spécifiques, méthodes de travail adaptées).
- Financements d'équipements : En complément de ce partage d'expériences, le service a déployé l'AAP porté par CEREMA (Bases nautiques d'avenir) permettant aux structures fédérales de bénéficier de financements à l'expérimentation d'équipements sur les aides à la pénibilité.
- Etude rémunération : à l'automne 2025, le service développement a lancé une étude sur les rémunérations. Le traitement des réponses est en cours.

Aide au développement des EFVoile (FADEFV)
Le fonds national d'accompagnement des EFVoile alimenté par une partie des recettes du passeport voile, permet d'accompagner le développement des activités/services dans le réseau des EFVoile. En 2025, il a ainsi financé le déploiement de la carte « savoir naviguer » (voir point 3), l'opération « médailles EFVoile » pour animer les régates de fin de stage, l'opération « protection solaire » qui permet d'aider à la diffusion de tee-shirts anti UV pour les moniteurs. Enfin, ce fonds a également permis de tester de nouveaux produits à déployer dans le réseau comme par exemple les holsters et les gilets associés, les pocketwing…

Focus
La nouvelle plateforme digitale « Destination Voile By FFVoile »

En 2025, le service développement a travaillé à la conception d'une nouvelle plateforme de vente en ligne "Destination Voile By FFVoile". Elle sera disponible pour la saison prochaine. Ce projet financé par un AMI porté par Atout France va permettre d'offrir au réseau, un nouveau vecteur de valorisation et de vente de ses offres « touristiques ». Pour le moment, la plateforme en cours de référencement, met en avant les offres liées à 3 marques FFVoile : Point Location, Slow Tourisme et Coaching (cours particuliers). Début 2026, elle intègrera les offres EFVoile (cours collectifs). Ce portail de vente en ligne, sans gestion de stock, devrait être, à terme, connecté à vos outils métiers.



Groupe de travail – Voile Handivalide

Mission : Développement de la Voile Handivalide sur tout le territoire. Mission transversale entre les services Développement et Pratiques Sportives

Bilan 2025 :

- Réunion une fois par mois d'1h 30
- **Formation** : organisation de 2 formations Educateur Handivoile, évolution des contenus via la nouvelle plateforme Moodle, déploiement du kit pédagogique sur ces formations
- **Développement** : travail sur la handi'glisse (stage à Narbonne en octobre, réflexion sur le matériel, les besoins d'encadrement, création de contenus à venir,…), dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à projet de l'ANS sur les aidants, signature d'une convention avec la nouvelle association Blind Sailing France, évolution de la Semaine Voile Handivalide et Paravoile en 2026

Groupe de travail – Voile Handivalide

- **Compétition** : organisation de 3 stages jeunes régionaux (PDL, Bretagne, AURA),Stage multisupport à Moisson Lavacourt, 2 championnats de France (Hansa et Miniji), Championnat de France UNSS Voile Légère Sport Partagé

- **Communication** : vidéo sur le handiglisse, vidéo sur le cécivoile (à paraitre en décembre), vidéo sur l'application SARA (à paraitre en décembre), Baptêmes handivoile sur le village de départ de la Transat Jacques Vabre

- **Perspectives 2026**
  - Poursuivre le développement du handiglisse, poursuivre le focus sur les jeunes (stages et communication), prévoir un programme de stages régionaux et nationaux plus complet en variant les supports, promouvoir les 2 championnats de France, faire évoluer la semaine handi, mettre en œuvre le projet « Aidons les aidants » en cas de réponse positive de l'ANS (projet axé sur la création de contenus pédagogiques et la valorisation/formation des acoompagnateurs handivoile)

Groupe de travail – Féminisation de la pratique

Mission : Féminisation des pratiques et du réseau sur tout le territoire. Mission transversale entre les services Développement et Pratiques Sportives

Bilan 2025

- Belle édition du WLS Trophy : plus de 80 équipages et plus de 400 régatières
- Nouveau format de stage : la WLS Académie, première édition organisée à Caen
- Développement du réseau des ambassadrices avec 3 visios thématiques dans l'année
- Création de 3 fiches pratiques thématiques : déposer un projet de féminisation dans le cadre du PSF, organiser une régate 100 % féminine, mettre en place une halte garderie
- Participation à des tables rondes sur des grands événements :

Groupe de travail – Féminisation de la pratique

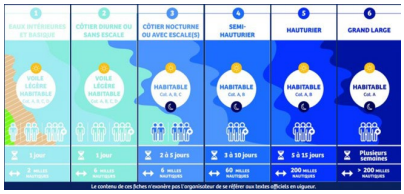
Perspectives 2026

- Faire croitre le circuit WLS Trophy
- Développer la WLS Académie avec 4 dates en 2026
- Mieux animer le réseau des ambassadrices en proposant un programme de webinaires de qualité
- Travailler sur l 'empowerment féminin pour casser les barrières aux postes de dirigeantes/responsables (réunion des dirigeantes, création d'un réseau d'entraide,…)
- Meilleure communication pour mettre en valeur les femmes du réseau (coureures, bénévoles, responsables, monitrices, entraineures…)

GROUPE DE TRAVAIL – RALLYE

Mission : Développement des pratiques sportives non-compétitives au sein de nos structures. Déploiement et promotion de l'offre de rallyes

Page dédiée : https://clubs.ffvoile.fr/rallyes/



Bilan 2025 :
- Mise en ligne d'outils pour accompagner les clubs (fiches explicatives pour chaque type de Rallye, avis de Rallye types, etc…)
- Mise en ligne d'une FAQ notamment autour des questions assurantielles et sur l'organisation des événements de ce type

Enjeux et perspectives 2026 :
- Communiquer plus largement sur ce type de pratique et les outils proposés aux clubs.
- Enrichir la FAQ selon les remontées du terrain
- Création d'un outil pour mieux accompagner les clubs sur les questions de sécurité, de suivi et d'encadrement suivant les types de Rallye.

Réfléchir à la promotion des offres de rallyes auprès des pratiquants, sous réserve de faisabilité technique.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
EMPLOI FORMATION

Christine FOURICHON
Vice-présidente de la FFVoile en charge de la Formation

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue de l'organisme de formation de la **Fédération Française de Voile**, tant sur le plan du développement de l'offre de formation professionnelle continue que sur la structuration des parcours de qualification et d'emploi dans le réseau des clubs. Elle se caractérise également par plusieurs évolutions structurantes de la filière professionnelle (réforme des diplômes, nouveaux titres professionnels, innovations pédagogiques et expérimentations territoriales).

Volume d'activité et publics formés

En 2025, l'organisme de formation fédéral a proposé **54 formations inscrites au catalogue de formation professionnelle continue**, couvrant les domaines techniques, pédagogiques, sécuritaires, organisationnels et de développement des structures. Au total, **367 stagiaires** ont été accueillis sur l'ensemble des sessions organisées sur le territoire national. Le **volume global de formation atteint 4 064 heures**, ce qui représente un volume d'activité significatif au regard des ressources mobilisées et des modalités pédagogiques proposées (présentiel, formations hybrides et dispositifs accompagnés à distance). Le **taux de satisfaction globale moyen atteint 94 %**, confirmant la qualité perçue des formations proposées par la fédération. Ces résultats confortent la stratégie de l'organisme de formation consistant à **concevoir des dispositifs très opérationnels**, directement applicables dans les écoles de voile et structures affiliées.

La dynamique de participation confirme la **nécessité pour les clubs de renforcer les compétences professionnelles**, dans un contexte de transformation des pratiques nautiques, de diversification des publics et de professionnalisation croissante du secteur.

Retrouvez toutes nos offres : https://catalogue-ffvoile.dendreo.com/

Filière professionnelle – CQP Initiateur Voile

Le **CQP Initiateur Voile** demeure le diplôme central d'accès à l'encadrement professionnel saisonnier dans les clubs du réseau de la **Fédération Française de Voile**. Il constitue la principale porte d'entrée vers les métiers de l'enseignement de la voile et contribue directement à la capacité des structures à assurer l'encadrement des activités nautiques, en particulier pendant la saison estivale.

Après une **année 2024 exceptionnelle**, marquée par un volume record de **1 712 diplômés**, l'année 2025 marque un **retour à un niveau de certification plus conforme aux volumes historiques**, avec **1 157 diplômés** délivrés sur l'année. Cette évolution s'explique principalement par l'effet de rattrapage observé en 2024 sur des parcours engagés lors des années précédentes. **17 sessions de jury CQP ont été organisées.**

Toutefois, **près de 200 dossiers restent actuellement en attente de passage en jury**, principalement en raison de **pièces administratives ou pédagogiques non conformes ou incomplètes**. Cette situation met en évidence plusieurs points de vigilance pour le dispositif :

- la nécessité de **renforcer l'accompagnement des candidats** dans la constitution de leur dossier de certification
- l'importance d'une **plus grande rigueur dans le suivi administratif des formations** par les structures organisatrices
- le besoin d'**outiller davantage les formateurs** afin de sécuriser la conformité des dossiers avant leur présentation en jury

Un travail d'amélioration des procédures et des outils d'accompagnement devra être poursuivi afin de **fluidifier les parcours de certification et réduire les délais de validation des diplômes**.

Nous observons également **une baisse des entrées en formation en 2025** par rapport aux années précédentes. Cette tendance devra faire l'objet d'une vigilance particulière dans les prochaines années, dans un contexte où les clubs expriment toujours des besoins importants en moniteurs saisonniers.

Dérogations à la supervision du CQP Initiateur Voile

Afin de soutenir l'activité des structures confrontées à des difficultés de recrutement, la fédération a accordé en 2025 **1 renouvellement de dérogation et 6 nouvelles dérogations à la supervision du CQP Initiateur Voile.** Ces dérogations permettent à certains clubs de maintenir leur activité pédagogique tout en respectant un cadre de sécurité et d'accompagnement technique et pédagogique.

Réforme du BPJEPS Voile

L'année 2025 a été marquée par la publication de **l'arrêté du 5 février 2025 relatif au BPJEPS voile structuré en blocs de compétences** :

- passage à une organisation par **blocs de compétences : un bloc est désormais dédié à la mission de Responsable technique qualifié et superviseur**
- une prérogative unique s'appliquant à l'ensemble des supports de la voile
- une harmonisation pilotée par la FFVoile avec l'ensemble des organismes de formation BP.

Lancement du TFP Chargé de développement de structure sportive associative TFP (CDSSA)

L'année 2025 a également vu le lancement du **TFP Chargé de Développement d'une Structure Sportive Associative**, dans une version spécifiquement adaptée aux clubs de voile. Ce titre vise à répondre à un besoin identifié dans le réseau : **le développement économique et associatif des structures**.

Les compétences ciblées portent notamment sur :

- la stratégie de développement d'un club
- la structuration de l'offre d'activités nautiques (sécurisation, diversification, RSO …)
- la recherche de financements et partenariats
- la communication et la promotion des activités
- la gestion de ressources (financières, humaines, administratives
- la gestion d'évènements.

Ce nouveau parcours constitue un levier important pour accompagner la professionnalisation des clubs et soutenir leur modèle économique. En savoir plus : https://formation.ffvoile.fr/devenir-un-professionnel-du-nautisme/tfp-cdssa-charge-de-developpement-d-une-structure-sportive-associative/

Rénovation de la filière entraîneur

En 2025, la **Fédération Française de Voile** a engagé une rénovation de sa filière de formation des entraîneurs afin de **mieux structurer les parcours d'engagement et de professionnalisation au sein des clubs** et de renforcer l'accompagnement des sportifs vers la performance. La filière s'organise désormais autour de **trois niveaux de reconnaissance complémentaires** :

- **Fonctions de club** : *Aide-entraîneur* et *Entraîneur de club*, nommés par le président de la structure. Ces fonctions visent à favoriser l'engagement des jeunes et des bénévoles dans l'encadrement sportif et à soutenir le fonctionnement des écoles de sport et des premiers niveaux de compétition.

- **Qualification d'Entraîneur Régional** : certification permettant d'encadrer des collectifs engagés dans une démarche de performance régionale et nationale, notamment dans la perspective des championnats de France.
- **Diplôme d'Entraîneur FFVoile** : niveau d'expertise le plus élevé de la filière, destiné à l'encadrement de collectifs de haut niveau et à l'accompagnement des athlètes dans les structures du projet de performance fédéral.

Cette organisation vise à **sécuriser les parcours d'engagement des entraîneurs, renforcer les compétences d'encadrement dans les clubs et structurer un réseau national d'entraîneurs**. Elle s'accompagne également de nouveaux outils d'animation et de professionnalisation du réseau (ressources pédagogiques, webinaires, outils collaboratifs et espaces d'échange entre entraîneurs).

En savoir plus : https://formation.ffvoile.fr/devenir-un-professionnel-du-nautisme/devenir-entraineur/

Insertion par le sport

En 2025, le projet **« La mer est à vous »** prend une nouvelle forme dans le cadre de parcours d'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Lancement en octobre 2025 dans deux clubs — la **Société Nautique de la Baie de Saint-Malo** et **47° Nautik** — avec l'appui du **Comité Départemental de Voile du Morbihan**.

Ce dispositif vise à **favoriser l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi en utilisant la voile comme support éducatif et de découverte des métiers du nautisme**. Les premiers retours soulignent **un bon potentiel de mobilisation des participants et la capacité des clubs à jouer un rôle d'acteur territorial dans les parcours d'insertion**.

Perspectives 2026

L'année 2026 devra permettre de **consolider les évolutions engagées ces dernières années** tout en poursuivant l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des clubs et aux transformations du secteur nautique.

Un premier chantier concernera la **structuration de parcours de formation à destination des dirigeants bénévoles**. L'objectif est de mieux accompagner les responsables associatifs dans leurs missions de pilotage de club : gouvernance, gestion des ressources humaines, développement de l'activité, sécurisation des pratiques et conduite de projets. Ces parcours s'appuieront sur des formats modulaires combinant webinaires, ressources numériques et accompagnement personnalisé afin de faciliter l'accès à la formation pour des bénévoles souvent très sollicités.

Par ailleurs, un effort particulier sera consacré au **renforcement de l'accompagnement des clubs sur les dispositifs de financement de la formation**. Il s'agira notamment de mieux informer les structures sur les possibilités offertes par les opérateurs de compétences et de développer de nouveaux partenariats, notamment avec le CNFPT.

La fédération poursuivra également le développement d'**outils de promotion des métiers du nautisme et de la filière professionnelle voile**. Dans un contexte de tensions de recrutement dans les activités saisonnières et sportives, l'enjeu sera de valoriser les parcours possibles, de rendre plus visibles les opportunités d'emploi dans les clubs et de renforcer l'attractivité des formations fédérales et professionnelles.

Le **déploiement territorial du TFP Chargé de développement d'une structure sportive associative (TFP CDSSA)** constituera un autre levier important. Ce titre doit permettre d'accompagner les clubs dans le développement de leurs activités, la structuration de leurs projets associatifs et la diversification de leurs ressources. L'objectif sera d'ouvrir progressivement de nouvelles sessions de formation dans les territoires en lien avec les ligues.

Enfin, la fédération poursuivra l'exploration de **dispositifs d'insertion par la voile**, dans la continuité des expérimentations menées en 2025. L'ambition est de consolider le rôle des clubs comme acteurs d'inclusion sociale et professionnelle sur leur territoire, en utilisant la pratique de la voile comme support d'engagement, de remobilisation et d'accès aux métiers du nautisme.

Ces perspectives traduisent la volonté de **renforcer à la fois la structuration de l'emploi, l'attractivité des métiers et la capacité des clubs à se développer durablement grâce à la formation**.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
GROUPE DE TRAVAIL ETABLISSEMENTS

Yoan PICARD Vice-président en charge des relations avec les établissements

1. Contexte et composition du groupe de travail

Depuis un an, la mission « Établissements » vise à mieux qualifier, structurer et accompagner la réalité des structures affiliées sous statut d'établissement, qu'elles soient publiques, parapubliques ou privées. Ces structures représentent désormais près d'un quart du réseau fédéral et occupent une place singulière, au croisement des politiques publiques, du développement territorial, de l'emploi sportif et de l'accès à la pratique.

Cette évolution du paysage fédéral a conduit la FFVoile à créer une vice-présidence dédiée aux établissements, portée par Yoan PICARD, et appuyée par un groupe de travail composé de :

- Eléonore JUHEL,
- Anne GALLO-KERLEAU,
- Gwendal BEAUSSIER,
- Pascal BERTHAULT,
- Annick MARTIN,
- Sylvie LASSEAUX,
- Emmanuelle BROUDER.

L'objectif du groupe est clairement identifié : renforcer l'engagement des établissements affiliés en adaptant les services fédéraux, les modalités d'accompagnement et les outils de communication, afin de répondre de manière plus pertinente aux enjeux spécifiques de ces structures, sans les isoler du reste du réseau fédéral.

Dès ses premières réunions (6 mars et 4 avril 2025), le groupe a posé trois principes structurants, qui irriguent l'ensemble de la démarche :

- Faire réseau, pour rompre l'isolement fréquemment exprimé par les directions d'établissements.
- Partager les pratiques avant de produire des outils, en partant du réel et des contraintes de terrain.
- Ne pas créer un sous-système, mais proposer un accompagnement différencié, pleinement intégré au projet fédéral.

2. Travaux réalisés et structuration de la démarche

Les réunions de mars et avril 2025 ont permis de poser les bases méthodologiques de la mission :

- clarification du périmètre d'intervention du groupe de travail « Établissements » ;
- classification des établissements selon leur régime de fonctionnement :
  - établissements à comptabilité publique,
  - établissements à comptabilité privée,
  - établissements à comptabilité privée soumis à la commande publique ;
- élaboration d'un plan de travail progressif, fondé prioritairement sur l'écoute et le retour d'expérience, avant toute approche statistique.

Il a été collectivement acté que la future enquête nationale ne devait pas précéder l'écoute du terrain, mais en être l'aboutissement. Cette orientation méthodologique a conduit à la décision de mettre en place un cycle de rencontres des établissements, combinant :

- des temps d'échanges territorialisés en présentiel,
- et des temps de restitution et de mise en perspective à l'échelle nationale.

Une conviction s'est ainsi affirmée : partir du terrain avant d'objectiver, afin que l'enquête nationale repose sur des constats partagés et qualifiés.

3. Enseignements structurants issus du terrain

Les échanges menés lors du webinaire national du 12 mai 2025 puis des trois journées des établissements (Marseille – Paris – Granville) ont confirmé plusieurs constats majeurs.

a) Une grande diversité de situations, mais des difficultés convergentes
Les établissements affiliés présentent des réalités très contrastées, liées :

- à leurs statuts juridiques,
- à leur degré d'autonomie vis-à-vis des collectivités,
- à leurs modèles économiques,
- à l'attractivité de leur territoire.

Selon les contextes, ils peuvent être pleinement intégrés à un projet politique local assumé ou, à l'inverse, évoluer en marge des priorités territoriales. Cette diversité génère des contraintes spécifiques, parfois éloignées de celles des associations : ressources humaines sous statut public, procédures de commande publique, dépendance aux arbitrages politiques, cadre fiscal et réglementaire complexe.

Pour autant, les échanges font clairement apparaître une convergence des difficultés, indépendamment du statut :

- tensions croissantes sur les ressources humaines et l'attractivité des métiers,
- fragilité des équilibres économiques,
- insécurité juridique et fiscale (TVA, AOT, commande publique),
- décalage entre exigences réglementaires et réalités opérationnelles.

Cette situation alimente un sentiment d'insécurité et parfois d'injustice, lorsque des activités comparables sont traitées différemment selon les territoires.

b) Une évolution de la nature des attentes vis-à-vis de la FFVoile
Un point de bascule ressort très nettement du cycle de rencontres :

- les établissements n'expriment plus seulement un besoin d'accompagnement technique, mais une attente politique plus affirmée à l'égard de la Fédération.

Cette attente porte notamment sur :

- la lisibilité des règles et des cadres,
- la sécurisation des modèles économiques,
- la reconnaissance du rôle des établissements comme opérateurs structurants des politiques nautiques territoriales,
- et la capacité de la FFVoile à jouer pleinement son rôle de tête de réseau et de porte-voix.

c) Une forte volonté de faire réseau
Au-delà des constats, un message unanime s'est dégagé : le besoin de faire réseau.

Les directeurs et responsables d'établissements ont exprimé :

- une volonté forte de partager leurs pratiques,
- de mutualiser des solutions,
- et de sortir d'un isolement souvent accentué par la complexité croissante de leurs missions.

Cette dynamique s'est traduite concrètement par l'adhésion de l'ensemble des participants à une démarche de recensement des compétences et expertises, via un outil de type CRM, appelé à s'enrichir dans les mois à venir.

4. Rencontres réalisées et perspectives immédiates
Webinaire national des établissements – 12 mai 2025
1re journée des établissements – Marseille, 20 novembre 2025
2e journée des établissements – Paris, 12 décembre 2025
3e journée des établissements – Granville, le 29 janvier 2026

5. Suites de la mission
Dans la continuité de ce cycle, il est prévu :

- le lancement, entre février et mai 2026, d'une grande enquête nationale des établissements affiliés construite à partir des premiers constats de terrain,
- visant à objectiver les enjeux, hiérarchiser les attentes et identifier les leviers d'action.

Cette enquête constituera le socle d'un plan d'actions fédéral 2027–2028.

6. Ambition fédérale

L'ambition de la mission « Établissements » n'est pas de créer un réseau parallèle ni de distinguer artificiellement les établissements des associations. Elle vise à tenir compte des conditions d'exercice spécifiques d'un quart du réseau fédéral, afin de mieux les accompagner, sans les isoler.

Accompagner autrement, sans séparer.

Telle est l'ambition portée par cette mission, au service de la cohérence du projet fédéral et de la reconnaissance du rôle stratégique des établissements dans les territoires.

GROUPE DE TRAVAIL SECURITE

Laurent RUMEN

Faisant suite à la commission sécurité un groupe de travail sécurité a été créé en 2025.

Il est constitué de six cadres techniques œuvrant dans les différents axes de nos activités : Philippe Delhaye - Direction Technique Nationale et stratégie de façade, Christophe Gaumont - course au large, Boris Galopin - plaisance et territoires ultra marins, Jeanne Grégoire - inshore, Charly Fièvre - service réglementation, Laurent Rumen – emploi formation, voile légère et pilote du groupe).

Au fil des sujets le groupe de travail prend attache auprès des services potentiellement impactés. (développement, pratiques sportives, formation etc.)

Le groupe réfère des sujets au Président de la fédération et au Directeur Technique National.

Les principales activités 2025 :

- Veille réglementaire (Code du sport, Réglementations des navigations en mer et en eaux intérieures, Normes ISO/AAFNOR…)
- Participation mensuelle à la Commission Centrale de Sécurité auprès de la DGAMPA.
- Participation aux groupes de travail AFNOR sur l'évolution des normes
    - EN ISO 12401 « Harnais de sécurité de pont et sauvegardes de harnais »
    - ISO/FDIS 15027 « Combinaisons d'immersion »
    - EN ISO 12402 « Equipements individuels de flottabilité »
- Test de matériel
- Réponses aux questions portant sur la sécurité ou la réglementation provenant des membres, des partenaires et des institutions.
- Production d'outils d'information à l'intention des usagers
- Information en interne vers les services sur les sujets en cours, animation de temps d'échange pour partager les enjeux, les besoins, les pistes de solutions.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
RESPONSABILITE SOCIALE DES ORGANISATIONS

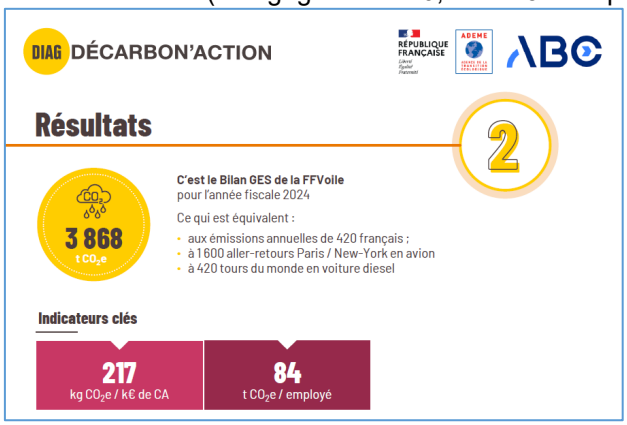
Anne DOS SANTOS
Vice-présidente FFVoile en charge de la RSO

Depuis 2021, la transformation sociale et environnementale de notre fédération est en route. Ce projet porté par Emmanuelle BROUDER et Lisa LUCE s'ancre dans tous les services par la diversité des actions et leur transversalité. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes pour leur engagement et les valeurs partagées.

Après une année 2024, marquée par la structuration, 2025 peut être mis en avant sous 3 aspects : la mise en place opérationnelle du plan d'actions, la participation au parcours CEC, la mise en actions du programme « Course au large 2030 ».

La mise en place opérationnelle d'actions définies du plan d'actions
Ces missions plus spécifiques portées par l'équipe de manière très transversales ont porté sur des sujets variés tels que :

- La réalisation du **bilan carbone** du siège de la FFVoile avec une identification d'actions concrètes pour réduire nos émissions (« engagements 10,12 et 13 » du plan d'actions)



- La création et la mise en main de documents de sensibilisation (« engagement 12 » du plan d'actions): la charte du régatier et de la régatière responsable en lien avec le service des Pratiques sportives partagée lors de temps d'animation sur les championnats de France jeune et envoyé à toutes les Ecoles de Sport, le cahier d'été sur la biodiversité en collaboration avec le service Développement distribué aux Ecoles Françaises de Voile



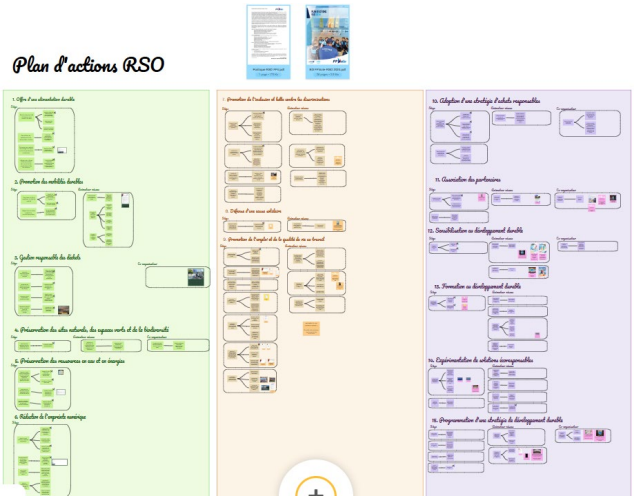




- La création, le suivi et l'animation avec les partenaires qui souhaitent s'engager sur ces sujets : actions pour le world clean up day avec Banque Populaire, dotation pour les évènements engagés avec Engie (« engagement 11 » du plan d'actions)
  https://www.youtube.com/shorts/dgjqh86oils
- Un accompagnement renforcé pour les clubs organisateurs d'épreuves inscrites dans la charte des 15 engagements des organisateurs (11 par l'inscription du championnat dans la charte et 3 volontaires par appel à manifestation d'intérêt): mise en place d'un formulaire d'engagement

en amont des évènements, suivi avec les référents, bilan argumenté suite aux évènements permettant d'alimenter le recueil de bonnes pratiques
https://www.youtube.com/watch?v=heAz8hbYNfA&t=13s

- L'organisation d'une session « the week » pour les salariés de la FFVoile, une expérience collective qui permet de saisir l'ampleur des crises écologiques auxquelles nous faisons face et de se mettre en mouvement pour y répondre(« engagement 5 » du plan d'actions)
- La création et l'alimentation d'une plateforme collaborative de suivi du plan d'actions, grâce à l'outil klaxoon. L'outil a été présenté lors de diverses commissions et colloques et permet de suivre l'avancée des travaux menés dans le cadre du plan d'actions RSO



- Le suivi et la coordination d'actions précédemment engagées : les collectes de matériels vers les filières de recyclage, le travail sur la production des éléments de visibilité, l'utilisation des flottes partagées, le travail sur la formation des professionnels permanents et saisonniers

Participation au programme CEC « convention des entreprises pour le climat » (« engagement 13 » du plan d'actions)
Le parcours CEC Océan suivi sur l'année 2025 a permis de construire une feuille de route pour la FFVoile.
A partir de la question générative suivante « Comment organiser la pratique de la Voile de manière durable et rendre la performance compatible avec la préservation de la faune et de la flore ? » cinq leviers ont été identifiés :

- Repenser les compétitions pour réduire l'impact (carbone/eau/biodiversité) au seuil incompressible
- Définir une politique d'achat éco-socio-compatible
- Favoriser l'usage plutôt que la propriété
- Embarquer l'écosystème dans le projet régénératif de la FFVoile
- Intégrer les générations futures et la nature dans la gouvernance de la FFVoile

Programme « Course au large 2030 » (« engagement 15 » du plan d'actions)
Deux ans après les premières Assises environnementales de la course au large, la FFVoile a réuni une centaine d'acteurs de la course au large le 21 octobre au Havre, afin de partager les prochaines étapes et les axes de travail à déployer pour définir l'avenir de la discipline. Des représentants des équipes, des chantiers, des organisateurs ou bien des partenaires… tous convaincus de l'importance du sujet et volontaires se sont retrouvés pour définir des axes de travail commun. Trois thématiques ont émergées et seront discutées en groupe de travail dédié :

- ✓ Comment réduire l'impact des bateaux sur toute leur durée de vie ?
- ✓ Quelles expériences pour faire rayonner durablement la course au large ?
- ✓ Comment développer l'influence des skippers en faveur de l'océan ?

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE

Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

L'année 2025 a été marquée par une très forte activité pour notre fédération et sa Direction Technique Nationale

Cette première année de mandature et de préparation olympique est à la fois un moment propice de réorganisation mais également une période durant laquelle il convient de répondre aux nombreuses sollicitations de l'Etat, qu'elles proviennent de son ministère des sports ou de son agence : l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Direction Technique Nationale

Nous avons réécrit un nouveau contrat de développement, celui-ci porte sur la période 2025 – 2028. Ce contrat nous lie à l'ANS, il a pour objet de conjuguer les différentes politiques publiques dans le cadre de notre projet fédéral.

Ce contrat décrit précisément toutes les actions que la fédération porte au niveau national pour le développement du sport, il est lié étroitement au Projet Sportif Fédéral (PSF) qui en est sa déclinaison régionale.

Dans le cadre du contrat de développement, nous avons défendu et obtenu le financement de 3 Emplois Sportifs Qualifiés (para sport et professionnalisation pour 4 ans ; innovation sociale pour 3 ans)

Nous avons également, comme chaque année, négocié avec l'ANS le contrat de performance 2025. Celui-ci a été en légère baisse par rapport à 2024 mais le soutien de l'ANS est resté d'un excellent niveau pour notre fédération en 2025, notamment grâce à différents avenants au contrat qui sont venus, au fil de l'année, compléter le soutien.

L'année 2025 a été aussi l'occasion de travail sur le contrat de délégation, celui-ci sera signé en 2026, mais les arrêtés de délégation ont été publiés à la fin de l'année 2025. En ce qui concerne la FFVOILE nous avons maintenu notre très large délégation et avons même obtenu celle du Esailing et de la pocket wing (connue aussi sous le nom de parawing).

Les textes de référence sont disponibles ici

Conseillers Technique Sportifs (CTS) :

55 CTS sont placés auprès de notre fédération, ce nombre nous place parmi les 7 fédérations les mieux dotées. Cette aide de l'état est très précieuse.

Le nombre de CTS placés auprès des fédérations subit un rééquilibrage ces dernières années, ainsi, toutes les fédérations très bien dotées, comme la nôtre, ont vu leur nombre de CTS fortement diminuer ces dernières années.

Cette première année de mandature a été l'occasion de réécrire les lettres de missions des CTS. Cela représente un très gros travail conduit par Philippe DELHAYE, DTN Adjoint

Outre la réorganisation de la Haute Performance (voir plus bas), je tiens à souligner notamment la création d'un demi-ETP dédié à l'animation du réseau des entraîneurs : Pierre NOESMOEN, et un demi-ETP sur la formation des entraîneurs : Cyril FOURIER. Nous avons pu maintenir un temps sur l'accompagnement des bénévoles dans les missions de Clément DUMONTEL.

Dans le cadre de cette réorganisation de la DTN, nous avons, en collaboration avec le directeur de la Fédération Eric MARLIOT, publié un nouvel organigramme opérationnel.

Disponible ici

Nous avons tenu le Colloque CTS du 11 au 14 mars 2025 à Marseille.

La thématique principale du colloque a été la relance de la pratique sportive et compétitive jeune (prise en compte forte dans le PSF), création de la fonction d'entraîneur de club, rénovation de nos qualifications et diplômes, poursuite de la rénovation des contenus d'enseignement sur l'Ecole de Sport, lancement du travail sur le cahier de l'entraîneur dont la production sera effective en 2026

Cette thématique de la dynamique sportive est capitale et sera notre fil rouge pour le reste de la mandature.

Mouvements et recrutements :

En 2025 nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux nouveaux CTS (réussite aux concours, mutation ou encore recrutement sur contrats) : Cassandre BLANDIN, Yoann COLIN, Mathilde DE KERANGAT, Hervé ROBERT, Sarah STEYAERT, Antoine WEISS.

Nous avons organisé un colloque des nouveaux CTS au siège de la fédération les 16 et 17 octobre.

De leur côté, Mikaël BORDE, Ariane IMBERT, Pierre LOQUET ont quitté la FFVOILE.

Philippe GOMEZ, Françoise LE COURTOIS, Philippe MICHEL et Gildas TREGOUET ont fait valoir leurs droits à la retraite au cours de l'année 2025.

Je tiens d'une part à les remercier pour leur engagement comme fonctionnaire placés auprès de la FFVOILE pendant de nombreuses années et d'autre part à leur souhaiter le meilleur pour leur retraite bien méritée.

Haute Performance

Cette année a été marquée par l'important travail de réécriture de notre Projet de Performance Fédéral (PPF). Le document est disponible ici

Ce document structurant de la haute performance représente le chemin qu'un sportif suit lorsqu'il s'engage dans une pratique de Haut Niveau jusqu'à une finalité dans nos disciplines de Haut Niveau ou dans nos disciplines olympiques.

Nous avons proposé un PPF assez proche de celui de la Préparation Olympique précédente avec notamment le maintien des structures clubs de performance (aussi bien au niveau territorial et qu'au niveau national), nous avons fusionné 2 structures en Occitanie (le Pôle France et le pôle espoir) pour créer le pôle France Relève Occitanie.

Nous avons maintenu notre pôle olympique avec le grand enjeu de construire l'héritage olympique.

Nous avons également mis en place une nouvelle organisation de la Haute Performance avec 2 managers à la tête de l'Equipe de France olympique

Le poste de manager de la performance est occupé par Franck CITEAU et celui de manager de l'Equipe de France par Loïc BILLON.

Le manager de la performance œuvre au plus près des entraîneurs et des athlètes en lien avec nos cellules de la performance, le manager de l'Equipe de France organise la performance (délégation, sélection, gestion budgétaire, logistique, investissement matériel...)

En fin d'année, Loic BILLON et le responsable de la logistique, Paul GAUDIN ont effectué un premier déplacement à Los Angeles pour un premier repérage des sites.

Il est à noter que pour la première fois dans l'histoire des JO, les compétitions de voile seront sur 2 sites différents : Long Beach pour les planches à voile et les Kites, alors que Port of Los Angeles recevra les ILCA, les 470 les Nacra, les 49er et 49erFX.

L'actualité internationale a été particulièrement riche puisque les quotas et les séries olympiques ont été annoncés en avril par le CIO, la voile a la chance de conserver ses 10 disciplines et ses 330 quotas (165 femmes et 165 hommes). Pour les JO de Los Angeles de nouveaux formats de course seront mis en place, les grandes lignes de ces formats ont été annoncés par notre fédération internationale en novembre 2025.

Si nous revenons à nos sujets nationaux, nous pouvons encore noter que :

A l'automne 2025, nous avons lancé pour l'ensemble des encadrants de notre PPF de nouvelles formations dédiées à la lutte contre toutes formes de violence (une journée) et à la relation entraîné / entraîneur (deux journées, fin 2025 et début 2026).

Cette année a été marquée par le début du travail avec la commission des Sportifs de Haut Niveau, commission présidée par Jean-Baptiste BERNAZ.

Enfin, la dimension du suivi socio professionnel reste pour nous un point essentiel de l'équilibre de vie de nos sportifs :

Soutien à l'emploi des sportifs de haut niveau

		Hommes	Femmes	Total
National	CI, CIP (secteur privé)	7	4	**11**
	CAE (secteur public)	8	5	**13**
	Sous Total	**15**	**9**	**24**
Déconcentré	CI, CIP (secteur privé)	5		5
	CAE (secteur public)			0
	Sous Total	**5**	**0**	**5**
	Total	**20**	**9**	**29**

Estimation du montant annuel de soutien à l'emploi 870 000,00 €

Par ailleurs un montant total de 320 000 euros d'aides personnalisées a été alloués à nos Sportifs de Haut Niveau durant l'année 2025.

Résultats Sportifs

Les résultats sportifs des seniors et des jeunes ont été très bons en 2025 je tiens à féliciter tous les entraîneurs, tous nos intervenants et le management de l'Equipe de France pour cette belle première année de préparation olympique.

Meilleurs résultats sur les Championnats du monde de classes olympiques sénior 2025

Séries	Lieu	Athlètes	Meilleurs places
IQFoil Femmes	Aarhus, Danemark	Marion COUTURIER	22ème
IQFoil Hommes	Aarhus, Danemark	Tom ARNOUX Nicolas GOYARD	2ème 5ème
ILCA 6	Qingdao, Chine	Louise CERVERA	1ère
ILCA 7	Qingdao, Chine	Alexandre KOWALSKI	28ème
470	Split, Croatie	Matisse PACAUD et Lucie de GENNES	3ème
49er FX	Cagliari, Italie	Mathilde LOVADINA et Lou BERTHOMIEU	16ème
49er	Cagliari, Italie	Erwan FISCHER et Clément PEQUIN	11ème
Nacra 17	Cagliari, Italie	Tim MOURNIAC et Aloïse RETORNAZ	8ème
Kitefoil femmes	Cagliari, Italie	Lauriane NOLOT	3ème
Kitefoil Hommes	Cagliari, Italie	Benoit GOMEZ	3ème

Meilleurs résultats sur les Championnats du monde de classes olympiques jeunes 2025

Séries	Lieu	Athlètes	Meilleurs places
470	Mar Menor, Espagne	Lomane VALADE et Julien BUNEL	2ème
49er FX	Copenhague, Danemark	Chloé REVIL et Félizia FIEBIG	2ème

Meilleurs résultats sur le Youth World Sailing championships à Vilamoura, Portugal

Séries	Athlètes	Meilleurs places
Kitefoil hommes	Nell de JAHAM	3ème
Skiff hommes / mixte	Nolan HUET DES AUNAY et Titouan GRESSET	2ème
420 femmes	Emy COMBET et Juliette PEYRE	2ème
Nacra 15	Emilie MANSOURI et Marius PRAUD	2ème

Je tiens à féliciter les performances de nos sportifs engagés dans nos disciplines de Haut Niveau qui sont mis en avant dans le rapport d'activité de notre service des pratiques sportives

Je tiens à remercier l'ensemble des CTS, les chargées de mission qui œuvrent au quotidien pour la Direction Technique ainsi que l'ensemble des services et leurs responsables pour leur très grande implication professionnelle.

Je remercie vivement Christine DAYON et Philippe DELHAYE pour leur précieuse collaboration à mes côtés ainsi que la cellule de pilotage de la DTN composée de Loic BILLON, Marc BOUVET Baptiste MEYER DIEU et Sylvie LASSEAUX.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

Romain GAUTIER
Président de la Commission

1. LA GESTION DES ARBITRES

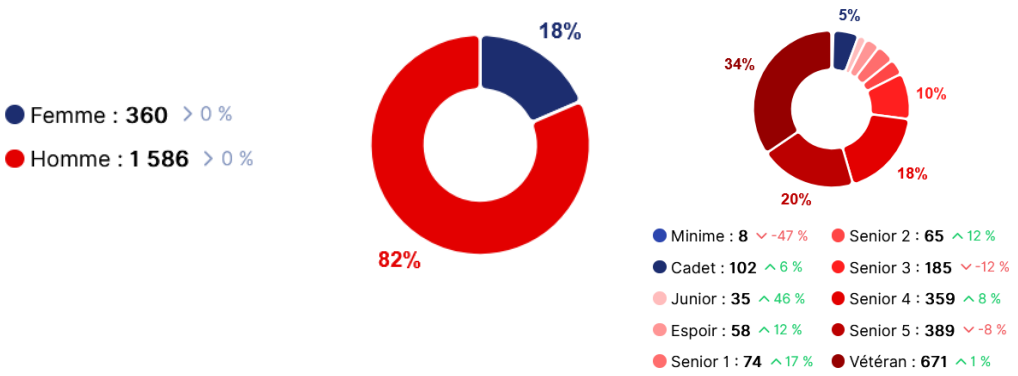
1.1 Les réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage

La Commission Centrale d'Arbitrage s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2025 dont une session en présentiel de 2 jours en décembre.
De plus, différents groupes de travail de la CCA se sont réunis en distanciel afin d'organiser et faire avancer les différents dossiers en cours.

1.2 Le nombre d'arbitres régionaux, nationaux et internationaux en activité par qualification

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Juge Expression	Contrôleur course au large
Régional	576	223		17	8	
National	141	88	53	29	16	38
National stagiaire	26	18	14	11	15	11
International	12	18	9	9		

Profil des arbitres 2025



1.3. La liste des Arbitres de haut niveau (liste ministère des Sports)

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
12	14	6	4	35

1.4 Les nouvelles qualifications délivrées

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Contrôleur course au large	Total
National	13	8	6	3	6	36

259 nouveaux arbitres formés en 2025, toutes qualifications et niveaux confondus.

2. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

2.1 Les désignations des arbitres

Le groupe en charge des désignations des arbitres a statué sur les souhaits exprimés par les arbitres pour les compétitions de grade 4 à W ou à convention d'arbitrage. De plus, la CCA a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs.

Compétitions	Journées d'arbitrage
6080	15072

2.2 Les conventions d'arbitrage

La CCA a proposé au Bureau Exécutif une liste de 26 compétitions soumises à convention d'arbitrage qui a été votée par le BE en janvier 2025.

2.3 Gestion des souhaits d'arbitrage

L'interface web mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la CCA continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année à l'envoi de nombreux mails dont des mails de désignation aux arbitres et organisateurs, des mails de nomination et des mails alertant les clubs sur une absence d'arbitre pour arbitrer leur compétition.

3. LA FORMATION

3.1 La formation initiale et continue

La formation initiale comité de course et juge s'est déroulée en novembre 2025.
La formation initiale comité technique s'est déroulée en janvier 2026.
La formation initiale umpire et CECL s'est déroulée en mars 2025.
La formation initiale juge d'expression s'est déroulée en mars 2025.
Elle a réuni 4 juges, 3 comités de course, 2 comités techniques, 12 CECL, 7 umpires et 15 juges d'expression.
Concernant la formation continue, elle a été décalée au mois de janvier 2026 avec 85 arbitres présents.

3.2 La formation internationale

Nombre d'arbitres en formation internationale :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
4	6	3	4	17

3.3 L'action « Arbitres au féminin pluri-elles »

1 session de formation a été organisée par la CCA avec 22 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement plus ciblée cette année en demandant une expérience régate.
La CCA remercie les formatrices qui se rendent disponibles et dispensent une formation de qualité.
Les indicateurs montrent qu'en 2025 il y avait au total 357 arbitres femmes, ce qui représente 18% du corps arbitral. Au niveau des qualifications nationales, on observe une augmentation des arbitres femmes (66 arbitres nationaux) par rapport à 2024 soit 19% des arbitres nationaux.

3.4 Les Jeunes arbitres

Les Jeunes Arbitres ont pris part avec enthousiasme aux championnats de France 2025, du niveau club aux épreuves internationales en participant activement avec les équipes d'adultes.
Les rendez-vous de la saison — Grand Prix de l'École Navale (Lanvéoc), CF Minimes (Cherbourg), CF Glisse (Quiberon), CF Espoirs/Solitaire/Équipage (Martigues), CF Glisse-Kite (Leucate), CF Extrême Glisse (Dunkerque) et la CIE (Brest) — ont offert d'excellentes mises en situation.

Facilement repérables à leurs tee-shirts rouges, ces jeunes ont su trouver leur place au sein des équipes, apportant leurs connaissances de sportifs et recevant en retour les compétences et l'accompagnement des arbitres en poste, favorisant les échanges intergénérationnels et la transmission des compétences.
Grâce à la liaison UNSS-FFVoile, les jeunes arbitres se forment, valident des certifications nationales UNSS, peuvent intégrer le dispositif fédéral et accéder ensuite à la formation d'arbitre régional FFvoile.
Un grand merci à eux pour leur engagement, leur disponibilité pendant les vacances et pour montrer que le slogan « Arbitrer pour mieux régater » prend tout son sens.
Que leurs clubs respectifs et leurs ligues poursuivent cet apprentissage pour nos arbitres de demain.

Nombre de Jeunes Arbitres FFVoile			
2022	2023	2024	2025
51	89	77	97

3.5 Les arbitres Espoirs (18-30 ans)

Plusieurs arbitres régionaux jeunes (Comité de Course, Juge) ont pu être désigné sur des compétitions nationales (Spi Ouest France, Championnat de France Espoirs flotte collective). L'objectif est de continuer la montée en puissance de ce dispositif pour intégrer de plus en plus de jeunes dans l'arbitrage.
Une session de formation a été organisée par la CCA totalisant 14 candidats dans le cadre de cette action.

3.6 Les nouvelles règles 2025-2028

Plus de 250 arbitres étaient réunis le 11 janvier à la maison du Handball pour la présentation des changements aux nouvelles Règles de Course à la Voile.
Distributions des nouvelles RCV, présentation de la version numérique, intervention sur la lutte contre les violences par notre partenaire Colosse aux pieds d'Argile et description des nouveautés ont permis à chaque arbitre présent de repartir pour de belles régates.
Cette journée s'est prolongée avec la formation continue 2024 jusqu'au dimanche après-midi avec une petite centaine d'arbitres qui sont venus conforter leurs connaissances.
A noter que toutes les qualifications étaient présentes : Comité de course, Jury, Umpire, Comité technique, Juge d'expression et Contrôleur d'équipement course au large.

4. LES DOCUMENTS DE COURSE

La CCA, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, du pole pratiques sportives et des arbitres pour la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi que de nombreux avis de course et instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la CCA.

5. LA COMMUNICATION

5.1 L'information

3 newsletters arbitres ont été diffusées par mail à tous les arbitres quel que soit la qualification ou le niveau, aux commissaires aux résultats ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.
Des informations ciblées par mail ont été mises en place pour informer les arbitres de la publication de nouveaux documents d'arbitrage sur la page Arbitrage du site de la FFVoile.

5.2 Traduction de documents

De nombreux documents ont été traduits, réactualisés et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre.

5.3. Les réseaux sociaux

L'arbitrage continue à être présent sur les réseaux sociaux (Facebook) avec une page FFVoile Arbitres dynamique et alimentée tant par les membres de la Commission Centrale d'Arbitrage que par les envois des arbitres sur le terrain.

Followers	Vues
1900	41 953

5.4. Site Internet

Le site internet de l'arbitrage a été alimenté tout au long de l'année avec sa nouvelle architecture plus proche des attentes avec des nouveautés qui ont été mises en place.

5.5. Webinaires

3 webinaires ont eu lieu durant l'année sur différents thèmes. Les thématiques étaient autres :
17 mars 2025 **:** Les faits et conclusions dans une instruction
24 février 2025 : la recevabilité d'une réclamation/demande de réparation/réouverture
11 février 2025 : la RCV 42
Ces webinaires ont été enregistrés et sont visionnables sur le site internet de l'arbitrage.

5.6 Les RCV numériques

Les RCV Numériques ont été en ligne à partir du 5 février, développées avec notre prestataire Omnibook. En tant qu'arbitre avec une qualification régionale ou nationale mais aussi les arbitres en formation, un abonnement gratuit (pour la première année pour les régionaux) est disponible.
Les RCV sont en version française et anglaise en format dynamique avec :

- un sommaire pour accéder rapidement au chapitre voulu
- un outils de recherche
- les définitions dès lors que vous cliquez sur un terme défini
- des animations expliquant les règles du chapitre 2 entre autres
- les nouveautés 2025 sont surlignées en orange pâle
- les cas pour chaque règle

Également disponible :

- les Règles d'Équipement des Voiliers (REV)
- le livre des cas et différents Callbook
- les annexes aux RCV
- Les RCV windsurf slalom

6. DOTATIONS ARBITRES NATIONAUX

Pour l'année 2025, un polo Arbitre a été envoyé à tous les arbitres nationaux comme dotation.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
JURY D'APPEL

Yoann PERONNEAU
Président du Jury d'Appel

COMPOSITION

Le Jury d'Appel est composé de 8 membres + 2 invités :

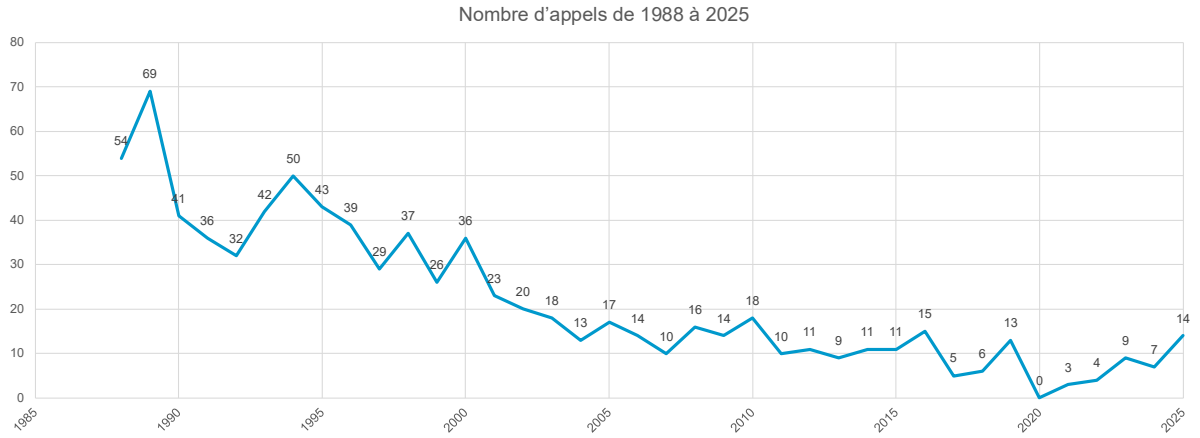
- Yoann PERONNEAU, Président (membre de droit en tant que membre du Racing Rules Committee de World Sailing depuis 2025)
- Bernard BONNEAU, Vice-Président
- Bernadette DELBART, Secrétaire
- Bertrand CALVARIN, François CATHERINE, Patrick CHAPELLE, Sylvie HARLÉ, Christophe SCHENFEIGEL
- Thomas LE FRECHE et Corinne AULNETTE, invités en 2025

Secrétaire FFVoile mise à disposition du Jury d'Appel à temps partiel : Cécile VENUAT

STATISTIQUE APPELS

14	**6** semaines	**4**
Nombre d'appels	**Durée moyenne**	**Appels fondés**
▲ +100% vs 2024	▼ -50% vs 2024	▲ +100% vs 2024

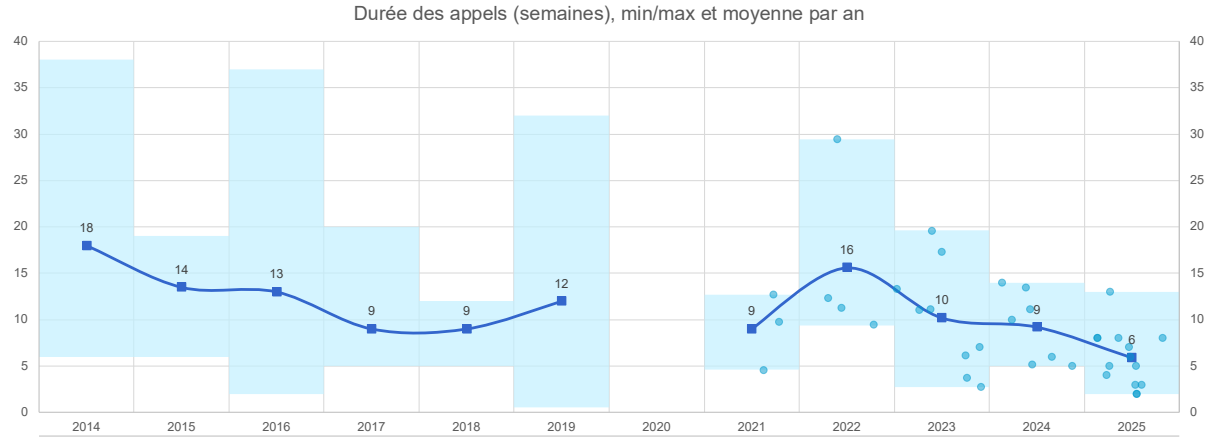
En 2025 le Jury d'Appel a instruit 14 appels, en hausse significative par rapport à 2024 (7 appels).



Bien que la gestion des instructions ne soit soumise à aucune échéance, en dehors d'un temps raisonnable ou d'une décision en urgence, préférant privilégier la qualité du travail, le Jury d'Appel avait travaillé en 2024 à réduire la durée maximum d'instruction des appels, réduisant de 20 à 14 semaines entre 2023 et 2024.

Les RCV 2025-2028 ont réduit les différents délais de la procédure d'appel prévus dans l'Annexe R, avec toutefois la possibilité de les prolonger s'il existe une bonne raison de le faire.

Le Jury d'Appel a donc continué à travailler en 2025 à réduire la durée moyenne d'instruction des appels. Cette moyenne a été réduite de 9 à 6 semaines entre 2024 et 2025, grâce notamment aux nouveaux délais des RCV, ainsi qu'à un recours plus systématique à la visioconférence quand les échanges écrits ne permettent plus d'avancer efficacement.



Sur les 14 appels instruits en 2025 :

- 3 n'étaient pas conformes
- 7 n'étaient pas fondés (la décision du jury de l'épreuve est confirmée)
- 1 décision de jury d'épreuve a été modifiée
- 3 cas ont été rejugés lors d'une nouvelle instruction

FONCTIONNEMENT DU JURY D'APPEL

La réunion annuelle en présentielle du Jury d'Appel s'est tenue le 13 décembre 2025 au Siège de la FFVoile, rue Henri Bocquillon, Paris.

Cette réunion a été l'occasion de finir d'instruire l'appel 2025-14, et de faire le bilan des appels jugés en 2025, du fonctionnement du jury d'appel et des groupes de travail (« GT »).

RÉFLEXIONS SUR LES APPELS JUGÉS EN 2025

Il ressort des appels traités en 2025 deux thématiques nouvelles qui sont sources potentielles d'appels :

- La suppression du droit d'appel pour un jury national selon la RCV 70.3(b) ne s'applique pas si elle n'est pas spécifiée dans l'avis de course ou les instructions de course.
- La gestion des réclamations non recevables et en particulier les informations écrites sur le formulaire de décision sont souvent insuffisantes.
  Le manuel des juges indique en F.2.2 : « Si [la réclamation] ne remplit pas les conditions requises pour être recevable, le jury doit la déclarer non recevable et clore l'instruction. Les faits ayant conduit à cette conclusion et la décision de non-recevabilité doivent être consignés sur le formulaire de décision de l'instruction. »

Le Jury d'Appel a fait part de ce constat ainsi que de ses recommandations à la CCA.

[GT] JURISPRUDENCE – CAS FRANÇAIS

Le livret de jurisprudence FFVoile, actualisé conformément aux nouvelles RCV 2025-2028, a été publié.

[GT] OUTILS DE COMMUNICATION

Les archives des appels sur le site web du Jury d'Appel ont été structurées dans un tableau, incluant résumé et règles impliquées, afin de permettre aux visiteurs de rechercher des cas de manière simplifiée.

Enfin, le formulaire d'appel a été amélioré pour une meilleure lisibilité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2025
COMMISSION MEDICALE

Jean-Christophe FIMBAULT
Président de la Commission et Médecin Fédéral

Mandature 2025-2028 :

À la suite du décès de Pierre-Yves GUILLEMOT, Président de la CoMed, en octobre 2025, une procédure de remplacement a été engagée conformément aux dispositions statutaires. Jean-Christophe FIMBAULT a été proposé et désigné Président de la Commission Médicale par le Conseil d'Administration de la FFVoile lors de la séance du 13 et 14 décembre 2025.

La Commission a également accueilli un nouveau membre, Ruddy RICHARD, médecin du sport spécialisé dans l'évaluation des charges d'entraînement, des pathologies chroniques et de la nutrition, renforçant ainsi la diversité des compétences et l'expertise médicale de la CoMed.

La Commission reste organisée en trois groupes de travail : Voile légère / Voile olympique, Course au Large et Missions Transversales.

Cette structuration couvre l'ensemble des besoins médicaux fédéraux, depuis le suivi des sportifs de haut niveau et des équipes de France jusqu'à l'encadrement des courses au large, la veille réglementaire et le suivi des protocoles spécifiques (SMR, handi-voile, World Sailing / Santé). Chaque groupe contribue à l'accompagnement des athlètes et à la continuité des bonnes pratiques médicales au sein de la fédération.

Le secrétariat et le suivi administratif des dossiers sont désormais assurés par Véronique BERTIN, succédant à Catherine ROBICHON, partie à la retraite.

Fonctionnement :

Chaque groupe de travail intervient en coordination étroite avec le Président de la Commission Médicale, la Direction Technique Nationale (DTN) et les cadres concernés selon les secteurs d'activité.

Un point téléphonique hebdomadaire est organisé entre le Président de la Commission Médicale et la secrétaire de la CoMed, pouvant être élargi au Président de la FFVoile et au Directeur Technique National si nécessaire. Le Président de la CoMed est par ailleurs membre de l'Association Nationale des Médecins Fédéraux.

En complément des échanges réguliers par visioconférence ou téléphone, les membres de la CoMed se sont réunis en session plénière le 13 juin 2025. Une seconde réunion en présentiel, initialement prévue en décembre, a été annulée suite du décès de l'ancien Président. Une visioconférence a néanmoins été organisée le 12 décembre 2025, avec les médecins de la Course au Large, afin de répondre à leurs questions, en particulier sur le déploiement du nouvel outil ASKAMON.

ASKAMON :

ASKAMON est une solution logicielle conçue pour centraliser, consulter et enrichir les données médicales des sportifs, afin d'assurer un suivi médical optimal.

Le déploiement du logiciel a d'abord été réalisé auprès des sportifs des Pôles France et Espoirs, avant d'être étendu aux skippers des Courses au Large.

Chaque intervenant – médecin, kinésithérapeute ou autre professionnel de santé – accède uniquement aux informations nécessaires à sa mission. ASKAMON facilite ainsi la coordination des actions de l'ensemble des acteurs impliqués dans le suivi des coureurs.

La solution s'articule autour de trois interfaces distinctes :

- Une interface dédiée aux médecins, donnant accès aux données médicales confidentielles ;
- Une interface permettant le suivi des actions et la validation par les équipes médicales ;
- Une interface destinée au coureur, lui offrant la possibilité de déposer les documents nécessaires à la constitution de son dossier, dans le respect des obligations sportives et fédérales.

Des formations et tutoriels ont été diffusés pour s'assurer du bon fonctionnement de ce nouvel outil.

ASKAMON a obtenu l'aval du Ministère de la Santé et des Sports ainsi que les autorisations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) pour sa commercialisation.

Cette solution constitue un outil fiable et performant pour gérer la complexité des transferts et de l'hébergement sécurisé de données nominatives entre les différents acteurs du secteur de la santé. IMSPro intervient en tant que tiers de confiance, disposant de l'ensemble des autorisations requises pour l'hébergement de données personnelles.

Enfin, ASKAMON permet l'envoi automatisé d'emails et remplace le livret du sportif partagé, générant ainsi des économies significatives dans le traitement des dossiers (réduction des photocopies, des frais d'affranchissement, etc.).

Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) :

Le Professeur Olivier CASTAGNA, réglementairement en charge de la SMR transmet à l'AG un rapport précisant les résultats par catégories d'athlètes, les pôles et les supports concernés, ainsi que les coûts probables.

Courses au Large :

Le suivi médical des courses est actuellement assuré par les membres du groupe de travail « Course au Large » de la CoMed.

Il est rappelé que le LSP n'est désormais plus utilisé. L'application ASKAMON devient l'outil prioritaire pour le suivi médical.

À la suite de la réunion en visioconférence tenue en décembre 2025, un point a été réalisé sur les difficultés rencontrées ainsi que sur l'utilisation d'ASKAMON par les médecins de la Course au Large.

Il ressort de ces échanges la nécessité d'organiser une réunion de travail réunissant les médecins de la Course au Large et la société ASKAMON afin de clarifier les besoins médicaux et réglementaires, ainsi que l'adéquation de cet outil aux besoins de la Course au Large.

Par ailleurs, la mise en place d'une gouvernance claire des accès à l'application, ainsi que la création d'une Charte déontologique, sont envisagées afin de formuler rapidement des recommandations opérationnelles pour le début d'année 2026.

Société Française de Médecine Maritime.

Le Docteur FIMBAULT représente la CoMed au sein de cette instance.

World Sailing :

Le secteur médical de la FFVoile est représenté au sein de la Commission Médicale de World Sailing, instance en charge des questions de santé, de sécurité et de suivi médical des athlètes au niveau international. Cette représentation, assurée depuis 2025 par le Dr Fanny Mevellec, qui a succédé au Dr

Bernard Destrube, permet à la FFVoile de prendre part de manière active aux travaux et orientations relatifs à l'encadrement médical de la pratique de la voile.

Dans ce cadre, la FFVoile est associée aux réflexions en cours concernant l'élaboration de recommandations relatives à la médicalisation des événements impliquant des engins à foil, contribuant ainsi à l'adaptation des dispositifs médicaux aux évolutions des supports et des formats de compétition.

La FFVoile participe également aux travaux scientifiques internationaux, notamment à travers la contribution à la rédaction du chapitre *"Medical Support for High-Speed Boats Events"*, qui sera publié dans l'ouvrage *Sailing Medicine*. Le secteur médical a par ailleurs été représenté lors de la conférence annuelle de World Sailing, organisée en Irlande.

Cette implication permet à la FFVoile de contribuer aux échanges internationaux, d'assurer une veille active sur les évolutions médicales et sécuritaires, et de participer à la diffusion et à l'intégration des bonnes pratiques au sein de la fédération.

Travaux :

Composition de la pharmacie / RSO 0, 1, 2 et 3

À l'issue des travaux menés par le groupe Course au Large de la CoMed, une mise à jour de la composition de la pharmacie a été proposée.

En effet, il est apparu que certains médicaments ne sont désormais plus commercialisés, que d'autres sont présents en quantité insuffisante selon les types d'épreuves, que certains ne sont jamais utilisés et que d'autres encore ne sont plus conformes aux recommandations de bonnes pratiques. Par ailleurs, la pharmacie actuelle ne comporte aucun médicament spécifiquement destiné aux femmes.

Après validation par le Bureau Exécutif de la FFVoile le 13 septembre 2025, le Conseil d'Administration du 27 septembre 2025 a à son tour approuvé la mise à jour de la composition de la pharmacie pour les RSO 0, 1, 2 et 3, ainsi que la modification des annexes suivantes du règlement de la COMED :

- **Annexe 3** : Conditions d'aptitude physique et médicale pour participer aux épreuves en habitable en solitaire et en double, soumises aux RSO de type 0, 1 et 2 ;
- **Annexe 5** : Exercice et habilitation des fonctions de médecin référent et de médecin de course ;
- **Annexe 5.1** : Dossier de candidature pour l'habilitation à la fonction de médecin référent et/ou de médecin de course ;
- **Annexe 5.2** : Rapport d'activité du médecin référent et/ou du médecin de course ;
- **Annexe 6** : Pharmacie en fonction des catégories des Règles Spéciales Offshore 0, 1, 2 et 3.

Campagne SMR 2026

Afin de répondre aux demandes du Ministère chargé des Sports et dans la perspective du lancement de la campagne SMR 2026, la modification de l'Annexe 4 du règlement médical – relative à la Surveillance médicale des sportifs de haut niveau et des sportifs inscrits dans le Projet de Performance Fédéral – a été approuvée par vote électronique du Conseil d'Administration en date du 20 octobre 2025.

Jusqu'à présent, l'Annexe 4, qui encadre notamment la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) des sportifs de haut niveau et des sportifs espoirs, prévoyait des examens complémentaires à ceux définis par l'article A231-3 du Code du sport. Dans ce cadre, la FFVoile a été sollicitée par le cabinet du Ministère chargé des Sports afin :

- D'identifier précisément les examens ajoutés à ceux prévus par l'article A231-3 ;
- D'en évaluer la pertinence ;

- Et de documenter, de manière anonyme, les éventuelles anomalies détectées.

À la suite de la lecture du rapport de la Société Française de Médecine du Sport transmis au Ministère des Sports sur le contenu de la SMR, le Professeur Olivier CASTAGNA, médecin en charge de la Surveillance Médicale Réglementaire de la FFVoile, a proposé d'adapter l'Annexe 4 afin de l'aligner sur les dispositions prévues à l'article A231-3 du Code du sport. Deux examens complémentaires liés à l'âge du sportif ont toutefois été maintenus : un test d'effort et un bilan lipidique, à réaliser tous les cinq ans.

Cette évolution a été validée par la Commission Médicale de la FFVoile ainsi que par le Bureau Exécutif.

Elle permet d'aligner le règlement fédéral sur les recommandations nationales fixées par l'article A231-3 du Code du sport, tout en intégrant deux examens supplémentaires adaptés à l'âge des sportifs.

Projet de protocole fédéral de prise en charge des commotions cérébrales :

À la suite du championnat de France et d'entrainement au lac de serre ponçon, plusieurs traumatismes crâniens, entorses cervicales et chutes à grande vitesse ont été recensés. Ces situations, potentiellement graves, ont mis en évidence la nécessité d'anticiper et de structurer la prise en charge des commotions cérébrales, en particulier sur les supports à haute vitesse (foil, kite, Nacra 17), où les impacts sont plus fréquents et plus violents.

Saisie par la Direction Technique Nationale, la CoMed a engagé l'élaboration d'un protocole fédéral harmonisé. Celui-ci repose sur le principe de précaution avec retrait immédiat du sportif en cas de suspicion, la formalisation d'un signal dédié sur l'eau et la mise en place d'un formulaire standardisé de déclaration d'incident, permettant d'assurer la traçabilité des événements et le suivi médical.

Le dispositif prévoit également une fiche d'information et de surveillance sur 48 heures, une évaluation médicale spécialisée systématique, ainsi que la définition de délais minimaux de repos adaptés à l'âge et aux antécédents du sportif. La reprise sera encadrée par un protocole progressif en plusieurs étapes, allant du repos complet au retour en compétition, et conditionnée à la délivrance d'un certificat médical.

Il est par ailleurs envisagé de constituer un réseau national de médecins référents « commotion » afin d'harmoniser les pratiques et de sécuriser les décisions de reprise. Une action de sensibilisation des entraîneurs et arbitres au repérage des signes d'alerte et à la conduite à tenir complétera ce dispositif.

Ce protocole est en cours de finalisation, en concertation avec les instances médicales et techniques, pour une mise en application dès que possible au cours de l'année 2026. Il vise à renforcer la sécurité des marins et à structurer durablement la gestion des traumatismes crâniens au sein de la fédération.

Propositions pour l'année 2026 :

Orientation 2026 – Mot d'Ordre : Coordination

À compter de janvier 2026, le nouveau règlement fédéral relatif à la SMR entrera en application.

Dans cette dynamique de structuration et d'harmonisation du suivi médical, l'accès à la plateforme ASKAMON a été ouvert à l'ensemble des médecins de Pôle, et est en cours d'extension aux kinésithérapeutes ; il sera également proposé aux médecins de course au large, sous réserve de la signature d'une charte encadrant les modalités d'utilisation de l'outil et le respect du secret professionnel.

La CoMed exprime le souhait de tendre vers un suivi coordonné et continu des athlètes, malgré leur dispersion géographique. Cela impliquant une clarification des rôles de chacun, un partage sécurisé et actualisé des informations médicales, ainsi que des circuits de communication efficaces entre médecins et kinésithérapeutes des différents Pôles ; La nécessité d'une meilleure identification et coordination des intervenants entourant les sportifs (préparation physique, mentale, accompagnement

psychologique) est également soulignée, afin de garantir la cohérence des prises en charge et de placer la santé de l'athlète au centre du dispositif.

La question des commotions cérébrales constitue un axe prioritaire.

Le protocole fédéral de prise en charge est en cours de finalisation, avec la volonté de pouvoir le mettre en application avant la fin de l'année 2026 pour renforcer la sécurité des sportifs et harmoniser la gestion des traumatismes crâniens. Au-delà de ce cadre protocolaire, la prévention devra s'appuyer sur une politique active de formation régulière et obligatoire aux premiers secours pour les staffs intervenant sur l'eau, en particulier les entraîneurs et les encadrants des supports à foils.

La Commission Médicale réaffirme sa volonté de travailler en étroite collaboration, dans un esprit de complémentarité et de confiance, avec les équipes techniques, tant dans l'accompagnement des athlètes engagés vers les échéances de 2028 que dans le suivi de la relève.

Elle souhaite également encourager le développement de travaux de recherche en lien avec la pratique de la voile, afin de contribuer à l'amélioration continue des connaissances et des pratiques au service de la performance et de la santé des sportifs.